

Réflexion

Dix ans de formation
au fait religieux



Religion

Noël 2005, retrouver la saveur
de l'Eucharistie

Formation

Devenir prof
dans l'enseignement
agricole



Actualités

Formiris :
du vertical
au fédéral

Culture

Art sacré
Histoire
Livres
Multimédia

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 299, décembre 2005, 4,50 €



BTS
voie d'avenir !

Nous vous accompagnons
dans le sens que vous donnez à votre vie

Santé, automobile, habitation, protection de vos proches...
www.msc-assurance.fr

MUTUELLE
Saint-Christophe
ASSURANCES

ÉDITORIAL

Un véritable trésor 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 6

Éducation 14

Religion 15

Revue express/Agenda/BO 18

PAROLES ET CONFIDENCES

« Quand un élève vient à moi, je fais une pause » 28

Pour André, le métier de gardien dans un grand lycée catholique ne se résume pas à une simple surveillance des allées et venues.

INITIATIVES

À Brest, l'enseignement catholique joue groupé 30

L'enseignement catholique de Brest s'est restructuré en mettant en réseau un certain nombre d'établissements.

FORMATION

Devenir prof dans l'enseignement agricole 32

Si l'enseignement agricole privé accueille toujours autant d'élèves, le nombre de postes budgétaires d'enseignants est insuffisant, et les concours ne font pas le plein de lauréats.

GESTION

Des Indices de bonne gestion 34

L'observatoire financier Indices, conçu par la Fnogec, permet à chaque établissement de disposer d'un outil d'analyse de sa gestion.

PAROLES D'ÉLÈVES

Banlieues : des lycéens décryptent à chaud 36

Les élèves de 1^{re} comptabilité du lycée Saint-Rémi, en plein cœur d'Amiens (Somme), réagissent à l'actualité récente qui a agité les banlieues cet automne.



Couverture : Y. Marfisi, D. R. - Sommaire : C. Brouillet/Wane

DOSSIER : BTS, voie d'avenir ! 21

En intitulant son colloque national des 8 et 9 novembre 2005 « Le BTS dans l'Europe des études et de l'emploi », l'enseignement catholique a souligné sa volonté de voir le BTS conserver toute sa pertinence auprès des employeurs, et d'œuvrer à son inscription dans le système européen Licence-Master-Doctorat. Compte rendu, état des lieux et rencontre avec des jeunes diplômés heureux.

FAIRE L'ÉCOLE EN EUROPE

La zone latine : l'école des savoirs 38

Le modèle des savoirs à transmettre, développé dans l'Europe du Sud, reste, malgré ses inconvénients, le plus prestigieux et le plus envié.

RÉFLEXION

Apprendre : les antirecettes d'André Giordan 40

À quelles conditions l'école pourrait-elle être vraiment efficace et permettre aux élèves d'apprendre ? Les réponses d'un ancien instituteur, devenu chercheur.

Dix ans de formation au fait religieux 41

Le 14 novembre 2005, l'Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions (Ifer) de Dijon fêtait ses dix ans d'existence.

CULTURE

Histoire 43

L'Antiquité à portée de main. Le Dictionnaire de l'Antiquité, sous la direction de Jean Leclant, offre un tour d'horizon des civilisations du bassin méditerranéen (du IV^e millénaire avant J.-C. au VI^e siècle après J.-C.).

Au pays des jouets. Objets de plaisir aux fonctions éducatives et sociales, les jouets et les jeux ont leur région naturelle, le Jura Sud, où ils sont fabriqués depuis plusieurs siècles. Au cœur de ce « Pays de l'Enfant », Moirans-en-Montagne, avec son musée du Jouet, accueille un indispensable lieu de mémoire.

Art sacré 45

François vu par Giotto. Les vingt-huit scènes de la vie du Poverello en photographies monumentales : une prouesse technique et une émotion intense.

Livres 46

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 49

Cédérom, CD et télévision.

Pour des raisons techniques, nous avons dû repousser la publication des « Chiffres clefs de l'enseignement catholique ». Vous les trouverez dans notre numéro de janvier 2006 qui comportera également un deuxième dossier consacré à la journée du 2 décembre 2005.

En couverture : David Rocaboy qui a mis en images le colloque BTS Renasup des 8 et 9 novembre 2005.

(publicité)

Un véritable trésor

Notre rôle, d'habitude, c'est de faire remonter les critiques et les doléances, *remarque Thibaut, président de conseil de vie lycéenne*. Là, en y réfléchissant, on s'est rendu compte que tout n'allait pas si mal. » *Ce commentaire d'un élève de terminale illustre l'esprit général de ce qui s'est vécu dans les établissements lors du rendez-vous des communautés éducatives du 2 décembre. On est même passé du « Ça ne va pas si mal » au « Ça, nous l'avons réussi ensemble ».*

Au moment où les récents événements des banlieues étaient exploités pour déprécier les réalisations de l'Éducation nationale, nous avons vécu une belle coïncidence en incitant à porter un regard positif sur l'école et les personnes. Les échos recueillis, les premières remontées des « Cahiers de la réussite » disent avec force qu'au-delà du scepticisme ou du défaitisme ambiants les réussites quotidiennes composent un véritable trésor.

En ce temps d'Avent, cette nouvelle journée d'assises préparait Noël : Dieu se fait homme et vient révéler à l'humanité que sa fragilité est chemin de réussite et source de Salut.

Il n'est plus possible alors, en particulier pour un éducateur, de désespérer puisque l'Espérance désormais a pris un Visage. Bon Noël !



© G. Brouillet-Wane

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Dieu se fait homme
et vient révéler
à l'humanité
que sa fragilité
est chemin de réussite
et source de Salut. »

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique
ACTUALITÉS

■ **Directeur de la publication** > Paul Malartre ■ **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ■ **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ■ **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Sophie Bizouard, Père Gilbert Caffin, Élisabeth du Closel, Yvon Gareil, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Mathilde Raive ■ **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ■ **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ■ **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ■ **E-mail** > eca@scolanet.org ■ **Abonnement** > 45 €/an ■ **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ■ **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Formiris : du vertical au fédéral

L'Unapec et les Arpec¹, c'est fini ! Le 10 novembre 2005, Formiris est né, et la formation professionnelle a changé de visage. Explications par Jean-Pierre Gardy, secrétaire général de cette toute nouvelle fédération.

Qu'est-ce que la création de la fédération Formiris va changer ?

Une première nouveauté : Formiris a la responsabilité de la formation des enseignants, mais la fédération propose aussi des orientations pour les autres personnels. Une réflexion sera donc conduite désormais pour tous ceux qui travaillent dans un établissement scolaire. Autre changement important : toute la formation est pensée à partir de l'établissement scolaire (cf. schéma, p. 7).

De quelle façon ?

Chaque établissement élaborera un plan de formation qui sera transmis au niveau territorial. Les associations territoriales (AT) bâtiront ensuite leurs propres plans de formation, après avoir analysé les demandes reçues. Ces plans seront transmis à l'échelon fédéral qui devra les croiser avec les orientations données par l'institution. Le fédéral sera chargé d'arbitrer et de répartir les crédits de formation. Ces crédits seront affectés en fonction des projets présentés, car l'État remettra à l'enseignement catholique une enveloppe globale pour la formation. Ainsi un petit territoire pourra disposer de crédits importants si le projet défendu est jugé prioritaire.

Quel était l'ancien mode de fonctionnement ?

Auparavant, les Arpec recevaient directement des fonds de l'État pour la formation continue et elles les géraient au niveau de leur

région. Le calcul de la répartition de la subvention se faisait de façon mécanique, en fonction du nombre d'enseignants. Parallèlement,

ment catholique et l'État. Les crédits sont calculés sur le coût équivalent d'un étudiant en IUFM². Bien que la formation initiale soit

l'enseignement général et technique...

Qui supervisera les choix au niveau territorial ?

Une nouvelle façon d'exercer la tutelle sur la formation a été mise en place avec trois types d'acteurs : les directeurs diocésains, les représentants des congrégations religieuses et, pour la première fois, les universités catholiques. L'enseignement supérieur entre désormais dans le champ de la formation des enseignants du second degré ! Avant, il n'existait pas de véritable tutelle sur la formation – sauf pour la formation initiale du 1^{er} degré avec les directeurs diocésains.

Les directeurs diocésains vont jouer un rôle nouveau...

C'est exact. Ils auront à exercer cette tutelle collégialement (avec les deux partenaires évoqués ci-dessus) et également pour la formation continue.

La tâche la plus difficile sera, pour eux, d'accompagner la mise en œuvre. Ils veilleront ainsi à ce que la formation soit en adéquation avec le projet de l'enseignement catholique. Car l'enjeu est bien là !

Les enseignants sont-ils concernés par ces évolutions ?

Pour eux, rien ne va changer véri-

Les 13 nouvelles associations territoriales pour la formation*



* Saint-Pierre-et-Miquelon est rattaché la fédération Formiris.

l'Unapec recevait d'autres fonds de l'État et élaborait un plan de formation national.

Qu'en est-il pour la formation initiale ?

La répartition des fonds de la formation initiale des maîtres des 1^{er} et 2^d degrés a ses règles propres : elle dépend des conventions signées entre l'enseigne-

intégrée dans l'enveloppe globale, ce mode de fonctionnement ne change pas.

Quels seront les axes forts de la future politique de formation ?

Tous les plans de formation au niveau territorial ou fédéral devront veiller à favoriser le décloisonnement : entre le 1^{er} et le 2^d degré, la formation initiale et continue,

tablement. Ils auront toujours des sites de proximité (les anciennes Arpec) auxquels s'adresser dans leur territoire. Les personnels de ces sites seront plus disponibles pour les conseiller, car ils seront déchargés des tâches administratives. Par ailleurs, les enseignants

pourront se rendre dans des centres de formation plus éloignés, situés sur leur territoire. Le champ de possibilités offert sera ainsi plus large. Mais il sera aussi demandé aux centres de formation d'organiser des formations de proximité.

Quels seront les instituts de formation missionnés par l'enseignement catholique ?

Le choix sera définitif en mars 2006. Pour les instituts de formation initiale déjà en fonction – CFP et IFP³ –, il s'agit d'une formalité. Toutefois, les tutelles pourront

leur adresser des demandes nouvelles. Mettre en place, par exemple, des modules communs avec la formation continue.

Quels sont les défis pour l'enseignement catholique pour les années à venir ?

Ce sera le renouvellement considérable des enseignants, des cadres, et tout particulièrement des chefs d'établissement du 1^{er} et du 2^d degré. Deuxième enjeu : permettre aux enseignants de s'adapter aux nouvelles réalités éducatives et sociologiques. La formation initiale reste trop disciplinaire. Elle doit être complétée par une préparation pédagogique et professionnelle sérieuse qui permette d'enseigner à Aulnay-sous-Bois tout comme à Versailles. Le monde des jeunes est de plus en plus mêlé et c'est heureux, mais on n'y est pas forcément préparé. La formation ne doit être qu'un outil au service de ces défis. Elle n'a pas pour vocation de se reproduire pour elle-même !

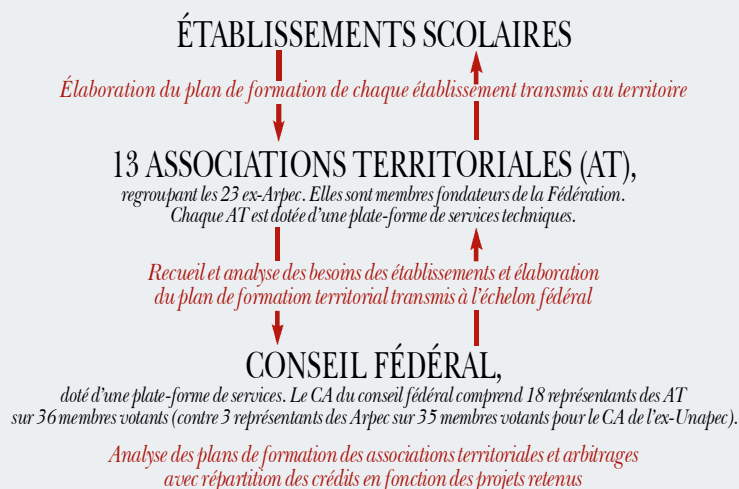
Est-on prêt à les relever ?

Oui. Nous possédons des instituts de formation qui ont les compétences requises. Toutefois, les formateurs eux-mêmes seront dans quatre à cinq ans à la retraite. Il faudra, là encore, préparer la relève. Trouver des cadres qui acceptent le double rôle de l'enseignement catholique : exercer une mission d'Église et de service public, car nous ne sommes ni un enseignement privé, au sens commercial du terme, ni un enseignement confessionnel. La formation doit éviter ces écueils, et la tutelle veiller à ce que ces deux volets restent inséparables.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
SYLVIE HORGUELIN**

1. Respectivement : Union nationale pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique, Associations régionales pour la promotion pédagogique et professionnelle dans l'enseignement catholique
2. Institut universitaire de formation des maîtres.
3. Respectivement : centres de formation pédagogique, instituts de formation pédagogique.

SCHEMA DE LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS



LA FEDERATION FORMIRIS

Les associations territoriales ont créé une fédération qui prend le nom de Formiris et se substitue à l'Unapec. Cette fédération a pour président Eric de Labarre et pour secrétaire général Jean-Pierre Gardy. Formiris est dotée d'une plate-forme fédérale (dans laquelle travaillent les anciens personnels de l'Unapec) et de 13 plates-formes territoriales. Formiris se décline avec le nom de la région pour chacune des associations territoriales.

ASSOCIATIONS TERRITORIALES	PRÉSIDENT(ES)	DIRECTEURS(RICES)
Formiris Nord - Pas-de-Calais*	Gérard Verrier	Catherine Fauchille
Formiris Picardie - Champagne-Ardenne (regroupe ces deux ex-Arpec)	Laurent Lanfranchi	Évelyne Cornet
Formiris Normandie*	Katia Marais	Patrick Karez
Formiris Ile-de-France*	Alain Bernard	Marguerite Barbieux
Formiris Est (4 ex-Arpec d'Alsace, Lorraine, Franche-Comté, Bourgogne)	Jean-Claude Gros	Jean-Louis Burgevin
Formiris Centre - Poitou-Charentes (regroupe ces deux ex-Arpec)	Martine Schulé	ND**
Formiris Bretagne*	Loïc Michel	Michel Dorveaux
Formiris Pays de la Loire*	Roger Gaborit	Christophe Daufouy
Formiris Sud-Ouest (ex-Arpec d'Aquitaine, Midi-Pyrénées, Limousin)	François David	Patrice Boué
Formiris Rhône-Alpes - Auvergne (ex-Arpec de Grenoble, Lyon, Auvergne)	François Petinataud	Nicole Bourg-Eychenne
Formiris Méditerranée (ex-Arpec Provence-Alpes-Méditerranée, - Languedoc-Roussillon)	Bernard Boukandoura	Marc Keraudren
Formiris Antilles-Guyane (ex-Arpec de Martinique, Guadeloupe, Guyane)	Amos Ngoupayou	Bernadette Allen
Formiris La Réunion*	Félicité Anselme	René Rivière

* Territoire identique à celui de l'ex-Arpec.

** Non désigné à l'heure où nous mettons sous presse.

Catéchèse et première annonce : quels repères ?

Les membres de la commission nationale de catéchèse, lors de leur dernière session à Paris, les 14 et 15 novembre 2005, se sont interrogés sur « la situation de première évangélisation¹ » d'un établissement catholique. La dimension pastorale des écoles se doit aujourd'hui d'être explicitée, pour que chacun puisse entendre une première annonce qui s'articule sur le vécu de l'établissement. Tout

élève scolarisé dans l'enseignement catholique devrait pouvoir découvrir ce qui caractérise la foi chrétienne, sans qu'il lui soit demandé pour autant d'y adhérer. Cette annonce est donc à différencier de la démarche catéchétique qui ne peut être que volontaire, donc facultative.

L'ensemble de la communauté éducative est toutefois invité à participer activement au projet de l'établissement, et il est important que certains de ses mem-

bres soient capables de dire explicitement à qui et à quoi ce projet se réfère. Se pose ainsi la question de l'auto-évaluation de cette première annonce pour chaque école. Afin d'aider les établissements à faire le point sur cette question, la commission de catéchèse élabore un document qui leur fournira des repères. Validé lors d'une prochaine réunion, le 9 janvier 2006, il sera mis en ligne². Ce sera aussi la contribution de la

commission aux prochains états généraux de l'évaluation, prévus en avril 2006 par le secrétaire général de l'enseignement catholique. **MCJ**

1. Pour reprendre l'expression de M^{gr} Ricard, président de la Conférence des évêques de France.

2. Sur www.scolanet.org (rubrique « Solidarités et pastorale », puis « commissions nationales » et « catéchèse travaux »). Pour contribuer à la réflexion, vous pouvez contacter Pierre Robitaille, coordinateur des commissions nationales, par e-mail : p-robitaille@scolanet.org

Pour l'école inclusive

L'évaluation : un levier pour l'école inclusive¹ : tel fut le thème à l'ordre du jour de la Cnais², les 16 et 17 novembre dernier. Qu'est-ce que l'école inclusive ? Peut-on la définir ? Comment articuler l'inclusion et l'évaluation ? Vaste programme qui a obligé à redéfinir les termes « insertion » et « intégration » – mots lourds de sens, connotés, trop réducteurs – et « inclusion » qui dorénavant sera l'usage pour parler de la scolarisation des « élèves handicapés et à besoins éducatifs particuliers ». Une réflexion soutenue par les interventions de Raymond Duitoz, responsable de la mission AIS à la fédération Formiris, et Anne Jorro, professeur des universités à Toulouse-II. L'école inclusive sera celle qui répondra à « l'ouverture à tous », à « l'accueil des pas comme les autres », et incitera à « risquer l'inattendu de la personne et la différence », comme le prônent les assises. Les différences entre « inclusion » et « intégration » sont nombreuses, mais c'est dans la prise en compte des besoins particuliers de chacun – « dans un cadre ordinaire » et non



© G. Brouillet/Wane

Anne Jorro

Professeur à Toulouse -II

plus dans une unité spécialisée – et dans l'obligation de trouver une solution pour que chaque élève puisse atteindre le niveau d'études le plus élevé, que se fait la bascule de l'école intégrante à l'école inclusive. On se trouve donc face à un changement de posture à effectuer puisqu'il s'agira, dans tous les cas, de considérer les potentialités de l'élève handicapé(e) ou en difficulté plutôt que ses incapacités. On mettra en évidence ce que l'élève sait déjà faire et ce qui est à sa portée, ce qui n'est pas encore acquis et que l'on travaillera prioritairement par la suite. Belle (r)évolution. Car cette façon de « positiver » l'enfant n'est pas sans conséquence sur sa prise en charge et les relations avec les parents. Approche qui devra se retrouver dans toute évaluation pour qu'enfin on prête attention aux points forts et non aux manques. **EDC**

1. Un colloque international sur le thème « Pour une école inclusive - quelle formation des enseignants ? » a eu lieu à l'IUFM de Créteil les 25 et 26 novembre 2005.

2. Commission nationale de l'adaptation et intégration scolaires.

Donner et recevoir : un levier pour l'évaluation

Qu'est-ce que l'éducation à l'universel ? comment l'évaluer ? dépasser la seule charité et les actions humanitaires ponctuelles pour orienter vers l'éducation au développement et la solidarité internationale, construire des partenariats éducatifs dans la durée, qui prennent en compte les véritables besoins, mais surtout donner aux projets une véritable dimension d'éducation à l'universel, référée à l'Évangile ? Voici les questions débattues par la Cneu¹. Pour cela,

elle est partie du partenariat entre les diocèses de l'Aube et de Djibouti en s'appuyant sur la conférence « Donner-recevoir » de Jacques Leclerc du Sablon, prêtre de la Mission de France et ingénieur agronome. Conférence basée sur une expérience « de terrain », puisqu'il a passé dix ans en Tanzanie dans les villages de brousse et dix autres années en Chine. Deux pays où il a reçu de belles leçons d'humilité et d'humanité, notamment lorsqu'un paysan de la brousse lui a dit le jour de son départ : « Toi, au moins, tu

n'as pas fait de dégâts. » La Cneu, pour l'occasion, s'est délocalisée, est allée sur le terrain de l'autre, « ici, à Troyes », premier pas vers le « là-bas, à Djibouti », pour voir et entendre les partenaires engagés, travaillant en cohérence, et réunis dans l'« Amitié Troyes-Djibouti » : établissements scolaires, hôpitaux, université, école d'ingénieurs, mouvements et services d'Église, ainsi que « les compagnons du devoir », communauté accueillant des exclus. Car, comment envisager de la vraie solidarité internationale sans

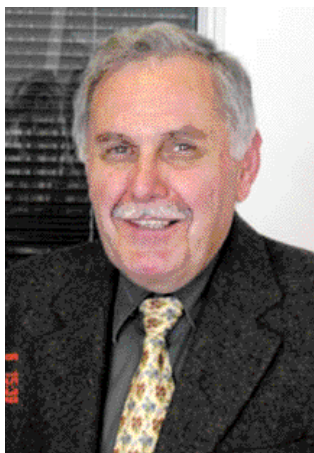
mettre en place, sur son propre lieu de vie, des actions pour mieux vivre ensemble et vivre en paix ? En matière éducative, cela signifie de multiples actes de citoyenneté – des conseils de jeunes formés à la prise de responsabilité et de parole, une implication de la communauté éducative dans son ensemble. Car, vivre en partenariat, c'est avant tout « un être ensemble qui peut se compléter par un faire ensemble ». **EDC**

1. Commission nationale éducation à l'universel.

La Fnogec consolide les « assises » des établissements

Pour tenir ses engagements éducatifs, l'enseignement catholique a besoin de solides « assises » et d'une tout aussi ferme et éclairée gestion de ses établissements. C'est précisément la mission de la Fnogec¹, présidée par Jacques Giroux, et qui, en son assemblée générale du 19 novembre 2005, a réuni, avec 80 participants, la

quasi-totalité de ses présidents d'Udogec et d'Urogec. Cette année encore, les activités de cette fédération ont été particulièrement riches, mobilisant une équipe nationale réduite mais aux compétences pointues, pour éclairer, par exemple, les Ogec sur les subtilités de la très prochaine circulaire sur les forfaits commu-



Jacques Giroux
Président de la Fnogec

naux enfin ouverts aux 35 % d'élèves accueillis hors de leur commune de résidence. Les Ogec en attendent un apport financier qui les aidera notamment à « repenser le mode de rémunération des chefs d'établissement du premier degré ».

Dans son rapport d'orientation, Jacques Giroux devait fixer, parmi bien d'autres projets d'actions, de « prolonger les négociations des forfaits communaux et [d'] ouvrir le chantier des forfaits départementaux et régionaux ». L'argent rentré, encore faut-il le gérer au mieux, et les établissements peuvent pour cela compter sur l'observatoire financier Indices (cf. pp. 34-35), qui permet une sorte d'audit en temps réel de leur situation. Poste lourd – ou alors trop délaissé –, l'immobilier va aussi faire l'objet

d'une réflexion sur « l'intérêt de développer des fondations porteuses ». Pour relayer et coordonner tous ces efforts, Jacques Giroux souhaite, d'une part, « développer les structures régionales [Urogec] pour tenir compte des effets croissants de la décentralisation et de la déconcentration », mettant en garde, sinon, sur les risques « d'être exclu définitivement de cette avancée démocratique locale ». Et,

d'autre part, en concertation avec le secrétariat général de l'enseignement catholique, finaliser, d'ici au printemps prochain, deux textes de référence pour les bénévoles en charge des Ogec : l'un éclairant « la participation des organismes de gestion à la mission éducative des établissements catholiques d'enseignement », l'autre établissant une « charte du président d'Ogec ». Ainsi resitué et renforcé dans sa mission, chacun pourra nourrir ses réflexions et participer pleinement à la charge qui lui est confiée.

Enfin, voulant développer le sentiment d'appartenance à une communauté et permettre l'information et l'expertise de chaque administrateur d'Ogec, l'assemblée générale a décidé du principe d'une formule d'abonnement de chaque président d'Ogec à *L'Arc boutant*, le mensuel de la Fnogec.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique, organisée en Unions départementales (Udogec) et régionales (Urogec). La Fnogec est sur internet : www.fnogec.org

Patrice Chéreau nous a quittés



Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Patrice Chéreau qui nous a quittés le 6 novembre 2005, à la suite d'un cancer. L'homme de projets que fut Patrice Chéreau, a notamment participé à l'aventure de « L'Informatique pour tous », au premier cédérom de

La Redoute, à la réalisation de *Kalliope* – logiciel d'expression sur internet, destiné aux élèves et aux enseignants –, à la création de *Karobas* – jeu de découverte de la citoyenneté à partir d'internet... Il a grandement contribué à la réflexion et à la mise en œuvre des nouvelles technologies dans l'enseignement catholique. Nous tenons à saluer sa disponibilité, son attention à tous, sa constance et son esprit d'entreprise. Il restera présent dans nos souvenirs, et dans nos prières nous le rejoindrons.

GDR

Cneap : journée d'alerte

Le 28 novembre 2005, le Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) a invité tous ses établissements et associations à organiser, sous des formes adaptées, une « journée nationale d'alerte » en vue d'informer toutes les communautés éducatives et leur environnement – notamment les Draf¹, les élus et les préfetures – de la situation préoccupante, en raison de l'insuffisance des crédits publics. Les perspectives de réduction d'emplois d'enseignants et de fermetures de classes ont été exposées.

Le même jour, les organisations syndicales représentatives des personnels, la Fep-CFDT², le Sniec-CFTC³ et le Spelc⁴ avaient lancé un mot d'ordre de grève

suivi à plus de 50 % par les enseignants.

Le Cneap et ses établissements témoignent positivement de la qualité d'écoute des interlocuteurs qu'ils ont rencontrés et de leur préoccupation d'accompagner les efforts de qualité de l'enseignement agricole. GDR

1. Directions régionales de l'agriculture et de la forêt.
2. Fédération de l'enseignement privé-Confédération française démocratique du travail.
3. Syndicat national de l'enseignement chrétien-Confédération française des travailleurs chrétiens.
4. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique.

Savoir +

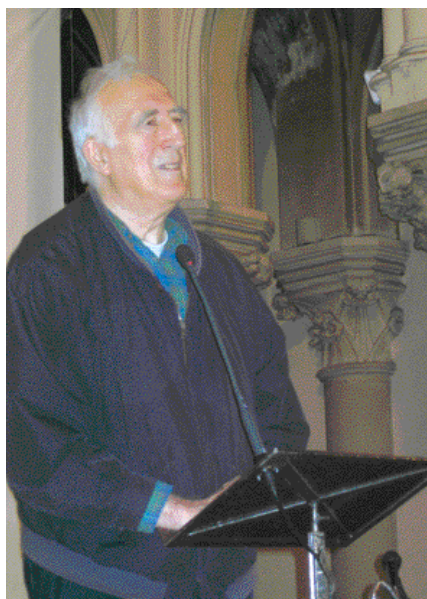
L'actualité du Cneap est sur internet, à l'adresse : <http://cneap.scolanet.org>

À nos abonnés

Depuis le mois de juillet dernier, notre publication rencontre quelques difficultés de distribution dues à des problèmes de routage. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser. Nous espérons que ces incidents trouveront une solution rapide, afin de vous servir avec rigueur en 2006.

L'intelligence au service du cœur

Les 3 et 4 novembre dernier, 230 professeurs étaient réunis à Paris pour une session nationale de formation de l'enseignement spécialisé. Parmi les conférenciers, Jean Vanier, fondateur de L'Arche, a su toucher les cœurs, en parlant de son expérience.



Jean Vanier
Fondateur de L'Arche

Quand Jean Vanier prend la parole, le silence devient épais. Cet ancien officier de marine, fils d'un gouverneur du Canada, vit depuis 41 ans avec des personnes ayant un handicap mental. Autant dire qu'il connaît son sujet ! À son actif : L'Arche, 130 communautés à travers le monde, qui réunissent ces personnes fragiles, leurs familles et des amis¹. Le 3 novembre dernier, c'est aux professeurs de l'enseignement spécialisé qu'il s'adressait, en évoquant des êtres qui lui sont chers. Claudia, par exemple, au Honduras, abandonnée à la naissance, aveugle, autiste, une des premières à avoir été accueillie à L'Arche. Il raconte : « Au début, elle hurlait car elle avait perdu les repères qu'elle s'était construits à l'asile. Il a fallu tout d'abord l'aider à

trouver une structure de vie (se coucher, se lever, aller aux toilettes...) puis qu'elle réalise qu'elle était aimée. » Comment ? « Par l'écoute, c'est la chose la plus essentielle. »

Cela conduit naturellement à l'amitié car « l'insertion comme l'inclusion ne se font que par l'amitié », a souligné celui qui partage tous ses repas avec des êtres souffrants. Un des textes fondateurs de L'Arche, a-t-il d'ailleurs rappelé, est ce passage de l'Évangile où Jésus dit : « Quand tu donnes un festin, invite des pauvres, des estropiés, des boiteux, des aveugles, et tu seras heureux [...] » (Lc 14,13-14).

Choix courageux

Pour Jean Vanier, l'Évangile « est toujours une invitation » où puiser la force de lutter contre l'exclusion, désormais au cœur de

notre société. À un enseignant qui lui demande : « Comment aider un jeune à changer une image blessée de soi ? », il répond : « Cela prend de très longues années. Il faut lui faire découvrir que ce qui sort de lui est beau – avec la poterie, la musique, le chant... Mais plus encore, qu'il sente qu'il peut être source de joie. » Et d'évoquer Françoise, accueillie en 1978, qui, à 71 ans, ne quitte plus son lit et est aveugle. « Et pourtant, les jeunes assistantes qui s'occupent de "leur petite mamie" sont heu-

*Les personnes
avec un handicap
ont beaucoup à nous
apprendre.*

reuses de la toucher, de parler avec elle. » Jean Vanier ajoute : « Cela pose la question du sens de sa vie, de celle de Claudia, de la personne humaine. Nous avons du mal à reconnaître que tout être est précieux. »

Et pourtant, selon Jean Vanier, les personnes avec un handicap ont beaucoup à nous apprendre. « Avec la liberté qui les caractérise, elles nous révèlent que c'est la relation la plus importante, et que l'intelligence doit être au service du cœur. » Un message reçu, non sans émotion, par des professeurs qui ont fait le choix courageux d'enseigner aux élèves les plus démunis.

SYLVIE HORGUELIN

L'enseignement spécialisé forme ses profs

Deux certificats permettent d'exercer dans l'enseignement spécialisé : le CAP-SH pour le 1^{er} degré et le tout nouveau 2CA-SH pour le 2^d degré*. L'enseignement catholique a rassemblé à Paris, les 3 et 4 novembre 2005, tous les professeurs qui préparent ces deux certificats**. « Une grande première ! » pour Raymond Duittoz, responsable de la mission Adaptation et intégration scolaires (AIS) à la fédération Formiris. « Jamais on n'aurait imaginé pouvoir réunir autant de professeurs qui représentent les deux ordres d'enseignement », s'est-il félicité. Ils étaient, en effet, 230, venus de toute la France, pour suivre des conférences et échanger sur leurs pratiques. En ouverture de la session, André Blandin, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, a déclaré : « L'AIS est une chance pour l'enseignement catholique et pour le système éducatif, car l'innovation pédagogique vient toujours des élèves en difficulté. » À la condition, toutefois, selon lui, « que les établissements travaillent en réseau pour éviter que ce soit toujours les mêmes qui accueillent les élèves en difficulté, mais aussi pour aider financièrement ceux qui ouvrent des classes spécialisées ». La mise en place de « réseaux AIS » serait-elle une condition nécessaire pour que l'école catholique remplisse au mieux sa mission : l'ouverture à tous ?

SH

* Respectivement : Certificat d'aptitude professionnelle pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap ; Certificat complémentaire pour les aides spécialisées, les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap. Cf. ECA 296, pp. 38-39.

** La session avait été préparée par l'ISP-Formation de Paris, l'Institut de l'Oratoire de Lyon et l'Ispec d'Angers.

1. L'Arche est sur internet à l'adresse suivante : www.larche.org

Anniversaire sportif

Les anciens élèves des filières catholiques de formation sportive se sont retrouvés en Vendée pour célébrer les 60 et 40 ans de leurs établissements.



Partage. Rien de tel qu'un cahier rempli de photos en noir et blanc pour ranimer des souvenirs.

Les cheveux ont blanchi, se sont clairsemés, les visages sont un peu plus marqués, mais les silhouettes sont restées sveltes dans l'ensemble, et les sourires sont francs. De belles, de très belles retrouvailles pour tous ces enseignants de sport, formés dans les filières catholiques – l'Enep, l'Ileps et l'Emep¹ – qui fêtaient les 22 et 23 octobre 2005 (et avec un peu de retard pour les deux premiers établissements), leurs naissances respectives, il y a 60 et 40 ans. Les regards brillaient, et la joie éclatait à chaque nouvelle rencontre. En particulier pour ceux qui, à la retraite depuis des années, n'avaient plus croisé leurs condisciples depuis fort longtemps. Quelque 350 enseignants et 70 accompagnateurs avaient fait le voyage à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée), à l'appel unitaire de deux de leurs collègues, Jacques Nauleau et Clément Garet. Dans la vaste salle de l'établissement Saint-Gabriel, Jean-Pierre Jolly, ancien intervenant à Elleps et président du Trait d'union

Ileps², la structure associative mise en place à cette occasion, s'est donc essayé au discours d'accueil, « exercice dans lequel [il] se sent [t] nettement moins à l'aise qu'à "tonitruer" »

(dixit le père Maucorps) sur les terrains de sport ou à convaincre les étudiants de l'importance de la didactique ou de l'évaluation formative formatrice ! C'est devant une assemblée assez émue qu'il a évoqué l'organisation de ce grand rassemblement et le travail de mémoire sur les institutions qu'il avait envisagé de faire rédiger par ses étudiants : « Mais il paraît que cela ne faisait pas très universitaire, commente-t-il, et qu'il valait mieux se pencher sur l'étude du "référentiel bondissant" [un ballon ! ndr] ou sur la dissection de "l'évaluation sommative normative ou critériée" pour être un bon enseignant ! »

Communion affective

Cet énorme travail de recherche, de compilation et de rédaction a néanmoins été entrepris, mais pas encore terminé en raison d'ennuis de santé de Jacques Nauleau, à qui, au nom de tous, Jean-Pierre

Jolly a souhaité un prompt rétablissement.

« Nous avons passé, qui à l'Emep, qui à l'Ileps, des moments inoubliables, et s'il était possible de retrouver notre jeunesse, je suis à peu près certain que nous recommencerions le même parcours... Quelques bêtises en moins, bien sûr ! Certes la vie nous a séparés, mais malgré les années, les souvenirs restent bien vivaces dans notre mémoire, et l'occasion nous est donnée aujourd'hui de les faire revivre en toute convivialité. »

Précédé d'une cérémonie religieuse empreinte d'une communion affective, un dîner de gala réunissait ces « chevaliers des stades et gymnases ». Chacun a pu évoquer, au cœur de sa « promo », tous les souvenirs qui ont jalonné sa vie professionnelle.

BRUNO GRELON

1. Respectivement : École normale d'éducation physique féminine, créée en 1943, Institut libre d'éducation physique supérieure, ouvert en 1944 (deux établissements regroupés en 1981) ; École du monitorat d'éducation physique, née en 1965, disparue en 1976.

2. Le Trait d'union Ileps a tenu sa première assemblée générale à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Un bureau a été élu, une cotisation de 10 € votée. Le siège a été fixé chez Clément Garet, 61 route du Cossay, Saint-Gildas-du-Rhuys. Tél. : 02 97 45 39 10.

Des débuts difficiles

« J'étais dans la première promotion, celle de 1943/1945, créée pendant la Seconde Guerre mondiale, à Paris. Nous étions tout de même 25 étudiantes. » L'air alerte, le verbe facile et le souvenir aux lèvres, Lucile Lhéruault, 80 ans passés et toujours bonne marcheuse, raconte ses années de formation. « Les locaux étaient affreux et dispersés dans toute la capitale. Faute de transports, il fallait prendre la bicyclette pour aller de la rue de la Tombe-Issoire au stade à Ivry-sur-Seine. Quant à la piscine, celle de La Butte-aux-Cailles, il fallait s'y entraîner à 7 heures du matin dans une eau non chauffée ! »



Lucile Lhéruault

© B. Grelon



Georges d'Arcy

© B. Grelon

Même formation un peu chaotique pour Georges d'Arcy, qui à 23 ans, en 1945, fait partie de la deuxième promotion. « Les cours théoriques étaient à la Catho, rue d'Assas, à Paris, et les entraînements, un peu partout dans les stades ou les salles, comme la lutte et la boxe, rue Montmartre. » Pas de problème pour trouver du travail, il y a de la place partout, mais faut-il encore faire sa place. « Yves Bouvyer [fondateur de l'Ileps] m'avait demandé de structurer l'éducation physique dans le diocèse de Lyon. À cette époque, les élèves avaient le droit à 20 minutes d'exercice par semaine, en tablier et galoches ! On se contentait de marcher au pas et de saluer ! J'ai donc dû structurer l'éducation physique pour 5 à 6 établissements et j'ai réussi à obtenir, au départ, une demi-heure d'éducation physique par... division. J'avais 80 à 100 élèves par cours, sans tenue, qu'on pouvait à la rigueur mettre en bras de chemise ! » BG

Les souvenirs continuent sur ECA+ (www.scolanet.org)

Prekos veut gérer l'hétérogénéité dans les classes

Prekos a presque deux ans¹ et déjà beaucoup grandi : 57 établissements, sur les 70 environ qui, dans l'enseignement catholique, se préoccupent d'accueillir aussi les enfants intellectuellement précoces (EIP), adhèrent à cette association qui se propose de mutualiser les expériences de ses adhérents tout en leur offrant une formation permanente. La journée du 16 novembre dernier, dans les locaux accueillants de Notre-Dame-de-Sion², a fait porter la réflexion des 144 enseignants et chefs d'établissement sur la « gestion de l'hétérogénéité dans les classes ».

« L'attention à la personne dans l'esprit des assises est notre raison d'être », a rappelé, d'entrée de jeu, Jean-Luc Guillemain, directeur diocésain de Tours (Indre-et-Loire). « La loi d'avril 2005 sur le handicap fait maintenant obligation à tous les établissements d'accueillir les enfants quels qu'ils soient et les EIP n'y font pas exception ! » a-t-il poursuivi.



Ensemble. Cinquante-sept établissements qui accueillent des enfants intellectuellement précoces, mutualisent leurs expériences.

On l'a bien constaté tout au long de cette journée de travail : la différence de ces enfants – finement analysée par François-Michel Drazzo, enseignant-chercheur³ –, qu'ils soient plus ou moins en décalage avec le groupe ou carrément en échec (certains se retrouvent, sans « vocation », dans des sections professionnelles) bouscule énormément les enseignants, souvent eux-mêmes d'anciens précoces dans la matière qu'ils enseignent. Et la créativité des

équipes qui cherchent à utiliser cette différence pour mieux faire progresser tout le monde⁴ laisse pantois ! Deux messages forts – à nourrir en consultant le site Prekos (cf. « Savoir + ») : chercher à mieux connaître le « fonctionnement » intellectuel de ces enfants (intuitifs ? inductifs ?) en lien avec des psychologues⁵ pour mieux les accueillir ; utiliser leur soif de découverte pour dynamiser tout le monde.

« L'intelligence pédagogique est

constamment provoquée par ce public particulier qui oblige à des expérimentations qu'on ne trouve pas dans les manuels. Une manière de construire l'enseignement catholique de... 2020 ! » concluait le président, Guy Pican.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Cf. ECA 283, p. 12.
2. Adresse : 61 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.
3. Professeur agrégé de lettres classiques, il a enseigné pendant dix ans dans des classes pour enfants précoces.
4. Florence Mainoldi, directrice de l'école Sainte-Marie-Blancarde, à Marseille, a expliqué, avec deux enseignants du collège Sainte-Marie-Blancarde et du lycée l'Olivier, comment dès le CM les élèves peuvent échapper à l'« étalonnage » qui fait coïncider classe et année de naissance.
5. Fabrice Bak est intervenu pour expliquer les handicaps et potentiels des EIP. Il dirige l'Institut de formation et d'études en psychologie cognitive appliquée (Ifecca), à Lyon. E-mail : f.bak@wanadoo.fr

Savoir +

Contact : Association Prekos, 31 rue de la Pompe, 75016 Paris. Sur internet : www.prekos.asso.fr

530 000 visiteurs au Salon de l'éducation



Son succès, le 7^e Salon de l'éducation le doit à la qualité du Salon Educatec qui correspond de plus en plus aux attentes des enseignants qui ont envie de rencontrer leurs fournisseurs, à la compétence de l'Étudiant pour présenter aux jeunes et à leurs familles les formations qu'ils recherchent, et à la Ligue de l'enseignement, organisatrice de l'événement, qui a su donner un véritable contenu éditorial aux grands débats pédagogiques du Salon. Le nombre important de visiteurs – 530 000, cette année – s'est fait sentir sur le stand de l'enseignement catholique dont les pôles d'information « BTS et classes préparatoires », « Devenir enseignant », « Universités » ont été particulièrement sollicités. À noter également, le passage sur le stand de nombreux invités de marque, dont le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche, ainsi que le commissaire européen chargé de l'éducation.

La prochaine édition du Salon de l'éducation, dont la dimension européenne sera un axe fort, aura lieu du jeudi 16 au dimanche 19 novembre 2006.

GDR

2 décembre 2005 : parole tenue

Les communautés éducatives ont tenu parole en relevant le défi de se retrouver le 2 décembre 2005 pour écrire les « Cahiers de leurs réussites ». Dans de très nombreux établissements, des bougies ont été allumées, des élèves ont pu parler avec les adultes, des parents ont été accueillis et écoutés, des enseignants et personnels d'éducation et de service ont présenté leurs initiatives, des conseils d'établissement se sont réunis, des réussites ont été partagées. Plus de 300 « Cahiers de la réussite » sont déjà parvenus sur le site des assises. Ce foisonnement est révélateur d'un véritable dynamisme de l'enseignement catholique. Nous y reviendrons très largement dans notre numéro de janvier 2006.

Savoir +

Feuilletez les « Cahiers de la réussite » sur www.assises.org

GDR

En avant dans l'Espérance !

Plus de 200 chefs d'établissement ont participé à la session annuelle de l'Addec¹, du 17 au 19 novembre 2005, au Puy-en-Velay. Un lieu de grande spiritualité, marqué cet te année par un jubilé qui venait à point nommé nourrir la réflexion engagée par l'Addec sur l'espérance.

L'homme vit l'espérance dans une attente et une recherche d'un bien futur, incertain, difficile à atteindre mais possible, a expliqué le philosophe Serge Monnier devant les 200 chefs d'établissement, réunis au Puy-en-Velay (Haute-Loire) pour la session annuelle de l'Addec. L'espérance exige la magnanimité, c'est-à-dire l'ouverture d'esprit à aimer ce qui est grand, la force qui permet d'affronter les difficultés, et l'humilité qui revient à avoir une juste connaissance de soi-même. Toutes ces attitudes se développent par une éducation qui fait de l'humanité l'objet même de l'espérance. Orien-

« L'espérance qui s'accompagne d'une grande confiance, nous devons la transmettre plus par ce que nous sommes que par ce que nous disons. »

*M^{gr} Henri Brincard,
évêque du Puy-en-Velay,
président de l'Addec.*

ter, élever le regard, donner le goût du beau, inspirer la confiance, construire et partager un idéal, découvrir le courage de la parole, développer le sens de l'effort sont autant de traits de l'éducation, nécessaires pour former un jeune à être un homme d'espérance. Mais cela n'est possible, a conclu Serge Monnier, que si l'éducateur « est d'abord lui-même un homme d'espérance ». Pour le père Jean-Marie Petitclerc,



Le bureau de l'Addec. De gauche à droite : frère Arsène Pelmoine, trésorier ; M^{re} Henri Brincard, président ; sœur Carmen Moranville, secrétaire générale.

prêtre salésien de Don Bosco, « l'éducateur est bien, aussi, un semeur d'espérance dans une société en perte de confiance... et dont la désespérance ressentie conduit à l'explosion. [...] Or, c'est la peur de demain qui ressort ». La responsabilité éducative est en jeu pour donner aux jeunes des clés de lecture du monde. Elle est « une urgence pour faire face au catalogue des dysfonctionnements présentés au 20-heures [...], aux multiples regards négatifs dont les conséquences sont de vivre dans l'immédiateté, dans le tout-tout-de-suite ». La question du sens est posée devant la déprime et les attitudes suicidaires de nombreux jeunes. « Lorsqu'un enseignant est face à 30 élèves, il y en a trois qui se posent la question : "Est-ce que je me flingue ce soir ?" » L'éducateur est là pour centrer le regard sur tout ce qui pousse, pour offrir le meilleur terrain pour que la graine devienne un arbre. « Les établissements doivent être des lieux non seulement de sécurisation, avec des cadres, des règles, mais aussi de responsabilisation, a avancé Jean-Marie Petitclerc. Le plus grand bonheur, c'est de permettre à l'autre de donner.

Les jeunes attendent que les adultes leur disent : "J'ai besoin de toi." » Ainsi, mettre en œuvre une pédagogie de l'espérance revient à accompagner le jeune dans la relecture de son histoire pour le rendre capable de se projeter ; à faire la fête de la réussite ; à ne pas enfermer dans l'échec, à ne pas réduire un enfant à ses comportements. « Devant un jeune qui vient de commettre un délit, la posture de l'éducateur est de lui dire "Je te sanctionne", et non "Tu es un délinquant." Dire "Tu as menti" ou "Tu es un menteur", n'est pas la même chose. » Par ailleurs, il est nécessaire d'inscrire les jeunes vivant dans les quartiers difficiles, dans la mobilité, dans la découverte d'un ailleurs. L'absence de mobilité les place dans l'impossibilité de se mobiliser. « Une pédagogie de l'espérance, a conclu Jean-Marie Petitclerc, est une pédagogie du projet qui permet de passer du rêve à sa réalisation... Espérer nécessite de croire et d'aimer. » Ces regards sur l'espérance trouvaient toute leur résonance dans les interventions de Paul Marlartre, secrétaire général de l'enseignement catholique, et de Ma-

rie-Noëlle Thabut, bibliste et théologienne. Pour l'un, il n'est pas possible d'éduquer sans risquer la communauté éducative, la différence et l'inattendu de la personne. Autant de risques qui font qu'éduquer se traduit par une « passion d'Espérance » en tout homme et en tout l'homme, à vivre concrètement au quotidien. Pour l'autre, le déploiement de l'espérance se retrouve dans tous les aspects de la pédagogie de Dieu. Tous les textes de la Bible, et les images qu'elle donne à voir, nous font vivre et découvrir la tendresse et l'attention de Dieu.

Écoute, partage, ressourcement

À lire les premières remontées de cette session, *En avant dans l'Espérance* ne fut ni un slogan ni une suite de discours. Ces trois jours au Puy furent un temps fort d'écoute, de partage, de ressourcement. Conférences, célébrations, marche, repas... ont permis « de se "rebooster" », « de se recentrer sur une vertu théologique centrale qui est au cœur des assises et de l'actualité », « de faire le plein d'énergie et d'espérance ». Au soir du 18 novembre, les membres de l'Addec ont goûté le spectacle du jubilé, *Salve Regina*. Appréciation générale : « On en revient avec plein d'images dans les yeux, plein de paroles d'espérance, avec une grande sérénité. »

GILLES DU RETAIL

1. Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien.

Savoir +

Retrouvez l'Addec sur internet : <http://addec.free.fr>

Langues vivantes : mieux vaut commencer tôt...

La Direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) a enquêté en mai-juin auprès des élèves de CM2 et de troisième¹. Son but : « faire un point aussi objectif que possible » sur les compétences des élèves en langues vivantes à l'issue de l'école élémentaire et en fin de collège. Les évaluations conduites par la DEP font apparaître l'impact bénéfique de l'apprentissage précoce : les élèves ont une maîtrise d'autant plus affirmée des langues qu'ils en ont commencé tôt

l'apprentissage. Ainsi, en anglais, « les performances des élèves se différencient selon la classe de début d'apprentissage ». De même, en allemand : « En compréhension orale, les performances sont d'autant meilleures que l'apprentissage a débuté tôt en primaire. » Alors même que la loi d'orientation et de programme sur l'avenir de l'école² dispose que l'enseignement des langues vivantes va être généralisé à tous les élèves de CE2 puis de CE1 en 2007, et qu'une deuxième langue sera progressivement proposée à partir de la classe de 5^e, les résultats de ces enquêtes arrivent à point.

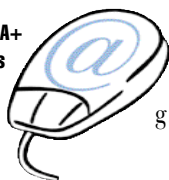
Reste que les autres enseignements livrés par les en-

quêtes de la DEP sont loin d'être tous aussi positifs. Ainsi, en fin de collège, un quart seulement des élèves maîtrisent bien ou très bien la compréhension orale ou la compréhension écrite de l'anglais (LV1) ou de l'allemand (LV1 ou LV2). En espagnol, les performances des élèves sont supérieures : la moitié de ceux qui ont appris l'espagnol en seconde langue le comprennent bien ou très bien à l'oral, un quart le comprennent bien ou très bien à l'écrit. Côté expression écrite, les évaluations ont mis en évidence « les difficultés que rencontrent les élèves dans ce domaine », et ce quelle que soit la langue étudiée. À lire les conclusions des enquêtes de la DEP, le plan, qui,

dans le cadre de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, vise à renforcer l'enseignement des langues vivantes, apparaît plus que jamais comme une « ardente obligation ».

VÉRONIQUE GLINEUR

À lire dans ECA+ (www.scolanet.org) : « Des langues plus vivantes que d'autres dans le second degré. »



1. Notes Évaluation 05.06 « Les compétences en anglais des élèves en fin d'école », 05.07 « Les compétences en allemand des élèves en fin d'école », 05.08 « Les compétences en anglais des élèves en fin de collège », 05.09 « Les compétences en allemand des élèves en fin de collège » et 05.10 « Les compétences en espagnol des élèves en fin de collège ». Toutes datées de septembre 2005 et disponibles sur internet, à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/stateval
2. Loi 2005-380 du 23 avril 2005 au BOEN 18 du 5 mai 2005. Voir aussi l'arrêté du 25 juillet 2005 au BOEN 31 du 1^{er} septembre 2005.

Une brochure à distribuer à vos élèves pour promouvoir le BTS.

L'exemplaire : 0,50 €
0,25 € à partir de 100 exemplaires
0,20 € à partir de 1 000 exemplaires

Une plaquette conçue par

RENASUP
Réseau National d'Enseignement Supérieur



BON DE COMMANDE BTS

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires à €. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

Entrez dans l'infosphère



Le dernier-né de Bayard Presse vise haut et large. Après le très littéraire et féminin *Muze*¹, lancé l'an dernier, *Eureka* s'adresse à un public de jeunes adultes, filles et garçons, curieux de tout, dès leur sortie du collège, et jusqu'aux débuts de leurs choix de vie. Son ambition ? Aider le lecteur à décrypter les signes dont regorge l'infosphère éclose avec les progrès des technologies de l'information et de sa diffusion tous azimuts. Signes particuliers ?

« Curiosité, gaieté et sérieux, qui tranchent avec les tendances du moment, tendances à la facilité et à la vulgarité », d'après les mots du président de Bayard, Bruno Frappat. *Eureka* se découpe en trois volets : « Futurs & Co », « Transversales » et « Décryptages », pour un regard « à travers le temps, l'espace et les disciplines ». Politique, philosophie, économie ou histoire y seront traitées au même titre que les sciences, sur une maquette soignée et pleine de vie, richement illustrée de photos, d'images de synthèse et de schémas. Sven Ortolini, responsable éditorial d'*Eureka*, physicien et ancien de *Science et Vie Junior*, souhaite ainsi montrer à ses lecteurs que « le monde est à leur portée, et l'avenir pas forcément noir ». Les théories de l'univers, l'affaire Rosa Parks, la notion de gratuité, les vents, la chute du Mur de Berlin, une marque de vêtements en vogue sont au sommaire du premier numéro, paru le 18 novembre dernier. Bon vent !

SB

Savoir +

Eureka est en kiosque au prix de lancement de 3,90 €. Abonnement 1 an (12 numéros) : 59,80 €.
Un site internet pour découvrir le magazine : www.eureka-mag.fr

1. Cf. ECA 287, p. 60.

Handicap : dire, agir

Femmes handicapées : la vie devant elles » : tel était le thème du forum organisé par l'association « Femmes pour le dire, Femmes pour agir¹ », le 16 novembre dernier, à la mairie du XIII^e arrondissement de Paris. Dans son discours d'ouverture, Simone Veil, ancienne ministre et ancienne présidente du Parlement européen, lançait : « On peut tout oublier : le froid, la faim, mais les humiliations jamais ! »

C'est précisément pour lutter contre « le dégoût » provoqué par le handicap que cette association a été créée, en avril 2003, par Maudy Piot, une femme non voyante. Un colloque tous les deux ans pour permettre aux handicapés – des deux sexes ! – de s'exprimer sans intermédiaire, et un message qui a été entendu : 650 personnes au forum, 200 adhérents valides et handicapés (dont nombre d'enseignantes que l'Éducation nationale ne rechigne pas à employer).

MCJ

1. Adresse : 16 rue Émile-Duclaux 75015 Paris. Tél. : 01 45 66 63 97.
Site internet (où on pourra bientôt lire le contenu des interventions du colloque) : www.femmespourledire.asso.fr

La rue n'est pas condamnée à n'être qu'une zone de non-droit !

Au-delà du jeu et de l'inconséquence de comportements individuels, Scouts et Guides de France identifient les événements de cet automne dans les banlieues, comme l'expression d'une demande collective à dimension nationale.

Pour ce mouvement d'Église, « ces jeunes veulent qu'on leur laisse une place, quitte à l'exprimer dans l'excès et une démesure inquiétante. Ils demandent que l'on reconnaisse leurs dynamismes et leurs énergies propres à l'heure du succès de la mode quartier : pantalons baggies, rap [...] ».

Et d'ajouter : « L'heure n'est pas à la nostalgie de l'assistanat. Depuis quelques années, les jeunes découvrent

la culture du bénévolat et s'engagent dans leurs quartiers. Acteurs de notre société, ils souffrent de discrimination à l'embauche ou dans la recherche de stages. Cela révèle la difficulté de notre pays à reconnaître les initiatives positives portées par les quartiers et à nous en saisir.

« Des centaines de bénévoles Scouts et Guides de France, issus de quartiers populaires et de centres-villes travaillent tout au long de l'année et proposent à 2 700 jeunes d'investir la rue comme un espace d'éducation et de jeu [...]. Aujourd'hui, les Scouts et Guides de France se tiennent disponibles, dans la mesure de leurs moyens, pour participer à la promotion d'une France multiple, diverse et ouverte. »

Joël Thomas, président du CCFD



© CCFD

Joël Thomas a été élu, le 18 novembre 2005, président du Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) pour un mandat de trois ans, à partir du 1^{er} janvier 2006. Âgé de 58 ans, Joël Thomas a une longue expérience d'engagement associatif et syndical. Il fut notamment secrétaire national de l'Action catholique ouvrière (ACO) de 1989 à 1992.

Rappelons que le CCFD, association loi 1901, reconnue d'utilité publique, réunit vingt-huit mouvements et services d'Église, dont l'enseignement catholique.

Un concours pour mieux vivre ensemble

Lisez, relisez cette phrase « choc » de Martin Luther King : « Il nous faut apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous périrons ensemble comme des imbéciles. » Puis, en équipe de quatre, créez le spot¹ de lancement d'une campagne de sensibilisation sur le thème « Vivre ensemble ». Ce concours européen, organisé par le mouvement Pax Christi², s'adresse aux lycéens de l'enseignement catholique, des aumôneries du public et des mouvements de jeunes. À

gagner : un voyage-rencontre avec les meilleures équipes de chaque pays participant.

1. Sur logiciel PowerPoint. Durée : 30 secondes à 2 minutes. Date limite des envois (sur cédérom) : 31 mars 2006.
2. Sections France, Grande-Bretagne, Allemagne, Belgique (Flandres).

Savoir +

Inscriptions : Pax Christi France, 5 rue Morère, 75014 Paris.
Tél. : 01 44 49 06 36.
E-mail : pax.christi-france@wanadoo.fr

Ouvrir l'avenir

« Transmettre, partager des valeurs, susciter des libertés » : c'est sur ce thème qu'ont réfléchi les quelque 3 500 participants aux Semaines sociales, du 25 au 27 novembre 2005, à Paris-La Défense. Une manière d'université populaire (créée en 1925) que les jeunes gagneraient à découvrir !



Parole de sociologue. Selon Robert Rochefort, la transmission, hier assimilée à l'éducation ou à la formation, est aujourd'hui davantage comprise comme un mouvement vers l'autre.

Sans claire vision de l'homme, il semble difficile de proposer aux jeunes un chemin de vie : la lecture de ce message de Benoît XVI, au début du travail collectif, a confirmé les participants, venus de tous les horizons suivre la 80^e Semaine sociale de France, dans leur désir de mieux assumer leurs différents rôles, qu'ils soient parents, grands-parents, éducateurs professionnels, membres d'une asso-

ciation, d'une communauté paroissiale, ou d'une école...

C'est en assemblée plénière, le vendredi 25 novembre, que Robert Rochefort, directeur général du Credoc¹ et vice-président des Semaines sociales², a renvoyé à l'assemblée l'image (cernée par des études et sondages divers) que nous nous faisons tous de la transmission : elle serait « en panne » si l'on s'en tenait à la surface des chiffres et des déclarations. À y regarder de plus près, selon lui, il s'agirait moins d'un vide que d'un trop-plein. Mais un trop-plein désordonné et brouillé : « *Quand on parle de crise de la transmission, c'est que ce qui se transmet n'est pas considéré comme prioritaire. Nous n'en avons pas la maîtrise, elle nous échappe !* » Témoin, cette femme qui aurait voulu transmettre à son fils le goût du théâtre, mais qui, selon le jeune homme, « *lui a appris la liberté et l'importance de la confiance* »

Il y a dix ans, on aurait assimilé la transmission à l'éducation ou à la formation, a souligné Robert Rochefort. Aujourd'hui, elle est davantage comprise comme un mouvement vers l'autre, un espoir de le rencontrer en toute liberté. L'envie, couramment partagée chez nos concitoyens, a-t-il souligné, « *de faire naître la personne à partir de l'individu* ». Bonne nouvelle ! Et qui serait vraie dans toutes les institutions prioritairement concernées (famille, école, mouvements...) : « *Chacune est porteuse de l'intégralité du programme de la transmission et condamnée à en porter l'angoisse anthropologique avec les autres.* » Sachant, poursuivait le sociologue, que toutes

sont confrontées à la quasi-nécessité de faire éprouver ce qu'elles affirment, car rien n'est aujourd'hui reconnu comme valable si l'on n'a pu en faire l'expérience ou en découvrir, de ses yeux, le témoignage vivant ! Mais gardons-nous de croire que tout cela nous échappe, que nous ne comptons pour rien et que tout se ferait immédiatement ou jamais : Robert Rochefort nous a exhortés à la pratique d'une lucidité dynamique.

Peut-on changer l'école pour assurer une transmission équitable à tous les enfants ?

La transmission « verticale » – entre générations – reste fondamentale. Oui, il faut « *laisser du temps au temps* » sans se désespérer, ce qui serait une « *non-rentabilité immédiate* ». Certes, l'exemplarité est la clef d'une communication réussie en la matière, mais elle ne dispense pas (ni les politiques, ni les parents, ni les maîtres...) de proposer un idéal qui dépasse son « *émetteur* ». On peut toujours montrer le chemin en partageant sur la difficulté d'y parvenir : « *partage et confiance* » sont, en effet, les mots clefs d'une transmission réussie.

Et l'école³ ? Peut-on la changer pour assurer une transmission équitable à tous les enfants ? Des réponses partielles et plus ou moins réconfortantes ont circulé dans un atelier très riche : faire passer les classes de cours préparatoire et de cours élé-

mentaire de 24 à 18 élèves, réduirait de 40 % l'écart des performances en lecture entre les élèves de Zep⁵ et les autres⁶.

Effet Pygmalion

Déterminante pour la réussite d'un enfant, est la représentation que s'en fait son entourage a rappelé l'éducateur Jean-Marie Petitclerc : effet Pygmalion, quand tu nous tiens ! Faut-il changer les structures ? En tout cas, « *il est impératif de garder la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans*, a répondu Claude Thélot, à condition de la réussir ! ». Et Marie-Danielle Pierrelée, conseillère à la Fondation des Orphelins Apprentis d'Auteuil, l'a répété : « *L'école peut résister au tri et mettre en œuvre la solidarité !* »

Rappelons-nous : la transmission s'inscrit dans le temps. « *Nous ne pouvons transmettre que ce qui ouvre l'avenir... Ce que nous avons à léguer, c'est l'art de la marche et le goût de la grande amitié !* » nous suggérait Maurice Bellet⁷.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.
2. Sur internet : www.ssf-fr.org
3. « *Que transmettons-nous à nos enfants ?* », sondage TNS/Sofres/Pèlerin, Pèlerin n° 6417 (24 novembre 2005). Sur internet : www.pelerin.info
4. L'un des six chantiers travaillés ensuite en ateliers avec la famille, l'Église, la vie associative, les médias et le monde du travail.
5. Zone d'éducation prioritaire.
6. Statistiques avancées par Denis Meuret, professeur de sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne. Auteur de *La justice du système éducatif*, De Boeck-Wesmael, 1999.
7. Prêtre, psychanalyste, philosophe et théologien. Dernier titre paru : *La traversée de l'en-bas*, Bayard, 2005.



Noël 2005, retrouver la saveur de l'Eucharistie

À Noël, Dieu devient homme et, naissant comme un enfant, il engage chaque être humain à devenir enfant, enfant d'un même père, enfant de Dieu.

Dans sa forme marchande, urbaine, sociale, Noël est devenu une fête englobante de l'ensemble de la société française à un moment où celle-ci ressent un malaise profond exprimé encore récemment par les tensions dans les banlieues. Les symboles culturels et religieux s'y croisent : saint Nicolas ou Père Noël, vieux débat ! Crèche et/ou sapin. Je me souviens encore du regard émerveillé de ce jeune enfant musulman tout heureux d'apporter au cœur de la crèche le personnage de son « Roi mage » aux couleurs vertes de l'islam.

Ils n'ont pas tout à fait tort ces « gamins de banlieue » qui confondent les « bagnoles » avec les cierges des églises !

Tout être humain a d'abord été un enfant ! Noël est la fête qui rend les enfants « rois ». La bonne nouvelle de la venue d'un « messie », « un roi juste et bon », est une attente qu'aucun peuple, qu'aucune religion ne peut garder pour son seul usage. Cette attente rejoint mystérieusement le cœur de chaque être humain. Elle postule l'existence d'une seule et unique famille humaine.

La situation des marginaux, des pauvres, des révoltés qui, volontairement ou non, sont exclus ou

s'excluent eux-mêmes de la fête, apparaît d'autant plus scandaleuse car, au-delà de la croyance en Dieu, c'est la fraternité universelle qui est blessée.

On sait que cette fête de Noël, qui est sans doute la plus populaire, est l'occasion pour beaucoup de s'approcher d'une célébration chrétienne, d'accompagner un enfant, d'entrouvrir la porte, de prendre un petit air de messe.

De ces rencontres ponctuelles, épisodiques, le texte récent des évêques de France sur la catéchèse livre une appréciation positive : elles ne sont pas à discréditer, au contraire, elles sont le lieu et le temps propres à une « première annonce ».

Attention, il ne s'agit pas d'une annonce au rabais, ou d'un produit soldé ou simplifié ! Car, ne pas emballer le cadeau, c'est tuer Noël. Il s'agit, bien au contraire, de faire flamboyer tout l'éclat du mystère chrétien, de le proposer librement dans toute son intention, dans toute sa portée.

Dieu devient homme, en Jésus, et, comme chaque homme, dans le dénuement à la fois fragile et familial d'une naissance, en ce qu'elle a à la fois d'intime pour les parents et de bouleversement et donc de public pour l'entourage. Bien avant nous, François d'Assise, apôtre de la paix et du dialogue interreligieux, avait saisi que la foi en la « crèche » permettait de déployer la fête de Noël dans les familles, dans les écoles, dans les paroisses, au cœur des villes, et qu'il fallait laisser entrer, comme pour les santons de Pro-

vence, chacun dans la crèche, même le bœuf et l'âne !

Le petit enfant qui y apporte sa peluche, est bien, sans le savoir, dans l'esprit du pauvre d'Assise. Plus exactement, le pauvre d'Assise sait, au cœur de son existence de croyant, faite de doutes et de convictions, que l'amour de Dieu fait de chacun un enfant du Père.

Famille humaine

Le mouvement complet d'une « première annonce » trouve dans l'Eucharistie, dans toute Eucharistie, mais spécialement dans celle de Noël, son déploiement.

L'Eucharistie a un goût et une saveur, et ils sont uniques. C'est le goût et la saveur du Christ. Jésus mort sur la Croix, ressuscité et pour nous vivant, offert dans le pain et le vin.

Le mouvement même de l'Eucharistie rappelle que celui qui tisse en chacun la fraternité, le Christ, est aussi celui qui est rejeté par cette même famille humaine. Parce que le Fils de Dieu a été paria, exclu, rejeté, humilié, battu, mis à mort, il n'y a pas de paria ni d'exclu pour Dieu dans la famille humaine. Sa lumière brille sur les méchants et sur les bons. Cette lumière brille dans nos églises illuminées, mais aussi aux portes ouvertes. Cette lumière brille dehors dans nos fêtes païennes et plus encore dans les recoins déserts de l'ennui, de la tristesse, de la solitude des zones urbaines sans âme.

Ils n'ont pas tout à fait tort ces « gamins de banlieue » qui confondent les « bagnoles » avec les

cierges des églises ! Dans les deux cas, ils envoient des messages de détresse au ciel et à l'ensemble de la société.

Parce que l'Eucharistie déploie l'ensemble du mystère chrétien de Jésus né pour nous, mort pour nous, ressuscité pour nous, vivant hier, aujourd'hui et demain, elle propose une réponse à ces cris, elle propose de les inscrire au cœur de Dieu, elle propose de les inscrire comme un cri de Dieu dans la conscience de chacun.

Le repas de Noël et l'Eucharistie ont ceci de commun : ils se ressemblent toujours dans leurs structures, dans leurs menus, et pourtant nous avons joie à les retrouver, à nous retrouver, de génération en génération, autour de la table – Noël, l'Eucharistie, l'appel de ces jeunes cherchent à faire grandir en nous la fraternité.

L'Eucharistie ne serait-elle pas toujours ce même repas à la saveur incomparable, qui laisse passer en soi la trace du ressuscité pour en vivre au quotidien ?

Bonne Eucharistie, joyeux Noël, telle est la « première annonce » que sonnent les cloches et les clochettes de Noël : Dieu est vivant, il vient de naître, en s'inscrivant en nous, il nous laisse naître et renaître au sens de la fraternité. Notre société a soif de cette audace : oser une fraternité qui intègre vraiment.

PÈRE HUGUES DERYCKE



Lisez la version intégrale de ce texte dans ECA+ (www.scolanet.org)

Une loi centenaire

En ces temps de commémoration du centenaire de la loi du 9 décembre 1905 sur la séparation des Églises et de l'État, La Documentation française rassemble, dans un numéro de la revue *Problèmes politiques et sociaux*¹, des éléments de réflexion sur cette exception culturelle que constitue la laïcité à la française.

« Cette laïcité, rappelle Dominique Borne² en introduction à cette publication, a été élaborée tout au long du XIX^e siècle et en résonance avec le processus de construction de la République. » Cette histoire dans laquelle s'enracine la loi de 1905 – « histoire qui pèse [aujourd'hui encore] sur notre conception de la laïcité » – est relue via différentes contributions. On s'intéressera en particulier à celles qu'Antoine Prost et Brigitte Gaudemet-Basdevant consacrent à la question scolaire³.

Avec Philippe Joutard, Dominique Borne et Régis Debray, c'est la question de l'enseignement du fait religieux qui est abordée⁴. Autre question posée à l'école, celle de la diversité culturelle de notre société. L'école doit-elle l'ignorer et rester « résolument à part », être « un sanctuaire à l'abri du monde », ou doit-elle en prendre acte et chercher à la traiter ?

Un siècle après l'adoption d'une loi constitutive de l'identité française, comme le souligne Dominique Borne, on ne saurait ignorer les profondes transformations qui ont affecté notre société. Sécularisation, baisse des pratiques religieuses, diversité et émiettement des manifestations du religieux, émergence de nouvelles confessions au nombre desquelles l'islam dont la présence a longtemps été occultée : Jean-Louis Schlegel, Cécile Joly, Driss El Yazami, Danièle Hervieu-Léger⁵ analysent la nouvelle donne religieuse. Conséquence : d'aucuns s'interrogent sur la nécessité d'une révision de ce « monument de l'histoire nationale » que constitue la loi de 1905.

Faut-il réfléchir à un nouvel équi-

libre entre l'État et les religions ? Pour éclairer cette question, *Problèmes politiques et sociaux* propose un détour par d'autres modèles européens.

VÉRONIQUE GLINEUR

Problèmes politiques et sociaux, La Documentation française, 29 quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Prix au n° : 9 €.

1. « La laïcité - mémoire et exigences du présent », n° 917 (octobre 2005).
2. Doyen honoraire de l'Inspection générale de l'Éducation nationale (IGEN) et président du comité de direction de l'Institut européen en sciences des religions (ISR).
3. « Genèse des lois fondamentales » et « Le régime de l'enseignement privé ».
4. « Propositions pour l'enseignement de l'histoire des religions », « Quelles résistances à l'enseignement du fait religieux ? » et « Pourquoi parler du fait religieux et de quoi parle-t-on ? ».
5. « Déchristianisation et nouvelles formes de pratique religieuse », « Le religieux "hors piste" et les "niches" communautaires », « L'islam dans la société française », « Désinstitutionnalisation du religieux et gestion laïque ».

Livres des Maccabées

C'est aux livres des Maccabées que *Le Monde de la Bible* consacre le dossier de son numéro 168. « La première raison [qui a présidé à ce choix], explique Jean-Luc Pouthier¹, est l'intérêt de leur lecture tant pour leur style que pour les questions de fond posées. [...] Il y a plus. [...] La révolte des Maccabées n'est pas que l'expression d'une résistance identitaire aux excès du pouvoir grec. Elle est aussi le début d'un nouvel âge du judaïsme qui culminera au temps de Jésus. Connaître ce qui se passe sous les Maccabées, c'est mieux comprendre le monde juif du I^{er} siècle. » Comment expliquer la révolte de Judas Maccabée et de ses frères contre le roi de Syrie, Antiochus Épiphane ? Quelles furent les conséquences religieuses et politiques de la victoire des Maccabées ? Quel message théologique fort est porté par ces livres ? Sur toutes ces questions, *Le Monde de la Bible* apporte l'éclairage des travaux et des interprétations les plus récentes. VG

Le Monde de la Bible, 3-5 rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08. Prix au n° : 9 €.

1. Directeur de la rédaction.

3^e conférence internationale sur la violence à l'école

BORDEAUX (33)

Du 12 au 14 janvier 2006

Organisée par l'Observatoire international de la violence à l'école, avec l'Observatoire européen de la violence scolaire et l'Observatoire canadien pour la prévention de la violence à l'école, cette conférence réunira des chercheurs et praticiens venus d'une trentaine de pays et sera l'occasion de rassembler le savoir international sur ce phénomène, d'un point de vue multidisciplinaire : criminologie, psychologie, sciences de l'éducation, anthropologie et sociologie.

Programme complet et formulaire d'inscription sur www.obsviolence.com/french/colloques

Admissions parallèles et seconds cycles spécialisés

PARIS (75)

13 et 14 janvier 2006

Cités des sciences et de l'industrie - Espace Condorcet

Titulaires d'un Deug ou d'un BTS, soucieux d'atteindre un niveau bac + 3 dont la réforme LMD a fait le premier palier de l'enseignement supérieur, et diplômés bac + 3 ou + 4, désireux d'acquiescir une année de spécialisation trouveront des réponses lors de ce salon unique en son genre.

Formulaire de demande d'invitation gratuite en ligne sur : www.studyrama.com/salons

9^e université d'hiver de la formation professionnelle

ARLES (13)

Du 18 au 20 janvier 2006

Maeva Camargue

Comment les entreprises s'emparent-elles des changements importants induits par les nouveaux textes ? Dans le cadre des nouvelles responsabilités confiées aux Régions, comment les candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sont-ils accompagnés ?

Quelles initiatives favorisent l'information au niveau des territoires ?... En associant les témoignages d'universitaires, de gestionnaires, de praticiens et de partenaires sociaux, cette université, qui compte parmi ses organisateurs le Centre Inffo et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), permettra de confronter les points de vue de tous les acteurs sur la mise en œuvre des réformes engagées. Au programme : conférences, tables rondes et ateliers.

Programme complet et formulaire d'inscription téléchargeables sur internet à l'adresse : www.centre-info.fr/article.php3?id_article=88

Salon des terminales et de l'alternance

MARSEILLE (13)

20 et 21 janvier 2006

Le Dôme

C'est avant le bac qu'il faut s'inquiéter de ce qu'on fera après. Formation courte ou longue ? classique ou en alternance ? à l'université ou en école privée ? Ce salon balisé aidera les élèves de terminale à trouver leur voie.

Programme et formulaire de demande d'invitation gratuite en ligne sur : www.studyrama.com/salons

Congrès national de la Communion missionnaire des éducateurs

PARIS (75)

21 et 22 janvier 2006

Collège Stanislas

Pour son sixième congrès national, la Communion missionnaire des éducateurs a choisi pour thème « Éduquons dans l'espérance ».

À vos dates

→ Pour une parution dans le numéro 300 d'Enseignement catholique actualités (janvier 2006), vos dates doivent nous parvenir avant le 20 décembre 2005.

ce ». Ces mots serviront de fil conducteur aux divers intervenants. Tous, à l'instar du père Stéphane Aumonier, directeur du Centre missionnaire pour la vie, de François Michelin qui témoignera de son expérience de patron chrétien, ou de Dominique Ponnau, directeur honoraire de l'École du Louvre, allient une expérience d'éducateur à un charisme de chrétien engagé. Tout aussi essentiels à ces journées, les temps de liturgie permettront de porter la réflexion dans la prière et l'action de grâces ; et les échanges informels pourront susciter de nouvelles rencontres et de nouvelles initiatives afin d'aider chacun (enseignants, chefs d'établissement, parents, catéchistes, éducateurs spécialisés...) dans sa mission.

Programme complet et modalités d'inscription sur :
<http://communioneduc.free.fr>

9^e Festival du cinéma chrétien

MONTPELLIER (34)

Du 27 janvier au 5 février 2006

Corum, Centre Rabelais

Cette édition, sur le thème « Résister », s'ouvrira sur un film qui ne peut laisser aucun éducateur indifférent : *Rachida* de Yamina Bachir-Chouikh. Cette histoire d'une jeune institutrice algéroise, abattue et laissée pour morte parce qu'elle a refusé de déposer une bombe dans son école, s'ouvre sur l'horreur et s'achève sur l'espérance. La suite de la programmation mêle œuvres classiques (*Le silence de la mer* de Jean-Pierre Melville, *La passion de Jeanne d'Arc* de Carl Dreyer...) et récentes (*Au cœur du mensonge* de Claude Chabrol, *Moolaadé* de Sembene Ousmane...). Enfin, comme les années précédentes, des séances destinées aux élèves des établissements publics et privés seront organisées dans plusieurs villes de l'Hérault.

Programme complet sur : <http://chretiensetcultures.free.fr>
Pour les séances scolaires, contacter Bernadette Milliard (tél. : 04 67 07 38 36) ou René Picard (tél. : 04 67 32 89 86).

Pour vous guider dans le BO

NOVEMBRE 2005 (nos 39 à 43)

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.
Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 39

Photocopies d'œuvres protégées

Une circulaire sur la mise en œuvre dans les écoles du contrat signé entre le Centre français d'exploitation du droit de copie et le ministère.

Travaux personnels encadrés

Les travaux personnels encadrés (TPE), obligatoires, seront pris en compte au baccalauréat session 2007 au titre d'une épreuve anticipée passée en 2006 en classe de première.

N. B. : Dans le BO 41, les modalités d'évaluation de ces TPE pour les épreuves des séries ES, L et S.

BO 40

Baccalauréat

Une note de service sur l'organisation des épreuves spécifiques de l'option internationale.

BO 41

Baccalauréat « sciences de l'ingénieur »

Deux textes concernant cette dominante de la série S : les modalités de mise en œuvre du projet pluritechnique encadré (PPE) et les dispositions d'évaluation de la partie travaux pratiques pour le baccalauréat, y compris pour l'épreuve orale de contrôle. À noter : la définition des épreuves de mathématiques et de sciences physiques de la série « techniques de la musique et de la danse » du baccalauréat technologique à partir de la session 2006.

CAP

Création du CAP « arts du bois, à trois options » ; abrogation du CAP « mineur des mines de houille » ; modifications dans les CAP « serrurier-métallier », « conducteur-opérateur de scierie », « assistant technique en instruments de musique, à 4 options (accordéon, guitare, instruments à vent et piano) ». À noter : des abrogations de mentions complémentaires.

Devoir de mémoire

Il porte sur la traite négrière, l'esclavage et leurs abolitions.

Éducation au développement et à la solidarité internationale

Un rappel de l'importance de cette éducation dans tous les établissements. Quatre thèmes peuvent concentrer nos efforts : droits humains, développement durable, diversité culturelle, éducation de qualité pour tous.

BO 42

Évaluation de l'éducation physique et sportive

Modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour le baccalauréat professionnel, le brevet des métiers d'art, les CAP et BEP.

Échanges avec l'étranger

L'année 2006-2007 se prépare pour les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés. Voici quelques indications pour les échanges et les actions de formation.

Éducation à la citoyenneté

Deux textes : l'opération annuelle « Parlement des enfants » pour les élèves de CM2 ; des instructions pour tous les niveaux d'enseignement sur les parcours civiques.

BO 43

Journée de la solidarité

Un arrêté et une note de service précisent les conditions dans lesquelles les établissements doivent mettre en place cette journée de la solidarité (fixée en 2005 au lundi de la Pentecôte). Pour 2006, elle prendra la forme d'une journée (le cas échéant fractionnée en deux demi-journées) dont la date sera fixée par le chef d'établissement.

Dans ce même BO : le calendrier des fêtes légales pour l'année 2006.

Rémunérations

Plusieurs textes susceptibles de nous intéresser : les taux de diverses indemnités (pour les collègues : indemnité de professeur principal, indemnité de suivi et d'orientation... ; pour les écoles : indemnité pour activités péri-éducatives...) ; la rémunération à appliquer pour les travaux supplémentaires effectués par les enseignants des écoles ; la rémunération pour les assistants de langues vivantes.

Concours scolaire

Un concours destiné à créer des liens entre la France et les États-Unis est proposé aux élèves des classes de 4^e et de 3^e : « Histoires croisées franco-américaines » (inscriptions avant le 13 janvier 2006).

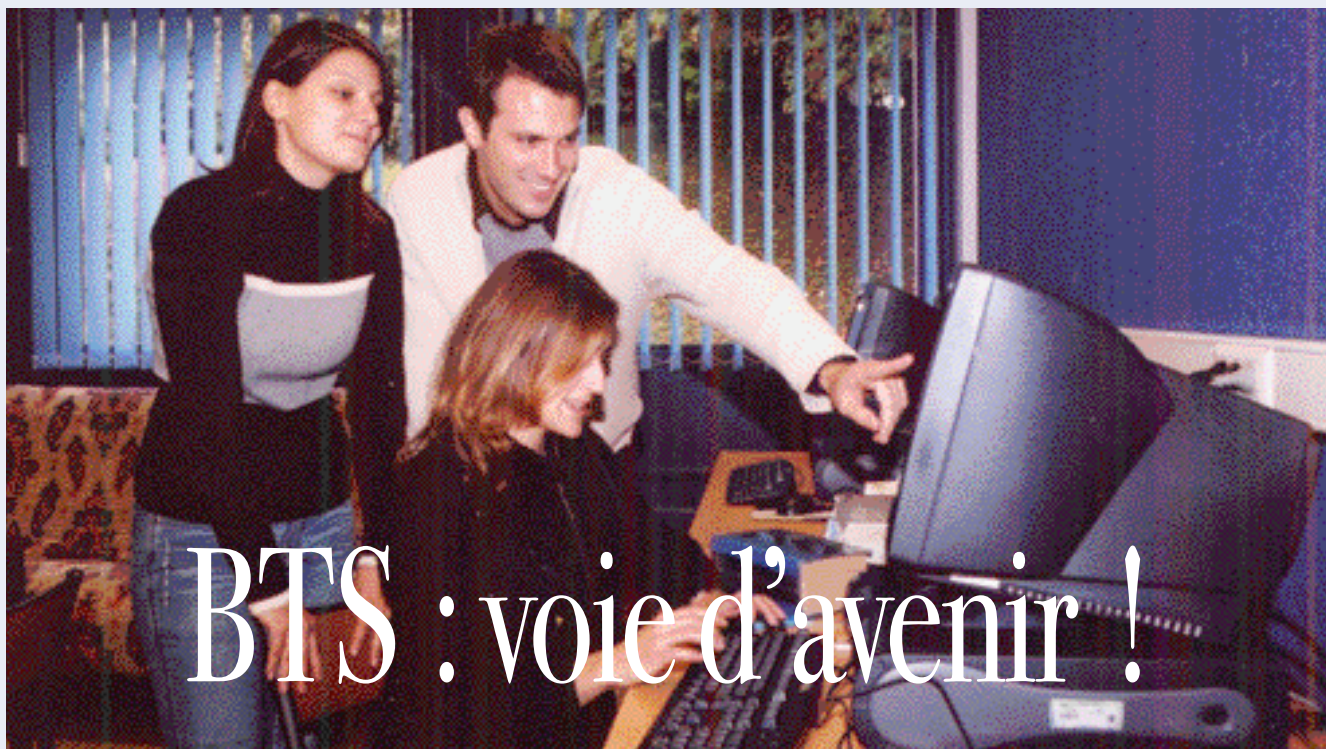
Baccalauréat « techniques de la musique et de danse »

Des modifications à prendre en compte.

YVON GAREL
Secrétaire général de la DDEC
des Côtes-d'Armor

(publicité)

Lors de son colloque national des 8 et 9 novembre 2005, intitulé « Le BTS¹ dans l'Europe des études et de l'emploi », l'enseignement catholique a tenu à indiquer que les études qui préparent au BTS doivent rester ouvertes à des étudiants d'origines scolaires, universitaires ou professionnelles diverses. Cette filière, qui a toujours toute sa pertinence auprès des employeurs, doit trouver sa place dans l'enseignement supérieur professionnel, notamment dans le système européen Licence-Master-Doctorat (LMD).



© G. Fiteau

BTS : voie d'avenir !

L'enseignement supérieur professionnel voit ses contours et son avenir évoluer profondément. Plus encore que des sigles nouveaux – LMD, ECTS, VAE, RNCP² – qui désignent des dispositifs et des cursus nés de l'harmonisation européenne comme de la modernisation du système français de formation, ce sont les pratiques et les regards des étudiants comme ceux des éducateurs qui changent. Désormais, les frontières entre enseignements supérieurs court et long tendent à s'estomper, et les formations doivent conjuguer haute qualification professionnelle, parcours d'enseignement, réalité socio-économique des métiers et dynamiques d'innovation. De même, il est indispensable de proposer des modes d'enseignement adaptés aux profils des étudiants et d'ouvrir le maximum de passerelles entre cursus de formation.

Créé le 6 janvier 1959 pour répondre aux demandes de compétences attendues par les entreprises et aux évolutions techniques et

technologiques du monde professionnel, le BTS n'a pas pris de rides. Il séduit encore un grand nombre de jeunes et d'employeurs, et demeure une voie d'excellence et de promotion, notamment pour les élèves des lycées professionnels. Quant aux raisons du choix de ce cursus de formation, si de fausses idées comme la durée des études existent, elles se réfèrent au type d'enseignement délivré et à l'encadrement. Outre le bon équilibre théorie et pratique, la qualité de l'enseignement est plébiscitée par les étudiants, ainsi que le suivi pédagogique et la relation de proximité avec les enseignants. Ainsi, si le BTS demeure une voie d'excellence pour entrer directement dans le monde du travail, il est choisi prioritairement, et de plus en plus, comme une étape en vue d'études plus longues.

Cela exige, pour les établissements, d'organiser leurs stratégies les uns par rapport aux autres, de se rapprocher des schémas de formation définis par les régions, de développer leurs dimensions internationales et euro-

péennes et d'ouvrir des cycles qui permettent non seulement aux lycéens mais aussi aux salariés en requalification et aux demandeurs d'emploi de continuer à se professionnaliser.

Les lycées préparant au BTS deviennent, de fait, des établissements d'enseignement supérieur, et leurs élèves des étudiants. Reste cependant à appuyer toutes les initiatives qui feront accéder rapidement le BTS au rang de formation valant 120 crédits dans le système ECTS. Il y a là une exigence à surmonter avant l'automne 2007. L'enseignement catholique attend à présent du ministère de l'Éducation nationale et des autorités européennes, des propositions claires.

GILLES DU RETAIL

1. Brevet de technicien supérieur.

2. Respectivement : Licence-Master-Doctorat, *European Credit Transfer System* (système européen de transfert et d'accumulation de crédits), Validation des acquis de l'expérience, Répertoire national des certifications professionnelles.

Le BTS, ça marche !

« *Le monde nous est ouvert !* » Benoît, Vincent, Patricia, Pierre-Yves et David ont un peu plus de vingt ans, un BTS en poche, des rêves plein la tête, et... déjà un job.

Marianne a fait du droit, avant de s'engager dans un BTS¹ action commerciale². D'une école d'ingénieurs, Sarah est passée à un BTS aménagement paysager. C'est après deux ans de faculté du sport qu'Ophélie

a choisi un BTS tourisme. Quant à Thomas, après un bac STAE³ et des stages chez un paysagiste, un BTS production agricole l'a captivé... Les 40 000 étudiants inscrits en sections de techniciens supérieurs, dans les 430 établissements de l'enseignement catholique proposant ces sections, ont des parcours variés : 53 % s'engagent dans un BTS avec, en poche, un bac technologique, 29,3 % avec un bac général, et 14,2 % avec un bac professionnel⁴.

Si un sur cinq des étudiants sondés par Renasup⁵ avait déjà tâté des études supérieures avant d'opter pour le BTS, tous les

Dans sa lettre aux organisateurs du colloque Renasup des 8 et 9 novembre dernier, Gilles de Robien, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, affirmait : « *Le BTS joue un rôle d'ascenseur social reconnu.* » Au moins un, dans un système éducatif par ailleurs grippé en la matière !

Jourdan, qui a décroché son bac à 17 ans, reconnaît, lucide, qu'il « *ne se voyait pas à la fac* ». Le BTS permet de sortir du lycée petit à petit. « *On rentre vraiment dans le concret* », affirme Marie, étudiante en BTS productique. « *Moi, j'avais encore besoin d'encadrement* », avoue Chloé, sans complexe.

Sur orbite

Tous savent le prix du succès, la nécessité d'un parcours progressif et solidement balisé. Ils apprécient le contexte du lycée, à la fois rassurant et ouvert sur le monde professionnel, grâce aux stages, et l'investissement des enseignants : 90,5 % des jeunes interrogés, toujours par Renasup, ont ainsi manifesté le plaisir de vivre ou d'avoir vécu « *une bonne relation aux professeurs* ».

« *J'ai eu des profs qui seraient millionnaires s'ils étaient payés en fonction de leur investissement* », déclare Benoît en souriant.

« *Le directeur des études, les profs, tous nous permettent d'évoluer comme des adultes dans un monde lycéen* », se félicite David. Aujourd'hui ingénieur en informatique, il témoignait, avec d'autres, lors d'une table ronde au colloque Renasup.

« *Le BTS Action commerciale en alternance était une suite logique de mon BEP⁷*, explique Benoît. *Mais l'établissement nous a poussés nettement, pour aller le plus loin possible. Ces années se sont bien passées, j'ai peu de regrets, et j'ai constaté dans les entretiens d'embauche à quel point la qualité de l'enseignement reçu au lycée Notre-Dame-du-Grandchamp⁸ était un gage de réussite.* »

« *Un prof qui accompagne vraiment un élève, je ne l'ai connu qu'en BTS*, insiste Pierre-Yves qui est passé d'un BEP tourneur-fraiseur à un bac professionnel comptabilité-gestion agricole, puis à un BTS analyse et conduite d'exploita-



Plus loin avec un BTS. Patricia Jamet quittera l'Ardèche pour travailler à Lyon ou y préparer le concours de l'IUFM, Pierre-Yves Taveмиoux (ci-dessus) a effectué plusieurs stages à l'étranger, et Vincent Courtecuisse a poursuivi jusqu'au doctorat.

jeunes interrogés apprécient la formule : études courtes assez solides et larges (taux de succès à l'examen – difficile : de 55 à 70 %) pour « mettre les pieds dans du concret » sans s'engager dans une voie de garage. D'autant qu'il devrait s'insérer dans le parcours européen LMD⁶ et que la licence professionnelle lui fait suite dans de nombreux cas (cf. pp. 24-25) : 56,2 % des jeunes continuent des études avant de « plonger » dans le monde professionnel.

Photos : G. Brouillet/Wane

tion, et enfin à une licence puis à une maîtrise de gestion d'entreprise agroalimentaire. *Je suis fils d'agriculteur, et avant, je ne me sentais pas en phase avec les professeurs. De cancre en troisième avec 7 de moyenne, je suis devenu bon et j'ai obtenu des mentions au BTS, à la licence et à la maîtrise !*

« *Le bac ne nous a pas appris à décrocher le téléphone ni à nous débrouiller dans une entreprise* », constate-t-il aujourd'hui, lui qui songe bientôt à monter la sienne !

« *Le BTS m'a aidé à affiner l'analyse de mes envies professionnelles, explique Benoît. J'avais un domaine en tête, mais les journées portes ouvertes, l'encadrement, le milieu associatif du lycée m'ont apporté la détermination. Peu de jeunes aujourd'hui peuvent se targuer d'avoir un diplôme qui corresponde vraiment aux attentes des entreprises !* »

Diplôme qui l'a, en quelque sorte, « mis sur orbite » pour décrocher une licence professionnelle de management dans la grande distribution. Depuis un an, il travaille à temps plein pour une société agroalimentaire du groupe Carrefour : « *Le BTS m'a ouvert les portes de l'emploi, et la licence m'a permis d'accéder au poste de responsable de secteur*. » Un master, plus tard, pourquoi pas ? « *Cela coïnciderait avec un poste de directeur régional* », remarque

« *J'ai eu des profs qui seraient millionnaires s'ils étaient payés en fonction de leur investissement.* »

Benoît, décidé à « se battre » pour progresser : « *Le BTS aujourd'hui, c'est le bac d'hier !* s'exclame-t-il. *Même si, dans les entreprises, on commence tout juste à reconnaître les qualités et la force de travail d'une personne en dehors de ses diplômes.* »

Patricia, elle, a bien remarqué, dans le centre hospitalier où elle prépare en alternance une licence professionnelle d'assistante de gestion, que sa progression entraînera son « exil ». Mais elle ne veut ni s'enfermer ni s'endormir sur ses lauriers : « *Il n'y a pas de boulot dans ma branche en Ardèche. Il me faudra aller dans une grande ville, comme Lyon.* » Ou, si avoir gagné un échelon ne lui suffit pas, présenter le concours de recrutement à l'IUFM⁹ pour enseigner la comptabilité... En attendant, débiter avec un salaire correct lui convient parfaitement.

Un tiers environ des étudiants dotés d'un BTS continuent leurs études¹⁰. Vincent, 24 ans, qui participait lui aussi à la table ronde évoquée plus haut, est ainsi allé jusqu'au doctorat en génie électrique¹¹ après un bac STI¹²

et un BTS passés au lycée Ozanam de Lille : « *Le lycée m'a permis de me conforter progressivement dans mes choix.* » Quant à David, après son BTS « qui a été un atout », il a intégré une école d'ingénieurs à Angers¹³. Il a pu faire des stages à l'étranger (Madrid, Liverpool : « *C'était tout à fait comme dans L'auberge espagnole, un film qui me donne encore la chair de poule !* »). Et il songe à s'installer au Canada, sans se désespérer de la dépression que connaît actuellement le monde de l'informatique.

Un conseil

« *On raisonne plus Europe et monde* », s'enthousiasme Pierre-Yves¹⁴ qui imagine qu'il aurait pu rester « *enlisé dans [son] Finistère profond* ». Lui aussi a fait de nombreux stages à l'étranger, dont trois mois au Népal pour étudier le système agraire. Il coordonne le projet d'entreprise franco-roumaine de production porcine qu'il monte avec des copains après avoir démissionné du poste qu'il occupait. « *À 28 ans, je n'ai pas de capitaux mais j'apporte ma force de travail !* »

« *Le monde nous est ouvert, complète Benoît, mais à condition de se donner le mal de pousser la porte !* »

Un conseil pour les autres ? « *Le BTS, sans restriction, à condition d'avoir déjà un projet et envie de concret ! C'est une bonne façon de s'épanouir et de réussir tout en gagnant sa vie au bout de deux ans s'il le faut.* » Parole de pro !

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Brevet de technicien supérieur.
2. Ce brevet de technicien supérieur a été remplacé à la rentrée 2004 par le BTS Management des unités commerciales (Muc). Cf. ECA 295, p. 14.
3. Sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement.
4. Enquête 2004 du Réseau national d'enseignement supérieur professionnel privé. Les témoignages de ces jeunes tissaient le film présenté lors du colloque Renasup des 8 et 9 novembre 2005.
5. Réseau national d'enseignement supérieur professionnel privé. Sur internet : www.renasup.org
6. Licence-Master-Doctorat.
7. Brevet d'études professionnelles.
8. Adresse : 97 rue Royale, 78000 Versailles. Sur internet : www.nd-grandchamp.fr
9. Institut universitaire de formation des maîtres.
10. 43,8 % des étudiants entrent directement dans la vie professionnelle. Parmi ceux qui poursuivent des études, 40,4 % choisissent la licence professionnelle, 17,3 % d'autres filières de l'université, et 42,3 % une école supérieure.
11. À HEI (Hautes études d'ingénieur). Adresse : 13 rue de Toul, 59046 Lille Cedex. Sur internet : www.hei.fr
12. Sciences et technologies industrielles.
13. L'Esaiip (École supérieure angevine d'informatique et de productive), une école de l'université catholique de l'Ouest. Adresse : 18 rue du 8-Mai-1945, BP 80022 - 49180 Saint-Barthélemy-d'Anjou Cedex. Sur internet : www.esaip.org
14. Ancien élève de la Maison familiale rurale (MFR) de l'Abbaye Saint-Jacques, à Monfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine). Sur internet : www.mfr35.asso.fr

Des établissements pionniers

Plus l'offre de formation post-BTS est ouverte et diversifiée, plus les étudiants la choisissent : logique. Mais elle n'est pas toujours simple à mettre en place. Il faut s'entendre avec des universités et/ou des écoles pour coordonner les contenus pédagogiques. Il faut faire comme si le BTS avait déjà obtenu l'équivalence officielle de 120 ECTS¹ pour ses deux années d'études et s'emboîter ainsi dans le cursus Licence-Master-Doctorat. Sans attendre, des établissements catholiques se sont démenés pour répondre aux besoins de leurs étudiants. Ils témoignaient ou participaient au colloque d'Issy-les-Moulineaux. À Versailles, Notre-Dame-du-Grandchamp² a créé un *bacheloren* lien avec l'université anglaise de Coventry et une licence en sciences de la gestion, en partenariat avec l'université de Lille. Autre initiative du même établissement, avec l'ESC³ Lille, qui dispose d'une antenne à Paris et propose une formation par apprentissage : la préparation aux concours sur titres des grandes écoles de commerce grâce à trois unités d'enseignement en anglais et à 9 heures hebdomadaires de préparation spécifique. Objectif (correspondant à ceux que se sont fixés les pays européens) : que 50 % des étudiants de BTS, au moins, poursuivent dans ces voies.

Au Lycée Ozanam⁴ de Lille, on a inventé un BTS-prépa pour intégrer l'une des deux écoles d'ingénieurs partenaires (à Lille et Brest) avec formation renforcée en maths, physique, français et anglais.

Au lycée agricole de Poisy-Chavanod⁵, ce sont deux licences professionnelles (aquaculture et marketing) : le milieu professionnel soutient l'aventure, intervient dans la formation et embauche les jeunes à la sortie !

Au lycée ITEC Boisfleury⁶ de Grenoble (vente, comptabilité, gestion), les jeunes en année post-BTS font tous six mois de stage, souvent à l'étranger (Allemagne, Italie, Irlande), grâce à un long travail d'approvisionnement des entreprises européennes. Et 50 % sont embauchés sur place à l'issue du stage. Vive l'Europe !

MCJ

1. *European Credit Transfer System*. On trouvera une présentation de ce « système européen de transfert de crédits » à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/int/ects.htm
2. Adresse et site internet, en note 8 de l'article ci-contre.
3. École supérieure de commerce.
4. Adresse : 50 rue Saint-Gabriel, 59045 Lille Cedex. Sur internet : www.lycee-ozanam.com
5. Adresse : Route de l'école d'agriculture, 74330 Poisy. Sur internet : www.poisy.org
6. Adresse : 76 Grande-Rue, 38700 La Tronche. Sur internet : www.itecboisfleury.fr

« Inscrire le BTS dans les nouveaux parcours qualifiants en France et en Europe » (Gilles de Robien)

L'insertion des BTS dans le nouveau système européen Licence-Master-Doctorat dépend d'un décret ministériel qui leur accorderait une équivalence en « crédits », et dont les négociations sont encore à engager. Avec de bons espoirs, tant la qualité du diplôme est reconnue de tous, et loué son rôle d'ascenseur social.

Il flottait là comme une incompréhension... Le rassemblement d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) se voulait « militant », avait proclamé en ouverture Fernand Girard, le président de Renasup, demandant « l'obtention des 120 crédits [cf. encadré] pour tous les bac + 2, c'est-à-dire pour les BTS, comme cela est déjà acquis pour les DUT¹ ». Et chacun attendait bien que le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Gilles de Robien, vienne en somme faire entendre un sonore « *Je vous ai compris !* ». Las ! déjà, le ministre ne put être là pour calmer les impatiences des chantages avisés du BTS, retenu qu'il était par un Conseil



© C. Broville/Wane

Le militant et le message. Fernand Girard (ci-dessus), président de Renasup, est prêt à « faire le forcing » lors de la « très prochaine consultation » évoquée par Alain Boissinot (ci-contre), recteur de l'académie de Versailles, qui représentait Gilles de Robien.

des ministres exceptionnel, pour calmer d'autres impatiences, celles des banlieues alors enflammées. Et surtout, son message lu par Alain Boissinot, recteur de l'académie de Versailles, fut de temporisation, appelant simplement à une « très prochaine concertation ».

Négociations

Du moins, Gilles de Robien, dans sa lettre au secrétaire général de l'enseignement catholique, tout en expliquant son désistement bien involontaire, évoquait-il son souhait d'en débattre afin d'« inscrire concrètement le BTS dans les nouveaux parcours qualifiants en France et en Europe ».

Il n'empêche, pour que l'incompréhension

ne le cède à la déception, Paul Malartre ne pouvait qu'engager, avec un ton de fermeté, à la mobilisation : « A priori, nous avons compris que l'existence du BTS n'est pas menacée. Nous appelons néanmoins à la vigilance, après avoir appris qu'en France, on est capable de supprimer ce qui marche bien et est utile aux jeunes. » Un optimisme militant qui avait aussi conduit Fernand Girard à apprécier que « nous pouvons considérer que nous sommes entrés dans le processus des 120 crédits. Il nous manque le décret... Nous allons faire le forcing ».



© V. Méhant

Tout, pour cela, y encourage. Original, certes, dans le système européen, le BTS, créé en 1959, a pour le moins fait toutes ses preuves de formation qualifiante et professionnalisante, jouant de plus un rôle « d'ascenseur social reconnu », selon les propres termes du ministre. Son représentant, Alain Boissinot, louant à ce propos « le choix lucide qui les a intégrés aux lycées, permettant

tout à la fois une continuité d'enseignement et un maillage beaucoup plus fin dans notre pays que celui des universités, permettant à beaucoup de jeunes d'accéder à une formation post-bac ». Et ce, avec une « formation exigeante, des diplômés non bradés, et une sélection sévère à l'entrée comme à la sortie ». Laquelle conduit aussi bien à l'insertion professionnelle qu'à la poursuite d'études supérieures, que choisit déjà un tiers des diplômés BTS (cf. encadré ci-contre).

Maintenant, on le sait, obtenir un diplôme, même « non bradé », c'est bien, mais encore

26 % des bacheliers en BTS

En 2004, 2,258 millions d'étudiants suivaient des formations post-bac (contre 1,717 million en 1990), soit 42 % des jeunes de 20 ans, l'objectif de 50 % de diplômés étant souhaité à l'horizon 2010-2015.

Quelque 26 % de bacheliers poursuivent en BTS (11 % en IUT* et 9 % en CPGE**), choisissant parmi 113 voies de formation – en industriel, tertiaire, santé-paramédical ou arts appliqués – qui, toujours en 2004, accueillient, rappelait Alain Boissinot (cf. notre article), 230 275 étudiants (dont 40 000 dans 430 lycées de l'enseignement catholique).

À noter aussi que 21 % des candidats à l'examen étaient issus de la formation continue, et près de 10 % des candidats libres, le BTS étant aussi le premier diplôme qu'aspirent à obtenir les candidats à la VAE***.

La sélection, enfin, « y est sévère, puisque les taux de réussite oscillent entre 55 et 70 % selon les spécialités ». Avant, pour 33,5 % des diplômés, de poursuivre leurs études en université, voire en école d'ingénieurs.

Difficile, décidément, d'exclure tant de jeunes qui se battent pour leur réussite professionnelle et personnelle, des arcanes du système LMD.

JLBB

* Institut universitaire de technologie.

** Classe préparatoire aux grandes écoles.

*** Validation des acquis de l'expérience.

faut-il ensuite décrocher un emploi. Et là, quel meilleur satisfecit recevoir, que celui du Medef, par la voix d'Élie de Saint-Jores, chef du service enseignement et formation du syndicat patronal, venu témoigner tout à la fois que « le BTS est le diplôme qui obtient le plus fort taux d'insertion » et « la meilleure formation d'ascenseur social, au regard de l'origine sociale de ses étudiants et de leurs perspectives ». Avant de clamer un vibrant « Touche pas à mon BTS ! », et d'assurer : « Au Medef, nous encourageons et défendons tout ce que vous faites. »

Les négociations vont donc s'engager, afin, comme le souhaite Fernand Girard, que les BTS puissent clairement « recruter ceux qui veulent aller à bac + 3 », en « maintenant ouverte cette formation à toutes les filières de baccalauréat, et en refusant de faire du BTS un super bac pro ».

Chaque filière BTS va se préparer à cette « consécration » européenne.

Et pour cela, tant est encore à faire... Déjà, relevait Paul Malartre, ayant peut-être en tête la prochaine réunion du Conseil européen des ministres de l'Éducation à l'automne 2007, « faire comprendre, à l'échelle européenne, ce qu'est le BTS », exception française oblige...

Sans doute peut-il compter pour cela sur son ministre de tutelle, puisque son représentant à Issy-les-Moulineaux a clairement exprimé qu'« il faut repositionner le BTS dans le schéma LMD. Il n'est pas pensable qu'il en reste à l'écart ». Tout en précisant : « Nous ne voulons pas une simple absorption des BTS dans le système LMD, mais leur convertibilité. »

Prudence aussi pour Patricia Pol, coordinatrice française des « promoteurs de Bologne² » et vice-présidente pour les relations internationales à l'université Paris-XII, avertissant qu'« un étudiant qui aura acquis ses 120 crédits en BTS ne sera pas assuré d'intégrer une troisième année de licence : ce sera à la décision de l'équipe de formation ».

Un message bien intégré déjà par Fernand Girard, pour qui, de fait, les 120 crédits du BTS « seront ensuite à négocier avec l'enseignement supérieur, afin de bien définir leur équivalence et/ou les compléments qui pourraient être demandés » aux étudiants souhaitant poursuivre leur cursus de formation en université ou en école. Sans oublier le cas des étudiants qui auront échoué à leur BTS. Que leur en restera-t-il ? « En université, la formule du contrôle continu pour l'obtention des 30 crédits par semestre est plus facile » pour une poursuite d'études sans avoir à remettre

tous les compteurs à zéro. L'insertion dans le système LMD nécessitera, pour les équipes de formation des BTS, tout à la fois une « rénovation de leurs pratiques pédagogiques, une évolution des procédures d'habilitation et d'évaluation, une modification de l'offre de formation et aussi de l'accompagnement de l'étudiant dans son parcours personnalisé ».

Recommandations

Mais tout dépend d'abord de la volonté ministérielle de reconnaître la qualité, guère discutable pourtant, des formations BTS, en leur accordant, par décret, leurs 120 crédits, comme cela a donc déjà été fait pour les autres bac + 2 que sont les DUT. Nul doute, en attendant, que chaque filière BTS va se préparer à cette « consécration » eu-

ropéenne, en élaborant, selon les recommandations de Patricia Pol, pour se faire connaître et reconnaître, son livret d'information (*course catalogue*) décrivant précisément sa formation, rendant compte aussi de ses résultats (*transcript of records*), sans oublier d'adapter son site internet, en français et... en anglais, fin de l'exception française oblige.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

1. Diplôme universitaire de technologie.
2. Sur le processus de Bologne et le rôle de ses « promoteurs » : www.socrates-leonardo.fr/upl/documents/fichepres/Bologne.pdf

Je sais la place et le rôle des BTS dans vos établissements et je suis convaincu que nous pourrions aborder à nouveau ce thème pour inscrire concrètement le BTS dans les nouveaux parcours qualifiants en France et en Europe. Une concertation en ce sens va s'engager dans les semaines à venir.

Message reçu. Le 7 novembre 2005, le ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, écrivait au secrétaire général de l'enseignement catholique.

Patricia Pol
GILES de ROBIEN



Attention ! Patricia Pol l'a souligné : obtenir 120 crédits en BTS, ce ne sera pas l'intégration dans n'importe quelle licence.

Un « palier » BTS à consolider

Le nouveau système européen harmonisé de formation supérieure se veut d'une limpidité tout arithmétique. Adopté par 45 pays signataires des « accords de Bologne », initiés en 1998, et adapté à ce jour par 33 d'entre eux, il organise un parcours en trois marches, Licence-Master-Doctorat, récapitulées par Patricia Pol :

- pour la Licence (autrement dénommée *Bachelor*), à bac + 3, 180 à 240 crédits dits ECTS (*European Credit Transfer System*) sont requis ;
- pour le Master, à bac + 5, 60 à 120 crédits supplémentaires sont à acquérir, pour atteindre les 300 crédits ;
- pour le Doctorat, à bac + 8, le nombre des crédits reste à définir.

Il s'agit là donc, d'un « système d'accumulation et de transfert » de crédits d'études (une fois obtenus, capitalisables à vie, les études pouvant être reprises à tout moment), permettant, d'une part, la circulation des étudiants dans l'espace universitaire des différents pays signataires, et, d'autre part,

des parcours qui puissent se faire aussi bien en formation initiale, continue ou validation des acquis de l'expérience* (VAE).

La comptabilité des crédits se veut, elle aussi, commune, à raison de « 20 par trimestre, ou encore 30 par semestre et 70 par année d'étude, chaque crédit équivalent à 20 à 30 heures de travail-étudiant (soit 1 500 à 1 800 heures, pour une année de 38 à 40 semaines), en heures de cours, mais aussi de travail personnel, en équipe, ou encore en stage ». Validés bien sûr par l'école ou l'université. Et c'est là que les difficultés commencent... « Certains demandent dès lors 90 crédits pour leur année, assurant que leurs étudiants travaillent beaucoup plus ou suivent, en sus de leur formation, un stage d'été. »

Reste donc aussi à inscrire, dans ce schéma, le demi-palier (enfin, plutôt le deux-tiers de palier) du BTS, parcours lycéen et non universitaire qui, avec son niveau de bac + 2, demande, par une juste règle de trois, l'acquisition de 120 crédits pour ses étudiants**.

Ajoutons à ce problème d'arithmétique ministérielle, qu'il serait bon de régler en même temps, et a priori sur une même échelle de mesure, l'équivalence-crédits des classes préparatoires aux grandes écoles, qui elles aussi se suivent en deux ans...

JLBB

* Cf. « Promotion VAE », ECA 295 (juin 2005), pp. 38-39.

** Nous reviendrons prochainement sur l'intervention au colloque Renasup de Guy Haug, administrateur à la Direction générale « Éducation et Culture » de la Commission européenne, et sur sa réflexion sur les diplômes européens.

Zoom sur les BTS des lycées catholiques

L'enseignement catholique se devait d'améliorer la visibilité de ses formations BTS sur tout le territoire. C'est chose faite, grâce aux chiffres publiés par l'observatoire Solfege et le Cneap¹ en novembre 2005. Ces outils statistiques vont permettre à chaque région de mieux définir sa stratégie en matière de déploiement de cette filière.

Lors du colloque Renasup² des 8 et 9 novembre 2005, des éléments statistiques³ ont été remis aux participants, tous impliqués dans les filières BTS à divers titres. Pour Fernand Girard, président de Renasup, « ce

document s'inscrit dans une démarche d'observation permanente des réalités de nos lycées d'enseignement général, technique et agricole ». Il s'agit, en effet, explique-t-il, « de nous doter collectivement d'indicateurs et de repères ». Une façon, selon lui, « de contribuer à la réflexion

des chefs d'établissement et des équipes de direction, à celle des directeurs diocésains, des Codiec⁴ et Caec⁵, en matière d'orientation politique ».

Une première donc que ce document qui présente essentiellement les formations initiales mises en place dans l'enseignement technique et agricole, à partir des données de l'année scolaire 2004/2005. « Il sera actualisé en février 2006, à partir des éléments de 2005/2006 », précise Gérard Tonneau, chargé de missions techniques au Sgec⁶. La prochaine publication intégrera aussi les formations d'enseignement supérieur mises en œuvre dans le cadre de l'apprentissage et les licences professionnelles. On y trouvera, en plus, les filières de formation initiale ou en apprentissage, pour lesquelles il n'existe pas d'offres de formation dans les lycées catholiques d'enseignement. « Nous étudions également la possibilité d'insérer, à partir de 2006/2007, les données relatives à la formation professionnelle diplômante ou qualifiante, correspondant à l'enseignement supérieur en formation initiale ou en apprentissage », annonce Gérard Tonneau. Dernier détail : les données 2004/2005 n'intègrent pas celles relatives aux académies des départements et territoires d'outre-mer, mais elles apparaîtront dans les parutions ultérieures. Un outil à enrichir donc, mais déjà très précieux, qui a été élaboré par l'observatoire Solfege⁷, avec la collaboration des services du Cneap¹.

Nombre d'élèves en BTS dans l'enseignement catholique (hors Dom-Tom)

ACADÉMIES	Effectif BTS Production	Effectif BTS Services	Effectif BTS Restauration	Effectif total
AIX-MARSEILLE	186	1 297	0	1 483
AMIENS	150	651	170	971
BESANÇON	161	291	0	452
BORDEAUX	242	751	0	993
CAEN	215	959	93	1 267
CLERMONT-FERRAND	195	819	0	1 014
CORSE	0	43	0	43
CRÉTEIL	100	747	70	917
DIJON	164	1 056	146	1 366
GRENOBLE	311	1 456	57	1 824
LILLE	1 399	2 633	232	4 264
LIMOGES	0	319	84	403
LYON	433	1 455	90	1 978
MONTPELLIER	321	696	229	1 246
NANCY-METZ	203	969	101	1 273
NANTES	1 662	2 885	401	4 948
NICE	28	300	66	394
ORLÉANS-TOURS	325	1 038	261	1 624
PARIS	209	1 682	217	2 108
POITIERS	95	589	154	838
REIMS	137	479	0	616
RENNES	1 425	3 542	453	5 420
ROUEN	152	767	53	972
STRASBOURG	0	386	0	386
TOULOUSE	592	877	86	1 555
VERSAILLES	79	776	129	984
TOTAL	8 784	27 463	3 092	39 339

Ce tableau indique les effectifs dans les formations initiales BTS pour l'enseignement général et agricole.

Sources : Observatoire Solfege / Cneap

Vital

Accessibles *via* internet⁸, ces données sont utiles pour mettre en œuvre les orientations de l'institution, telles qu'elles ont été définies en 2004 par le Comité national de l'enseignement catholique (Cnec). Celui-ci a invi-

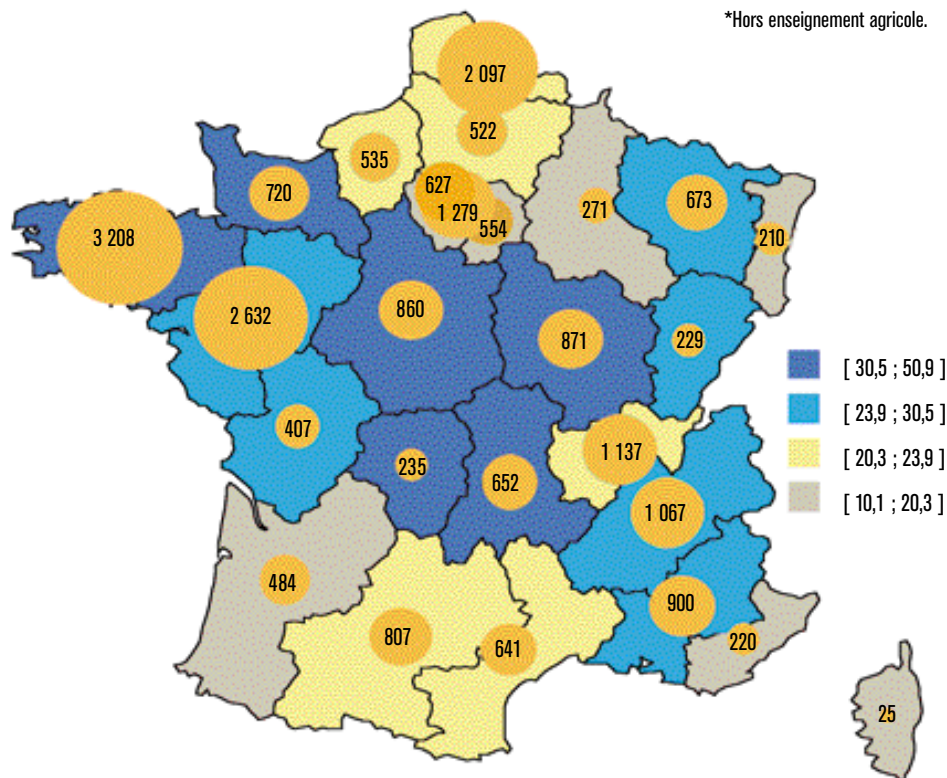
té, en effet, les établissements d'enseignement supérieur professionnel « à changer de stratégie et à se réorganiser ». Les constats dont le Cnec fait état dans son document⁹ sont de trois ordres. En premier lieu, « beaucoup de filières d'enseignement supérieur professionnel en lycée restent trop souvent isolées les unes par rapport aux autres ». Et puis, « la dimension internationale de l'enseignement supérieur professionnel français est encore insuffisante. D'ailleurs, dans plusieurs régions, les fonds structurels européens ne sont pas entièrement sollicités (à l'exemple de Socrates-Grundtvig) ». Enfin, « le manque d'attractivité de certains métiers rend le recrutement problématique pour de nombreuses entreprises (la distribution, par exemple) ». Un état des lieux, enfin possible grâce aux tableaux et aux cartes de France publiés (dont nous présentons quelques exemples dans cet article), permet une réflexion commune sur la stratégie à tenir dans chaque région. Car c'est à cet échelon que l'enseignement catholique « doit se donner les moyens d'être institutionnellement présent », souligne le Cnec, la région étant sortie renforcée des dernières lois de décentralisation. Il est donc vital, conclut le document,

que les structures de l'enseignement catholique bâtissent « des actions de formation en réseau d'établissements pour atteindre la dimension vitale et signer des conventions à l'échelle des branches professionnelles et des territoires ». Mais aussi « développent la recherche et l'innovation

pédagogiques (par exemple pour initier les certifications) » ou encore donnent « toute sa place à l'expérimentation et au transfert de projet dans l'enseignement catholique ». Enfin, il s'agit de « rechercher les cofinancements de formations par les entreprises dans le cadre de recrutements »

Nombre d'élèves en BTS dans les lycées catholiques*

*Hors enseignement agricole.



Le nombre indiqué dans un cercle, dont la taille est proportionnelle, est celui des effectifs BTS. Les couleurs du fond de carte sont fonction du pourcentage d'étudiants en formation BTS de l'académie. Ce pourcentage est calculé par rapport aux effectifs en terminales générales, technologiques de l'académie (eff. BTS/eff. terminales).

Source : Observatoire Solfege

Académie de Besançon : formations post-bac et BTS en 2004-2005*

Établissement	Ville	BTS Production		BTS Services		TOTAL**	
		Effectifs	Divisions	Effectifs	Divisions	Effectifs	Divisions
Lycée Saint-Jean	Besançon			116	5	116	5
Cours Notre-Dame-des-Anges	Belfort			112	4	112	4
Lycée Saint-Paul	Besançon	45	3			45	3
Centre scolaire Jeanne-d'Arc	Champagnole			33	2	33	2
Lycée Pasteur	Dole	29	2			29	2
Lycée Sainte-Marie	Belfort	27	2			27	2
Lycée Sainte-Marie-Fénelon	Lons-le-Saunier	22	1			22	1
École d'agriculture St-Joseph	Levier	38	2			38	2
Lycée François-Xavier	Besançon			30	2	30	2
Académie		161	10	291	13	452	23

* Sur fond jaune : établissements de l'enseignement agricole.

** À noter : l'enseignement catholique ne propose pas de BTS Restauration dans cette académie.

et de « mobiliser les services des observatoires école/entreprises pour mieux appréhender les besoins ». Comme on le voit, les défis à relever sont nombreux et la balle dans le camp des diocèses et des régions. Mais l'enseignement catholique ne manque pas de combativité quand il s'agit de défendre une filière qui remporte les suffrages des jeunes et des employeurs.

SYLVIE HORGUELIN

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
2. Réseau national d'enseignement supérieur privé.
3. « Éléments statistiques relatifs à l'enseignement supérieur en lycée dans l'enseignement catholique français (données 2004/2005) de l'enseignement général et technique et de l'enseignement agricole ».
4. Comités diocésains de l'enseignement catholique.
5. Comités académiques de l'enseignement catholique.
6. Secrétariat général de l'enseignement catholique.
7. Sur internet : www.observatoire-solfege.org
8. À télécharger sur www.renasup.org
9. Lire le document « Le BTS face au LMD – orientations du Comité national de l'enseignement catholique sur l'enseignement supérieur professionnel des lycées catholiques », octobre 2004, à télécharger sur le site de Renasup.

Sources : Observatoire Solfege/ Cneap



« Quand un élève vient à moi, je fais une pause »

André est gardien dans un grand lycée catholique de l'agglomération grenobloise. Il nous raconte son quotidien, qui est bien loin de se résumer à une simple surveillance des allées et venues. Démonstration.

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE BIZOUARD

« Je m'appelle Dédé. J'ai 43 ans demain. Je suis gardien-surveillant et homme d'entretien de l'établissement. Je travaille ici depuis 1994. J'ai trois filles et je vis maritalement, pas très loin. Avant d'arriver ici, j'avais travaillé quinze ans comme chef de rayon dans des grandes surfaces. À la suite de mon licenciement éco-

nomique, je suis arrivé au lycée, où se créait un emploi d'homme d'entretien. J'ai dû faire mes preuves très rapidement. Je venais du commerce, j'aimais le contact, le fait de travailler au milieu des jeunes me plaisait.

Entrées et sorties

Le matin, je suis sur le parking réservé aux professeurs, au personnel administratif et aux prépas. Il y a des premières et des terminales qui viennent parfois, mais je suis là pour leur dire qu'ils n'en ont pas le droit.

J'ai une guérite et un atelier, mais je passe une grande partie de la journée dehors. Je fais toutes les entrées et sorties d'élèves, pour filtrer ceux qui ne sont pas de l'établissement. Quatre ou cinq fois seulement des jeunes extérieurs sont venus en nombre et voulaient entrer. Dans ce cas-là, je leur tiens tête et ils repartent, ou bien je donne un coup de fil aux gendarmes. En début d'année, on a eu des petits perturbateurs. On sait pourquoi ils viennent : on a 70 % de filles. C'est pour ça, je pense.

Je travaille de 8 heures à 17 heures. Le soir, pas mal de jeunes repartent en car, je m'assure qu'ils montent bien dedans, et à la sortie des parkings où les parents viennent aussi attendre leurs enfants, je fais la circulation.

Trombinoscope

Quand ils ont une heure de perm', les jeunes viennent me voir, et on discute ensemble de la vie de l'établissement. Moi, je ne juge pas, je suis seulement à l'écoute des jeunes. On en a 980 ici. Je connais les prénoms de chacun. J'ai un trombinoscope de tous les élèves en début d'année, je les visualise et je les retiens assez facilement. En ce moment, il y a les conseils de classe. Ça se passe plus ou moins bien pour les jeunes. Dès qu'ils sortent du conseil, ils viennent se confier à moi. Ces jours-ci, je ramasse les feuilles, je me balade avec une brouette. Mais quand un élève vient à moi, je fais une pause. La direction est d'accord là-dessus. Parfois, je n'ai pas le temps, mais quand je le fais, c'est avec plaisir. Souvent je les reconforte, sachant que je suis quand même un peu assis entre deux chaises. Il m'arrive aussi d'entendre des choses sur les élèves de la part des adultes, mais je ne me permets pas de les leur répéter. Inversement, les élèves savent que je ne vais pas répéter aux profs. Dans l'établissement, il ya un médiateur – il s'occupe également de la pastorale. Quand je sens qu'il y a un problème au niveau d'un lycéen, je le lui envoie. Ça peut être des difficultés en cours ou à la maison. Neuf fois sur dix, ils font la démarche.

Avec les profs

Le médiateur a un rôle extraordinaire dans l'établissement. Avec lui, on fait beaucoup de choses. Notamment le cross des enfants malades, organisé par les élèves de BTS¹. Nous,

« Quand on connaît les enfants, on peut imaginer les parents, et on se rend compte parfois qu'on a tout faux. »

« Si je sens que la tension monte entre deux élèves, j'essaie d'être diplomate, d'éteindre le feu, de ne pas laisser les choses s'envenimer. »

nous nous chargeons de motiver les élèves pour qu'ils participent. On va courir avec eux, on se déguise et on anime. On organise aussi un tournoi de foot en salle pour les Restos du Cœur. On les motive pour qu'ils forment des équipes. On en est à notre 14^e cross, et le tournoi de foot se joue depuis 1998. Le jour même du cross, on est là pour encourager les jeunes. Il y a des entraînements qui viennent courir... Au total, ça représente quelques milliers de coureurs, sur deux courses, une de sept kilomètres et une de treize, plus celle des enfants. Pendant les « Talents en fête », qui permettent de valoriser les dons et le travail artistique et corporel des jeunes – flamenco, magie, chant, danse... –, j'installe la scène, les jeux de lumière, la sono : j'ai eu pendant quinze ans une disco mobile et j'animais des soirées ici et là.

Avec la direction, on se retrouve souvent au moment des repas. On a des rapports amicaux. On a une salle réservée avec les profs. Je ne mange jamais avec les mêmes personnes, cela varie selon les jours et les horaires de chacun. J'ai une heure de pause qui n'est pas fixe. Je vais boire le café en salle des profs, certains y mangent en apportant leur nourriture. J'ai des liens de bons copains de travail avec eux. Souvent les profs viennent me voir parce qu'ils ont un souci, un pneu crevé, un vélo à réparer. Hier, j'ai changé la roue de celui d'une enseignante. Quand ils ont une heure de libre avant de rentrer chez eux, on passe un petit moment ensemble. En dehors des pelouses, des arbres, des feuilles et de la zone fumeurs, je m'occupe de tout ce qui est livraisons – pour les cuisines et le secrétariat surtout. J'aide aussi la factrice à monter les caisses de courrier.

Finalement, j'ai toujours à faire, je ne vois pas le temps passer. Et les moments « creux », je les consacre aux jeunes. De temps en temps, ils viennent me demander un ballon de basket pour aller jouer sur le terrain. Comme ils disent : « Tu dis jamais "non", Dédé ! »

Un quart d'heure de balayage

Pour des difficultés plus scolaires que familiales ou personnelles, j'aiguille les élèves vers le CPE². De même, si je sens que la tension monte entre deux élèves, j'essaie d'être diplomate, d'éteindre le feu, de ne pas laisser les choses s'envenimer. Je n'ai pas le pouvoir de sanction. Je dois passer par l'intermédiaire du CPE pour cela. Il m'arrive quand même de demander aux élèves de faire un quart d'heure de balayage avec moi pour se rattraper après une bêtise. Un matin, nous avons trouvé les bâtiments tagués. J'ai été frappé de voir à

« Souvent les profs viennent me voir parce qu'ils ont un souci, un pneu crevé, un vélo à réparer. »

quel point nos élèves étaient touchés en arrivant et en découvrant les dégâts.

Des parents souvent curieux

En 1997, l'établissement a fusionné avec un autre. Depuis, la population des élèves est beaucoup plus mélangée, ce ne sont plus seulement des enfants « de bonnes familles ». L'ambiance est meilleure, et le brassage fait que l'on sent moins les différences. Je fréquente aussi pas mal les parents. C'est amusant quand on connaît les enfants, on peut imaginer les parents, et on se rend compte parfois qu'on a tout faux. Les parents sont souvent curieux, ils nous demandent comment se comporte leur enfant au lycée. Ils me demandent s'il y a de la drogue dans l'établissement. Moi, ce qui me frappe, c'est avant tout au niveau de l'alcool. J'entends les jeunes raconter qu'ils ont bu pendant le week-end. J'ai aussi l'impression qu'ils en parlent de plus en plus naturellement, comme si c'était normal de boire comme ça quand on sort.

Une larme, un café

J'ai parfois eu des élèves qui m'ont raconté des problèmes familiaux graves, voire qui m'ont parlé de suicide. J'essaie alors de ne pas dire de bêtises, de leur faire approfondir la cause de leur malaise. J'ai entendu beaucoup de choses !

Des garçons viennent me voir seulement parce qu'ils sont timides et qu'ils ne savent pas comment s'y prendre pour approcher une jeune fille qui leur plaît. Parfois, c'est une fille qui se confie :

« Dédé, mon copain vient de me lâcher ! »

S'ils versent une larme, je leur offre un café et on discute. Ici, à part la direction, je tutoie tout le monde. Et tous m'appellent « Dédé ». Je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup qui connaissent mon nom ni même mon prénom. J'ai même du courrier qui me parvient au nom de « Dédé ». Je collectionne les cartes des élèves : à chacun de leur voyage, j'ai droit à une carte du groupe. Je ne crois pas qu'il y ait eu une année où je n'en ai pas reçu. J'ai mon *press-book* ! Je suis très attaché à eux. En principe, je les suis durant les trois années qu'ils peuvent passer ici, voire cinq s'ils font la prépa. Je côtoie encore aujourd'hui des élèves que j'ai connus en 1996. Il doit y avoir une vingtaine d'élèves avec lesquels je suis encore en relations étroites. On a bien accroché, ils m'ont beaucoup parlé d'eux. Ils organisaient des fêtes, j'y allais avec ma femme. Ça m'a permis d'élargir un peu mon cercle. Parfois les jeunes organisent des repas de classe, je les y rejoins ainsi que mes collègues. Je ne peux pas me promener en ville sans rencontrer quelqu'un. Mais je ne donne pas mon numéro aux jeunes avant la fin de leur scolarité. Je ne veux pas non plus être trop copain avec eux. »

« Ici, à part la direction, je tutoie tout le monde. »

1. Brevet de technicien supérieur.
2. Conseiller principal d'éducation.

À Brest, l'enseignement catholique joué groupé

Baisse démographique, chute des effectifs, filières contraintes de fermer ont obligé l'enseignement catholique de Brest à se restructurer en mettant en réseau un certain nombre d'établissements.

PROPOS RECUEILLIS PAR
ÉLISABETH DU CLOSEL

Si à Brest, au fil des ans, la restructuration s'est imposée comme étant la solution la plus cohérente pour survivre et continuer d'assurer une offre pédagogique satisfaisante, elle ne s'est pas faite sans douleur. La décision de mise en réseau des établissements catholiques d'enseignement de Brest (Finistère), sous l'égide du directeur diocésain Jean-Louis

« Nous ne pouvions pas rester sans rien faire. Nos propositions ont été reconnues comme utiles, réfléchies. »

Bideaud, a été le fruit d'une longue concertation, d'une élaboration mûrement réfléchie, d'une information claire et précise afin d'accompagner au mieux les personnels concernés. Envisager une nouvelle organisation, bouleverser ses habitudes n'est jamais facile à accepter d'emblée. Jean-Louis Bideaud nous explique les raisons de cette mise en réseau qui a touché sept établissements majeurs de Brest.

Pourquoi avez-vous décidé cette restructuration ?

La baisse démographique qui a débuté il y a une vingtaine d'années a conduit à une baisse des effectifs dans nos établissements : 3 000 élèves de moins en dix ans sur Brest, soit moins 18 %. Rappelons qu'en 1999, déjà, nous avons été amenés à fermer deux écoles primaires de la ville. À cela, s'est ajoutée une dispersion géographique de nos filières, certaines faisant doublon. Et lorsque vous avez trois filières comptabilité qui ne se remplissent pas forcément, une concurrence naît, de fait, entre établissements pour attirer les élèves. Ce n'est guère satisfaisant pour l'enseignement catholique. En tout état de cause, si nous n'avions pas décidé ces regroupements, le rectorat nous aurait imposé des fermetures. C'est lui qui décide *in fine* qu'une filière perdure ou non. Puis sont arrivées les orientations ministérielles, régionales et rectorales, prônant d'aller vers des pôles de compétences et de réfléchir sur les lycées des métiers. Nous avons donc suivi notre devise, « *Mieux vaut gérer que subir* », en prenant les devants et en nous restructurant.

Comment s'est fait le passage à l'acte ?

Le moment venu, nous nous sommes lancés dans un schéma directeur qui nous a conduits à nous regrouper sur certains sites

choisis pour plusieurs raisons : ils permettent d'être présent aux trois grandes entrées de Brest et donc de continuer notre maillage. Nous voulions ensuite privilégier des sites d'avenir ayant un potentiel immobilier sérieux et les capacités de le moderniser. Notre dernier souhait était de faire des regroupements pédagogiques pour avoir des équipes plus solides dans un certain nombre de disciplines, notamment dans l'enseignement technique. Regrouper tout ce qui est industriel sur un site, tout ce qui est tertiaire sur un autre, etc.

Cette répartition par sites a des avantages évidents pour tous...

On peut ainsi avoir des projets d'établissement beaucoup plus ciblés, en fonction des élèves que nous accueillons. Cela nous donne une meilleure lisibilité vis-à-vis des parents, et nous assurons une viabilité économique de ces établissements. Nous savions cependant que nous aurions deux ou trois années difficiles à passer, avant de retrouver une stabilité, voire un accroissement de nos ef-

fectifs. Il y a, en effet, un regain de natalité et une augmentation du flux des parents vers notre réseau dans le premier degré.

Quelles ont été les différentes étapes de la restructuration ?

Nous avons d'abord regroupé trois gros établissements de Brest, par fusion, absorption des entités juridiques, parce qu'ils allaient subir, pour des questions de proximité, une déflation d'effectifs (ils étaient passés de 3 200 à 2 200 élèves, soit 30 % de perte). Nous avons appelé cet établissement regroupant deux sites, « Groupe de l'Estran » (cf. encadré, p. 39). Puis nous avons fermé le lycée professionnel « Bonne-Nouvelle ». De sept gros établissements au départ, nous sommes passés à quatre sur six sites. Cette restructuration s'est faite de façon progressive, en six ans.

Était-ce le seul choix pour ne pas perdre d'effectifs ?

Certains établissements auraient pu se maintenir. Mais dans quelles conditions ! Et à quel prix ! La décision prise, il a fallu s'interroger sur

LA RESTRUCTURATION EN CHIFFRES

	AVANT	APRÈS
Sites	7	5
Collèges	7	4
Lycées	5	4
Lycées professionnels	4	3



À l'heure du choix. Jean-Louis Bideaud, directeur diocésain de Quimper, met en avant la devise de l'enseignement catholique finistérien : « Mieux vaut gérer que subir. »

les transferts de filières et de sections, être le plus pertinent possible dans nos implantations, peser les conséquences économiques sur la vie des établissements, travailler sur les conditions sociales, car il était évident qu'il y aurait des plans sociaux. Cela dit, ces derniers auraient existé sans la restructuration et auraient été beaucoup plus douloureux. Il fallait associer les partenaires sociaux, les chefs d'établissement, et bien entendu, le recteur d'académie qui nous a aidés pour reclasser les enseignants. Il y a eu des fermetures que nous jugions indispensables, et une fermeture d'établissement provoque toujours des traumatismes.

Comment se sont faits les choix de répartition de filières ?

L'essentiel de la réflexion a été de répartir les filières techniques – en lycée professionnel ou technologique – pour aboutir à la constitution de trois pôles qui sont des ensembles polyvalents. Aujourd'hui, l'enseignement technique est donc présent au côté de l'enseignement général. Il est ainsi valorisé et crédibilisé vis-à-vis des parents, car il souffre d'une image encore trop négative.

Il y a donc une cohérence ?

Une cohérence pédagogique. Les regroupements se sont faits par pôles de compétences, en ten-

nant compte de la complémentarité des filières.

Une telle restructuration implique, de fait, des mutations de professeurs, des changements de site ? A-t-il été facile de les faire accepter ces mutations ?

C'est toujours un arrachement de quitter un site qui existe depuis des générations, qui a une histoire et un beau passé, et dans lequel certains ont fait toute leur carrière professionnelle. Cela fait mal. Il n'est pas toujours facile d'expliquer la nécessité pour un établissement de transférer, dans le cadre d'une cohérence globale, une filière qui n'est pas en danger.

Et les établissements congréganistes ?

Il ne reste plus que deux établissements sous tutelle congréganiste à Brest. Le fait que les établissements que nous avons regroupés sur un même site relèvent de la même tutelle (diocésaine) a facilité la tâche. Dans un département comme le nôtre, on ne peut rester isolé. Nous avons un tel maillage que tout le monde est un peu lié à tout le monde. De toute manière, nous ne pouvions pas rester sans rien faire. Nos propositions ont été reconnues comme utiles, réfléchies. Elles ont été approuvées par l'ensemble de nos partenaires avec le soutien très ferme du rectorat qui trouvait cette restructuration pédagogiquement intéressante. Nos parents s'y sont retrouvés. Tout le monde savait qu'en fermant des sites, ou simplement des filières, ceux qui res-

teraient seraient confortés, quelle que soit la tutelle de l'établissement.

La restructuration a-t-elle entraîné des diminutions de postes, donc des pertes d'emploi ?

Elle a concerné 200 enseignants, dont un certain nombre en perte totale parce que leur filière disparaissait. Restructuration a signifié fermeture certes, mais « déplacement de classes » aussi dans les sites d'accueil, et les moyens horaires ont suivi. Il y a eu aussi possibilité de reconversion d'enseignants volontaires, de congés formation... En réalité, personne n'est resté sans travail. Les problèmes d'emploi que nous avons rencontrés ont plus été liés à la diminution des postes en Bretagne qu'à notre restructuration. Pour le personnel AES¹ tout a été mis en place pour reclasser des personnes ou négocier un départ dans des conditions dignes.

Cette restructuration n'aurait pas pu se faire sans des liens forts avec le rectorat ?

Le rectorat n'a fait qu'accompagner cette restructuration. En Bretagne, nous scolarisons 246 000 élèves. Nous sommes un gage de qualité de l'enseignement, faisons partie du paysage et avons du « poids ». Dans d'autres régions, cela aurait pu être plus difficile. Depuis la rentrée de septembre 2005, nous pouvons constater tout le bénéfice de cette réorganisation. ■

1. Administratif et de service.

STRATÉGIE

➤ Grâce au regroupement de ses collèges et lycées, l'enseignement catholique brestois est présent aux points stratégiques de la ville la plus peuplée du Finistère.

- La Croix-Rouge : enseignement général, technologique et professionnel à vocation industrielle et commerciale ; classes préparatoires à vocation technique.

- Brest Rive droite : enseignement général, technologique et professionnel à vocation tertiaire.
- Sainte-Anne : enseignement général ; classes préparatoires généralistes.
- L'Estran (Fénelon / Charles-de-Foucauld) : enseignement général, technologique et professionnel à vocation « services ».

Devenir prof dans l'enseignement agricole

L'enseignement agricole privé accueille toujours autant d'élèves. Pourtant, le nombre de postes budgétaires d'enseignants est insuffisant, et les concours ne font pas le plein de lauréats. Les contributions des familles pallient ces carences...

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Souffrant déjà d'un manque de plus de 300 postes budgétaires de professeurs, l'enseignement agricole catholique se voit menacé l'an prochain d'une nouvelle « baisse du nombre d'enseignants. On nous laisse entendre que 150 emplois pourraient être supprimés ». Cette alerte¹ d'Yvon Le Norcy, secrétaire général du Cneap², est d'autant plus ressentie que, malgré toutes les prévisions du ministère de l'Agriculture, en charge de l'enseignement agricole, celui-ci se porte

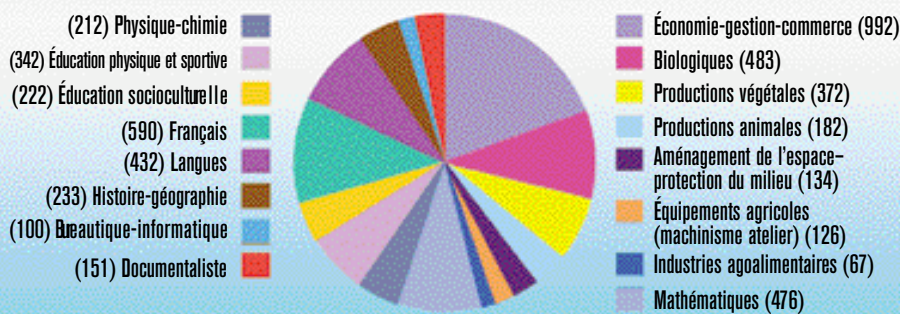
plutôt bien, accueillant toujours quelque 175 000 élèves, dont 51 000 dans le privé catholique, de la 4^e au BTS³. Et les 203 établissements du Cneap recrutent malgré tout de nouveaux enseignants, notamment pour assurer le remplacement des classes d'âge partant à la retraite. Mais alors, comment compenser les carences du financement public ? Eh bien « en finançant les postes d'enseignants nécessaires sur les contributions des familles » (cf. page ci-contre : « Enseignants de droit privé »), explique Alexis Le Roy, directeur des associations et des relations sociales du Cneap. Ou encore, « en augmentant le nombre d'élèves par classe, en faisant des regroupements de classes pour certaines sections ». Mais bien sûr, ce grand écart entre les besoins en enseignants et le budget mis à la disposition de l'enseignement privé « place de plus en plus d'établissements en situation financière difficile. Nous sommes vraiment très préoccupés. Les 150 emplois dont on nous annonce la suppression représentent 3 % des 5 000 enseignants de l'enseignement agricole privé. Imaginez que l'Éducation nationale annonce la suppression de 3 % des postes de l'enseignement général ! ».

Du moins, poursuit Alexis Le Roy, « plutôt que de laisser l'administration décider seule, nous nous efforcerons de choisir où supprimer des postes d'enseignants, voire fermer des classes et,

le chef d'établissement peut utiliser le financement public correspondant aux 15 % restants pour recruter des enseignants sous contrat de droit privé. Dans la réalité, dans les établissements du Cneap, 93 % des enseignants sont contractuels de droit public et 7 % de droit privé, le Cneap encourageant plutôt au taux maximum de contractuels : il est toujours plus difficile au ministère de licencier un enseignant de droit public que de couper le robinet des subventions permettant de financer ceux de droit privé ».

Le recrutement sous contrat de droit privé est cependant aujourd'hui indispensable. Parce que, précise Alexis Le Roy,

LES DISCIPLINES DANS L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE PRIVÉ en nombre d'enseignants (2005-2006)



Source : Ministère de l'Agriculture

demain peut-être, des établissements, ou les fusionner ».

Déjà, complète Yvon Le Norcy, « en 15 ans, le Cneap a fermé une centaine de ses établissements, pour rendre plus cohérentes l'utilisation des moyens et l'organisation pédagogique », tout en accueillant au total davantage d'élèves. Mais bien sûr, ce mouvement peaufine de chagrin à ses limites.

Cela n'empêche cependant pas un certain appel d'air pour de nouveaux enseignants, auquel pourvoient les concours et autres voies d'accès à l'enseignement. Avec cette particularité, propre à l'enseignement agricole privé, des recrutements directs sans concours, voire sur fonds propres de l'établissement (cf. page ci-contre, « Enseignants de droit privé »).

Indispensable

De fait, selon la loi, explicite Alexis Le Roy, « 85 % des postes d'enseignants accordés par l'État à chaque établissement doivent être occupés par des enseignants contractuels de droit public, et

« certaines disciplines sont très pointues – l'agro-équipement, par exemple – et nous n'avons pas besoin d'y affecter un enseignant à temps plein. Or, l'administration ne contractualise qu'à partir de 9 heures de cours par semaine ».

Autre souci pour le Cneap : le taux de réussite aux concours est assez faible (cf. « Le point ») et n'assure pas la couverture des postes ouverts. Sans doute l'effet, pour Alexis Le Roy, « de l'inadaptation des concours, trop universitaires et pas assez professionnels ; de l'absence de préparation aux concours ; ou encore de tentatives d'enseignants qui, plutôt que d'attendre 10-15 ans qu'un concours s'ouvre dans leur discipline, tentent celui d'une discipline voisine, qui leur est moins familière, pour être contractualisés ».

L'idéal, pour le Cneap, étant alors « que tous les recrutements soient effectués directement par le chef d'établissement, les enseignants ayant ensuite la certitude de pouvoir passer, dans les trois ans, un concours dans leur discipline ».

1. Présence n° 271 (septembre-octobre 2005) : « Enseignement agricole : inquiétudes budgétaires ».
2. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
3. Brevet de technicien supérieur.

Voies d'accès

Concours externe

- Le concours de professeur certifié est accessible aux titulaires d'un diplôme de niveau II, licence, diplôme d'ingénieur ou équivalent.
- Seules 4 à 5 disciplines (sur quelque 35) sont alternativement ouvertes chaque année au concours commun public-privé.
- Deux possibilités :
 - 2^e catégorie (équivalent du Cafep-Capes ou Capet¹) ;
 - 4^e catégorie (équivalent des PLP²).
- Pas de préparation particulière. Le CNPR³ propose, à titre onéreux, les annales des concours précédents comparables et les programmes et descriptifs des épreuves.
- Les lauréats commencent par un an de stage avec inspection en fin d'année. Ils suivent une formation didactique de 9 semaines à l'Ifeap⁴ qui leur attribue aussi un conseiller pédagogique de leur discipline. Ils sont qualifiés par un jury qui prend en compte l'inspection pédagogique, ainsi que l'avis du chef d'établissement, du conseiller pédagogique et des formateurs.
- En 2005, 60 postes étaient ouverts : sur 180 candidats, 15 ont été admis.

Recrutement direct

- Propre au privé, cette voie y est majoritaire. Le recrutement se fait sur titres, au seul choix du chef d'établissement, une fois constaté qu'aucun candidat prioritaire ne s'est présenté sur le poste, qu'il s'agisse d'un lauréat au concours ou d'un enseignant venant d'un autre établissement (victime d'une suppression de poste, bénéficiaire d'un contrat de remplacement, désireux de changer d'établissement).
- Le bénéficiaire est proposé à la contractualisation de droit public au ministère, en 3^e catégorie (rémunération sur l'échelle des adjoints d'enseignement, inférieure à celle des certifiés).
- Un cycle de formation (facultatif) « Enseignants débutants » lui est proposé par l'Ifeap.
- Il est inspecté dans les 3 ans et est alors définitivement contractualisé.
- Il pourra accéder à la 2^e ou 4^e catégorie (rémunération des certifiés) par concours interne ou par liste d'aptitude (critères d'ancienneté avant tout).

Concours interne

- Concerne les recrutés directs de 3^e catégorie.
- Soit, dans leurs 3 premières années d'enseignement, ils passent le concours externe.
- Soit, au-delà, un concours interne, dans les mêmes disciplines et de même nature que celles du concours externe.
- En 2005, 40 postes étaient ouverts : sur 58 candidats, 14 ont été admis.

Enseignants de droit privé

- Le chef d'établissement, hors les postes d'enseignants contractuels de droit public dont il dispose, peut utiliser une partie de la dotation d'État pour recruter des enseignants, dits « d'article 44 », en statut de droit privé, selon ses besoins.
- Il peut aussi, en accord avec l'Association responsable (gestionnaire de l'établissement) le faire sur le budget propre de l'établissement, financé par les contributions des familles.
- La grille de salaire est alors propre au Cneap : supérieure à celle des 3^e catégorie pour les ingénieurs, légèrement en dessous pour les licenciés.
- Un diplôme de niveau II est requis... sauf exception, pour couvrir une discipline rare.
- Une formation Ifeap (facultative), la même que celle ouverte aux contractuels de droit public, leur est proposée.

Se renseigner

Sur internet : <http://cneap.scolanet.org>

1. Respectivement : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé, Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique.
2. Professeur de lycée professionnel.
3. Centre national de promotion rurale de Marmilhat, BP 100, rue Aimé-Rudel, 63370 Lempdes. Internet : www.educagri.fr/cnpr
4. L'Institut de formation pédagogique de l'enseignement agricole privé, à Angers, les accueille aussi 3 semaines en formation pour leur 2^e année d'enseignement.



D.R.

Yves Thomas prof d'agronomie

L'agriculture a toujours été son univers. Fils de négociants agricoles, Yves Thomas passe tout naturellement un BTS technico-commercial en lycée agricole, et travaille une dizaine d'années dans diverses coopératives, avant de reprendre l'entreprise familiale d'une dizaine de salariés. Ne voyant guère d'avenir pour sa petite structure, dans le grand mouvement de concentration engendré par la Pac*, il la vend en 1990, et entre au centre de formation continue du lycée agricole Saints-Anges-Kerlebos, à Pontivy (Morbihan), comme chargé des relations avec les entreprises, puis devient – passant pour cela un concours d'habilitation de niveau II – formateur pour l'installation des futurs agriculteurs.

Sept ans plus tard, il saisit une première opportunité de devenir enseignant, un poste en informatique et en agronomie devant être créé pour les étudiants de bac pro. C'est le début d'une longue marche vers... la certification.

Tout d'abord enseignant de droit privé, il prépare, en un an, une licence en sciences de l'éducation, à Rennes, dans le cadre d'un congé individuel de formation. Enseignant à mi-temps, étudiant à mi-temps, « l'année est assez éprouvante, les soirées et week-ends sont chargés ».

Licence en poche, il est contractualisé en agronomie, à la rentrée 1999, en 3^e catégorie, avec validation d'inspection en 2002.

C'est alors au concours interne qu'il s'attaque, pour gagner la 2^e catégorie. En 2005 est ouvert – ce qui n'arrive pas tous les ans – un concours « Production végétale ». Yves Thomas ne laisse pas passer sa chance.

Lauréat là encore, le voilà, depuis la dernière rentrée, en première année de stage, prof d'agronomie et d'économie-gestion, pour les bac pro. Et là encore, « c'est lourd. D'autant que je ne puis être remplacé quand je vais suivre mes modules de formation, d'une semaine chacun, à l'Ifeap**. Je dois ensuite rattraper mes heures de cours ». Et puis, il y a ce mémoire à préparer pour avril, et l'inspection attendue en fin d'année.

Mais l'horizon se dessine enfin, d'une stabilité d'emploi garantie, et d'un salaire révisé à la hausse.

JLBB

* Politique agricole commune.

** Institut de formation de l'enseignement agricole privé.

Des Indices de bonne gestion

L'observatoire financier Indices, conçu par la Fnogec, permet à chaque établissement, en intégrant dans une base normalisée tous les éléments de son bilan, de disposer d'un outil d'analyse de sa gestion, et d'en faire apparaître les failles et... les risques.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Fers de lance de l'innovation pédagogique – *Enseignement catholique actualités* en témoigne chaque mois –, les établissements catholiques seraient plutôt frileux dans leur gestion. Voire... parfois insoucians. C'est un des enseignements de l'analyse des comptabilités 2003-2004 des Ogec¹, collectées et passées à la moulinette de la base Indices, un observatoire financier créé il y a trois ans par la Fnogec². Bien sûr, seuls 1 210 établissements, accueillant 351 658 élèves, soit environ 20 % de l'ensemble de l'enseignement catholique (hors enseignement agricole), ont à ce jour accepté de voir ainsi « auditée » leur gestion. Des établissements présents dans 35 départements en 2003-2004, contre 17 l'année précédente, et... beaucoup plus en 2004-2005 (cf. carte). Mais l'échantillon a déjà quelque pertinence, et Claude Bauquis,

Deux tiers des établissements obtiennent une note comprise entre 10 et 15.

responsable du service de gestion de la Fnogec espère bien que, d'ici à trois ans, trois quarts des Ogec s'en remettront à son observatoire pour déceler les éventuelles failles de leur gestion, et y remédier. Et si certains se refusent à toute participation à cet observatoire, peut-être

faudra-t-il les interroger sur les raisons de ne pas remettre leurs comptes.

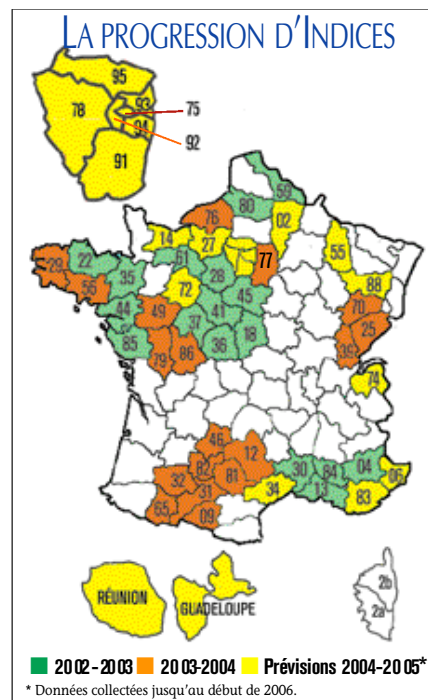
D'autant que, au travers des premières observations, « les fragilités d'un nombre croissant d'établissements apparaissent avec beaucoup plus d'évidence ». Par exemple, alerte Claude Bauquis, « les écoles de moins de 90 élèves et les collèges de moins de 200 élèves sont de plus en plus en danger, présentant des déséquilibres financiers inquiétants. D'autant que c'est là que sont les contributions des familles les plus faibles. Pour eux notamment, il apparaît urgent de mettre en place une structure d'aide à l'investissement ».

Clignotant

Indices permet de fait, après avoir traité la comptabilité des établissements sous la forme d'un « plan comptable normé de l'enseignement catholique », d'éditer des tableaux de bord homogènes – et donc comparables entre établissements de même nature ou d'une même région, c'est-à-dire connaissant des conditions d'exploitation similaires. Mais aussi de les rendre aisément compréhensibles. D'une part, en présentant, en regard des bilans de chaque établissement, ce qui apparaîtrait comme souhaitable pour chaque poste : des fourchettes nationales établies non point à partir d'abstraites théories, mais à l'issue d'attentives études préalables sur le terrain (cf. tableau, p. 35). D'autre part, en en extrayant cinq indicateurs centraux : frais de personnel, maintien en l'état des locaux et des équipements, fonds

de roulement, amortissement du long terme (remboursements d'emprunts), capacité d'autofinancement nette en pourcentage.

Et c'est là qu'apparaît bien souvent au grand jour le manque de mise en perspective... du



lendemain. La gestion est, généralement, bonne, au sens commun de « bon père de famille », mais « pas assez volontariste, selon Claude Bauquis. Nombre d'Ogec vivent avec un fonds de roulement trop confortable, ne se préoccupant guère de leur capacité d'autofinancement, hésitant frileusement à signer un emprunt à quinze ans pour adapter leur établissement³, ne provisionnant pas non plus correctement tous les risques, tels ceux des grosses réparations futures liées à la vétusté dans le cadre des contrats de mise à disposition gracieuse des locaux, ou ceux liés aux personnels (départs en retraite...) ».

Le poids des « frais de personnel apparaît d'ailleurs plus important que souhaité ». Mais là, commente avec réalisme Claude Bauquis, comment faire

Alliance Solfège-Indices

À partir de la rentrée 2006, en accord avec le secrétariat général de l'enseignement catholique, l'observatoire Solfège devrait compléter ses questionnaires aux établissements de données économiques : sur leurs tarifs, le recours ou non au quotient familial, les surfaces de locaux (pour définir un coût immobilier au m², location comme entretien), le nombre de repas servis (pour obtenir un coût alimentaire à l'assiette à partir du poste achat-alimentation), ou encore le niveau des forfaits communaux, la répartition des coûts de personnel par fonctions (entretien, nettoyage, administration, personnel éducatif...). Un indispensable enrichissement de la démarche Indices en est attendu, même si, commente avec réalisme Claude Bauquis, il faudra peut-être cinq ans pour avoir des remontées de 50 % des établissements. Mais le mouvement bonne gestion est bien lancé.

JLBB

INDICATEURS DE FONCTIONNEMENT – PRODUITS COURANTS (exercice 2003-2004)*

INDICATEURS	RÉFÉRENCES OU FOURCHETTES RECOMMANDÉES	FNOGEC					
		ÉCOLES 874 ÉTABLISSEMENTS 135 176 ÉLÈVES		COLLÈGES 115 ÉTABLISSEMENTS 42 669 ÉLÈVES		LYCÉES 38 ÉTABLISSEMENTS 28 124 ÉLÈVES	
Structure charges / Produits courants		%	/ élève	%	/ élève	%	/ élève
Ratio Coût de personnel	45 % max	47 %	439 €	46 %	877 €	47 %	1 272 €
Ratio Énergie	4 % max	4 %	39 €	3 %	58 €	3 %	90 €
Ratio Pédagogie	8 % max	9 %	86 €	9 %	169 €	5 %	148 €
Ratio Maintien locaux et équipements	25 % min	18 %	169 €	21 %	396 €	27 %	726 €
Ratio Frais de gestion	6 % max	7 %	70 €	7 %	143 €	8 %	209 €
Ratio Charges financières	2 % max	1 %	12 €	1 %	26 €	2 %	53 €
Ratio Achats Restau/Hébergement	6 % max	6 %	61 €	8 %	151 €	6 %	158 €
Ratio Charges courantes diverses	4 % max	5 %	48 €	5 %	101 €	5 %	135 €
Total Charges courantes		97 %	924 €	100 %	1 921 €	103 %	2 791 €
Résultat Courant		2 %	16 €	-1 %	-12 €	-3 %	-83 €
PRODUITS COURANTS**		145 446 €	940 €	708 697 €	1 910 €	2 004 101 €	2 708 €
CAF*** courante / Produits courants**	10% - 13%	9 %	88 €	11 %	204 €	10 %	283 €

* Les écoles-collèges, les collèges-lycées et les écoles-collèges-lycées ne sont pas pris en compte dans ce tableau.
** Avant équivalent loyer. *** Capacité d'autofinancement.

Commentaire. Pour Claude Bauquis, responsable du service de gestion de la Fnogec, « les frais de personnel semblent se stabiliser, par ailleurs, l'effort relatif au patrimoine immobilier et mobilier reste très insuffisant dans l'ensemble des niveaux d'enseignement, d'où une marge financière de fin d'année un peu consolidée (c'est notre capacité à investir et à pérenniser les outils). »

autrement « lorsqu'on sait qu'il y a très peu de turnover, et donc du personnel avec beaucoup d'ancienneté, avec en regard moins de bénévolat qu'auparavant, et des ressources publiques insuffisantes⁴ » ?

Autre clignotant à l'orange, qui pourrait, lui, plus aisément passer au vert, pour « les frais de gestion et les achats de restauration, qui pèsent de plus en plus lourd dans la structure de fonctionnement : ils ne semblent pas optimisés par des mises en commun de moyens, par des appels d'offres en réseau...⁵ », détaille Claude Bauquis.

On comprend bien que, un peu comme le font les matières faibles dans une notation finale d'examen, ces postes budgétaires par trop négligés pèsent sur la notation financière finale que l'observatoire Indices propose à chaque établissement. Enfin, va bientôt leur proposer. De fait, pour l'instant, seules les directions diocésaines de l'enseignement catholique et les Udogec⁶ dont une part des établissements ont « nourri » la base Indices, y ont accès. Une bonne nouvelle tout d'abord : deux tiers des établissements obtiennent une note comprise entre 10 et 15. Et donc un tiers, entre 5 et 10 (en sachant aussi que, pédagogie de l'encouragement oblige, aucune note au-dessous de 5 n'est décernée...). Mais au moment de remettre le « carnet de notes », nul doute qu'il faudra aux économistes de la Fnogec, comme à ceux des directions de l'enseignement catholique et des Udogec, beaucoup de diplomatie et de sens pédagogique, pour bien faire comprendre aux présidents d'Ogec et chefs d'établissement qu'il « ne s'agit là que d'un repère et non d'un jugement, d'une alerte et non d'une stigmatisation », à

suivre surtout dans le temps – un peu, là encore, comme les progrès d'un élève. En apprenant, de même, à se comparer – ce que permet la base Indices – avec des établissements de mêmes localisation, taille et vocation pédagogique (école, lycée professionnel, etc.), pour échanger ensuite sur les voies de progrès dont chacun pourra faire bénéficier les autres.

Observateur

Pour mener à bien ce développement de l'enseignement catholique, la Fnogec escompte donc que les établissements les mieux armés en gestion entreront bientôt eux-mêmes leurs données dans la base Indices, à laquelle ils auront accès via internet. En attendant, les établissements peuvent en confier le soin aux services économiques des Udogec ou des directions diocésaines de l'enseignement catholique. L'objectif à moyen terme étant aussi que soit nommé par chaque direction diocésaine ou Udogec, agissant de concert, un « observateur économique », salarié ou bénévole, qui aura pour charge de « se consacrer à ce constant effort pédagogique de gestion ». ■

1. Organisme de gestion de l'enseignement catholique.
2. Fédération nationale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.
3. Cf. ECA 293 (avril 2005), « L'urgence immobilière », pp. 40-41.
4. Cf. ECA 298 (novembre 2005), « Indispensables contributions des familles », pp. 42-43.
5. Cf. ECA 294 (mai 2005), « Achetons groupés ! », pp. 42-43.
6. Union départementale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

VU DU TERRAIN...

Jacques Chaillot, directeur diocésain de Nantes

« Les nouveaux directeurs diocésains nous demandaient, dans leurs sessions de formation que je co-organise, d'être encore mieux formés aux comptes d'exploitation. Nous leur avons présenté Indices qui est un excellent outil pour notre besoin de bilan de santé rapide, et pertinent, des Ogec. Permettant de repérer les clignotants qui risquent de passer au rouge, et de pouvoir dès lors être en veille active et... réactive. L'accueil des directeurs diocésains a d'ailleurs été tout à fait positif. »

Yannick Romefort, secrétaire général de l'Udogec de Loire-Atlantique

« Nous avons déjà intégré dans Indices la moitié des établissements du département, ceux qui nous confient leur comptabilité. Petit à petit, les autres vont sûrement suivre le mouvement. Nous n'avons, en tout cas, pas eu de réticences affichées. J'en attends beaucoup pour sensibiliser les Ogec à la qualité de leur gestion, en leur permettant notamment de se comparer à des établissements similaires. Et dans les mois à venir, nous allons présenter et expliquer à chacun sa notation. »

Louis Defache I, président de l'Urogec* de Picardie et de l'Udogec de la Somme

« J'avais d'abord commencé – d'autant que je suis un ancien de la Fiduciaire de France – à mettre en place des bilans dans tous les établissements de mon département. Et une majorité est désormais intégrée dans Indices. Ce qui m'a permis, par exemple, de déceler que certaines écoles ne rentraient pas toutes leurs recettes de garderie, d'études... Indices est un garde-fou de bonne gestion, pour déceler d'éventuelles dérives. Même s'il faut parfois convaincre les experts-comptables d'adapter leurs structures de bilans à celles d'Indices, spécifiquement conçues pour des établissements d'enseignement. »

PROPOS RECUEILLIS PAR
JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

* Union régionale des organismes de gestion de l'enseignement catholique.

Banlieues : des lycéens décryptent

Les élèves de 1^{re} comptabilité du lycée Saint-Rémi¹, en plein cœur d'Amiens (Somme), réagissent à l'actualité récente qui a agité les banlieues. En contact, pour la plupart, avec les réalités liées aux violences de cet automne, ils confrontent leurs points de vue. Un débat qui d'évidence leur tient à cœur.

Yann : Que pensez-vous de la violence dans les banlieues, que l'on constate depuis quelques semaines ?

Antony : Je trouve que c'est abusé. Mais c'était cherché. Depuis toutes ces années... Ils se révoltent, sans chercher plus loin. C'est un moyen, mais ce n'est peut-être pas le bon. Brûler des voitures, brûler des écoles. En plus, c'est chez eux, alors

Julie : Et ça n'avance à rien.

Antony : Raser les bâtiments, arrêter de faire des cités, c'est peut-être un moyen pour le pouvoir de réagir.

Yann : Ce qui sera construit après, ça ne sera pas non plus des pavillons ! Il y a des quartiers plus riches qui sont régulièrement rénovés. Pas les nôtres.

Sonia : Si les gens font attention, il n'y a pas besoin de refaire les bâtiments.

Romain : Les jeunes n'ont pas de formation, pas de travail. Du coup, ils vont galérer dans les immeubles. Ils préfèrent traîner dehors avec leurs potes. Et après, ils s'expriment...

Sonia : Ce n'est pas parce qu'ils ne travaillent pas qu'ils doivent dégrader.

Cyril : Mais pour trouver du travail quand tu t'appelles Mouloud...

Sonia : Si tu parles « wesh-wesh² », c'est sûr que tu vas pas être écouté...

Émilie M. : À la télé, ils disent que c'est les Noirs et les Arabes qui foutent la merde. Mais si on donnait du travail aux Noirs et aux Arabes, ça changerait tout.

Hélène : OK. Ils veulent peut-être revendiquer, mais ils détruisent ce qu'ils ont dans les quartiers. C'est sûr que ce sera reconstruit, mais ce sera autant de sous en moins pour eux. Ils sont stupides, ils feraient mieux de manifester. Il y en a qui galèrent pour se payer une voiture.

Pauline : Ils ne respectent même pas leurs parents. Les parents ne savent pas se faire respecter.

Cyril : Il y a des parents qui s'en foutent !

Romain : Les jeunes voient que leurs parents n'y arrivent pas, donc ils pensent qu'ils n'y arriveront pas non plus.

Sonia : Je verrais mes parents en galère, j'aurais envie de m'en sortir. Il y a aussi la question des jeunes qui font des enfants très tôt.

Yann : Y en a qui le veulent bien aussi, et même si elles disent qu'elles se protègent, en fait elles le font pas.

Émilie C. : Il y a des moyens pour se protéger, même la pilule du lendemain. On serait au temps de nos grands-parents, encore !

Caroline : Faut avoir de l'argent pour élever un enfant.

Émilie M. : Les filles qui ont un bébé à 16 ans, c'est parce qu'elles veulent des sous, toucher 400 ou 800 euros, ne plus aller à l'école et reténir leur copain. Profiter de la société.

Christina : Mes parents m'ont bien éduquée, mais ça m'est déjà arrivé de faire des conneries.

Émilie M. : C'est l'engrenage, c'est pas à cause des parents. Ils font de leur mieux. Si leurs gamins traînent avec des personnes qui sont de mauvais exemples, ils n'y peuvent rien.

Caroline : Quand il y a des bandes qui foutent le feu et qu'il y en a un qui ne suit pas le mouvement, il est rejeté. Il n'aura plus de potes.

Antony : C'est pas les autres qui t'influencent, il y a une chanson qui le dit : « *Qui que tu sois, tu restes le seul maître à bord³*. »

Aurélien : Certains parents élèvent très bien leurs enfants, mais parfois les enfants le prennent mal et vont leur taper dessus.

Émilie M. : C'est malheureux aussi de voir que des hommes et des femmes font des choses malsaines à leurs enfants. S'ils n'ont pas ce qu'il faut, qu'ils aillent à Pigalle ou à Pinel⁴.

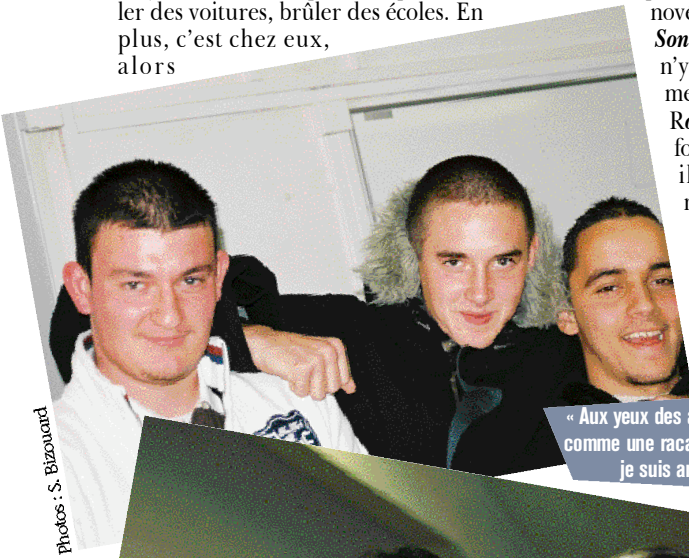
Céline : Ceux qui font des choses malsaines avec leurs enfants doivent aller se faire soigner.

Émilie M. : On parlait au début des violences dans les banlieues !

Fatima : Si Sarkozy n'avait pas parlé comme il l'a fait, il ne se serait pas passé tout ça.

Sonia : Ça n'a pas commencé comme ça. Ça a commencé avec le truc EDF.

Khaled : Je préfère courir et fuir la police plutôt qu'ils me rattrapent et m'emmenent au commissariat.



« Aux yeux des autres, je suis comme une racaille parce que je suis arabe. »

Photos : S. Bizotand



« Je verrais mes parents en galère, j'aurais envie de m'en sortir. »

qu'ils sont déjà dans la merde. C'est peut-être pour que le gouvernement les entende.

Amandine : Je trouve que ça n'a pas de sens de s'attaquer à des innocents. Les écoles surtout, c'est n'importe quoi.

Khaled : Ils veulent qu'on les entende, qu'on communique avec eux. Mais pour d'autres, c'est juste histoire de foutre la merde.

ant à chaz

Hélène : Je ne comprends pas pourquoi des étrangers viennent en France, y foutent le bordel, la dégradent et disent ensuite que c'est un pays pourri.

« Moi, je suis une Française, mais il y en a pour qui je suis une Arabe. »



Romain : S'ils la dégradent, c'est parce qu'il veulent être intégrés. Ils sont rejetés. Du coup, ils foutent la merde.

Sonia : Je ne suis pas d'accord. Nous, pour nous intégrer, on a fait quoi ? Rien ! On est juste normal. Si les autres crament les trucs, c'est sûr qu'ils ne vont pas s'intégrer.

Cyril : Cer-

jà beaucoup de gens racistes. Alors là, je te raconte pas !

Cyrille : Les médias montrent ce qui fait de l'audience. Un Arabe qui attaque quelqu'un, ça fait plus d'audience qu'un Français.

Sonia : Arrêtez de parler tout le temps des Arabes !

Khaled : Moi, je sais que je ne suis pas une racaille, mais aux yeux des autres, je suis comme les racailles parce que je suis arabe.

Romain : Avec Sarkozy, tu vois un jeune de 19 ans reconduit dans son pays alors qu'il fait de bonnes études ici !

Hélène : La discrimination, c'est un peu injuste. Si une entreprise doit embaucher un quota d'étrangers, de handicapés, ça met en évidence les différences, et ça encourage le racisme.

Cyril : Moi je serais pour que les étrangers votent. Rien que pour caler le FN.

Sonia : Moi, je pense que je n'ai aucun effort à faire, c'est à la racaille d'en faire. Nous, on n'est pas des délinquants.

Cyril : Tout ça, c'est une histoire dont Sarkozy profite : il est en train de gagner la confiance de plein de Français.

Khaled : Et Le Pen ! Il ne dit rien, mais il n'en pense pas moins.

Antony : Il faut prendre conscience de notre droit de voter. Et si on a une conscience, il faut voter. Ça ne sert à rien d'avoir une carte si on ne va pas voter.

Sonia : Le fait de ne pas avoir grand-chose dans sa jeunesse, ça devrait les inciter à vouloir s'en sortir.

Caroline : C'est inadmissible de laisser sortir les petits. Ceux de 12-13 ans n'ont rien à faire dehors le soir.

Hélène : Ce n'est pas parce qu'on est pauvre qu'on ne peut pas s'en sortir dans la vie. Il y a beaucoup d'écoles gratuites.

Émilie M. : Mais selon que tu es dans le public ou le privé, il y a de grandes différences. Dans le public, on me laissait faire ce que je voulais. Si je n'étais pas venue ici, je serais dans la rue aujourd'hui.

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE BIZOUARD

Hélène : Si tu n'as rien à te reprocher, tu n'as pas à courir.

Sonia : Ceux qui sont morts n'avaient rien à se reprocher.

Fatima : Si les flics nous parlent mal, rien que pour un contrôle d'identité, c'est normal qu'on ne s'arrête pas comme ça.

Khaled : Des flics cherchaient un Arabe en ville. Ils nous ont plaqués contre un mur et foutu la honte devant tout le monde. Ils croyaient que c'était nous. Comme si tous les Arabes avaient la même tête.

Yann : Parfois les flics en profitent. Ils cherchent la moindre chose pour qu'on réponde et nous emmener. Même si tu es en règle, ils te provoquent pour finir par t'emmener en garde-à-vue, vingt-quatre heures.

Romain : Sarkozy a mis de l'huile sur le feu en parlant de « racailles » et de « Kärcher ». Le truc que reprochent les jeunes, c'est d'être trop sollicités par la police. Ils voient pas pourquoi ils se font tout le temps contrôler alors qu'ils ont rien fait.

Sonia : Si les flics sont toujours sur les mêmes personnes, c'est que c'est elles qui foutent le plus le bordel. Tu ne vas pas me dire que ce n'est pas vrai. Quand ils montrent des choses à la télé, c'est toujours des Arabes.

Émilie : Ils ont aussi montré des interviews positives de Noirs et d'Arabes.

Antony : Il faut faire un tri de l'information. Les gens montrent ce qu'ils veulent. Il faut se faire sa propre opinion.

Caroline : Chaque média raconte sa petite histoire. Ils font voir des Arabes à la télé, mais ils pourraient aussi montrer des Français.

tains n'ont pas fait le choix de venir en France, ils y sont nés parce que leurs parents les premiers y étaient venus.

Romain : Je parlais des jeunes qui veulent s'inscrire dans les lycées ou les formations et qui ne sont pas pris à cause de leur couleur de peau.

Christina : À l'origine, quand les étrangers sont venus en France, ça devait être transitoire, et les politiques les ont ensuite laissés moisir ici.

Hélène : Les étrangers sont censés s'intégrer à la France.

Sonia : Ils les éparpilleraient un peu partout, ça irait mieux. Là, tous les délinquants sont regroupés et ils s'entraînent mutuellement.

Fatima : Au regard des autres, on reste des Arabes. Moi, je suis une Française, mais il y en a pour qui je suis une Arabe.

Flore : Il y a des étrangers qui viennent en France parce que dans leur pays ils n'ont pas toutes les libertés qu'ils voudraient.

Sonia : Les médias abusent, parce qu'il y a dé-



« Si tu n'as rien à te reprocher, tu n'as pas à courir. »

1. Adresse : 4 rue des Sergents, BP 0603 - 80006 Amiens Cedex. Internet : www.saint-remi.net
2. ou « ouèche-ouèche » : jeune des cités au look vestimentaire et à l'argot originaux (source : *Le Dictionnaire de la Zone*).
3. *Entre deux feux* de Fonky Family.
4. Hôpital psychiatrique.

La zone latine : l'école des savoirs



La zone méditerranéenne ou latine, dénommée Europe du Sud, couvre le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie, mais aussi la Belgique wallonne, et, d'une certaine manière, la Grèce.

PÈRE GILBERT CAFFIN

Curieusement, la limite nord de la zone qui nous intéresse ici suit le limes (la frontière) de l'antique Empire romain, limes que nous retrouvons d'ailleurs entre les deux régions de Belgique. Cette influence de l'ancien empire a été ravivée en 1802 par le rêve de Napoléon de le rétablir. La trace en est particulièrement repérable comme zone de droit écrit.

L'héritage culturel de l'Empire romain

En premier lieu, il faut noter l'importance du droit romain actualisé par Napoléon pour le code civil qui influence toujours un grand nombre de pays européens. Autre trace du

citoyen romain (cf. saint Paul) : l'accès à la citoyenneté nationale par le droit du sol. Nous avons remarqué, en étudiant la zone germanique¹, le maintien, jusqu'à ces dernières années, du droit du sang hérité des tribus barbares au temps des grandes invasions.

Vient ensuite la volonté de reconnaître une langue normée pour tous – le bon latin, le bon français – qu'il faut employer sous peine de paraître inculte, parfois au mépris des dialectes ou langues régionales. Cette norme est codifiée par des écrits référents gardés et contrôlés jalousement par des institutions comme l'Académie française et son fameux dictionnaire.

Soulignons aussi la structure et l'importance d'un État centralisé d'où se gèrent les provinces à l'aide des épigones des anciens provinciaux, garants de l'application des déci-

sions du pouvoir central. Cette organisation nécessite un corps conséquent de fonctionnaires, si possibles « bons serviteurs de l'État ». N'est-ce pas ainsi que s'enracine la dignité du professeur ?

Plus subtil est l'héritage souvent inconscient du modèle de l'ancien rhéteur comme type de l'homme cultivé dans cette zone latine. Déchargé des tâches matérielles, il peut se consacrer à l'étude et au discours qui le désigne à l'admiration de ces concitoyens.

Savoir +

On lira avec intérêt les travaux de Francine Vaniscotte, particulièrement : *Les écoles de l'Europe - systèmes éducatifs et dimension européenne*, Éditions INRP (Institut national de recherche pédagogique), 1996, 28 €.

L'orateur captive et, maître de son art, il en maîtrise les règles d'exposition. Il connaît la puissance du verbe, à la suite des célébrités de l'agora. Démosthène, Cicéron ou Augustin ne sont pas loin. Ce qui entraîne parfois, lors de rencontres internationales, une moue sceptique des autres Européens : « *Ils causent bien, mais le feront-ils ?* »

L'influence arabe, dans le haut Moyen Âge, confortera bien des aspects de cet héritage gréco-romain : le recours, en dernier ressort, à l'écrit, au livre, mais aussi au respect des lettrés et des savants laissant aux esclaves les tâches matérielles.

Malgré ses inconvénients majeurs, ce modèle des savoirs à transmettre reste le plus prestigieux et le plus envié.

De cet ensemble de racines culturelles, se dessine bien une mentalité méditerranéenne qui fit naître très tôt écoles et universités dont la renommée rayonna à travers le monde. Le philosophe grec et le juriste romain restent les maîtres plus ou moins conscients de l'élite de ces peuples progressivement érigés en « nations ».

L'État-nation en est devenu la structure de base. De là, va découler toute une conception des éducations nationales.

Le modèle des modèles de l'école

Première-née dans l'histoire de l'Europe, l'école latine garde son prestige de supermodèle. N'est-ce pas là le berceau de la civilisation européenne ? Cette référence influence toutes les autres zones, même si celles-ci façonneront à leur manière leur propre système en l'adaptant à leurs besoins et à leurs « mentalités ».

Ce modèle originaire se qualifia « de tronc commun des savoirs ». Car ce sont bien là les deux caractéristiques de toutes les écoles de cette zone : faire apprendre des savoirs et découvrir le minimum commun de ce qu'il faut transmettre à un jeune pour qu'il puisse tenir sa place dans la société. Le pouvoir central se doit de rechercher ce corpus pour tous et de prendre les mesures nécessaires pour qu'il soit bien transmis à tous. La volonté de démocratisation des études, après la Seconde Guerre mondiale, figea une utopie égalitaire qui tint davantage compte des pro-

grammes pour tous que des capacités de chacun. D'où la grande différence d'ambiance de cette zone culturelle avec les trois autres déjà présentées dans ces colonnes : plus attentives à la vie de classe, pour les Scandinaves², aux itinéraires choisis, pour les Britanniques³, et aux capacités des jeunes, pour les Germaniques⁴.

Ici, l'on parle donc prioritairement de culture et de savoir, de programme et de manuel, de ces « bagages » qu'il convient de transmettre au minimum durant dix années d'école obligatoire.

Fils de l'Empire romain, le professeur représente l'État, garant de la bonne instruction égale pour tous, codifiée par écrit par le pouvoir central. Serviteur de l'État auprès de la jeunesse, il est soucieux de sa compétence et d'une bonne évaluation de la progression des jeunes dans le savoir. Il en est le pourvoyeur, anobli par la longue tradition des humanités classiques où le « technique » fait grise mine. L'homme cultivé est bien de type universitaire, descendant de ces rhéteurs romains sur le forum. Ici, le prestige des cols blancs perdure.

Codes d'évaluation

Les parents sont tenus à distance de ces établissements confiés à des fonctionnaires formés tout exprès, et les entreprises ne sont guère préparées à y collaborer. Isolés et protégés, les élèves sont priés d'y prendre le plus de bagages possible au long de leur scolarité, grâce aux programmes minutieusement calibrés et aux méthodes élaborées en haut lieu ; le tout étant diffusé par des notes ministérielles – publiées, pour ce qui concerne la France, dans le sacro-saint *BO*⁴.

Au jeune de s'y adapter, sinon il est réputé « mauvais élève ». Difficile à scolariser, il devra redoubler, une fois, plusieurs fois, et parfois il échouera sur le bord de ce cursus normatif prévu et sans cesse réformé pour son bien, à partir du ministère et des inspecteurs généraux, « caste » des garants de l'ensemble.

Le système ne peut fonctionner que si le professeur évalue souvent le bon apprentissage de ces contenus de savoir. D'où l'importance des « notes » et des « bulletins » transmis aux parents. Ces codes d'évaluation deviennent le langage commun des professeurs, des élèves et des parents pour suivre l'évolution de la scolarité obligatoire, avec les avantages et les terribles dérives qui peuvent en résulter. « *On ne tra-*

vaille plus que pour les notes. » Adieu la curiosité et la joie d'apprendre. Les faibles éprouvent très vite de l'ennui ou de l'angoisse.

Le bon élève sera conforme à ce qu'on attend de lui. Il suit ce parcours, un « sans-faute ». L'idéal n'est-il pas qu'il puisse entrer à l'université (avec l'objectif des 80 % de bacheliers en France, nous sommes à l'opposé de l'usage anglo-saxon). À cette nostalgie égalitaire républicaine, se superpose un projet plus ambitieux d'excellence : faire entrer les meilleurs, par concours, dans quelques filières privilégiées – les « grandes écoles » pour la France.

Le « technique » et le « professionnel » sont dépréciés par l'opinion publique en regard de la voie royale des filières classiques à dominante mathématique. On est loin du prestige des métiers outre-Rhin.

Pourtant, les exigences de compétences techniques du monde moderne obligent à des aménagements de formations professionnelles alternatives. Dans une telle mentalité, ces orientations sont gênées par des *a priori* plus ou moins avoués de discrédits. Les conseils de classe de fin du cycle obligatoire entraînent l'ensemble des acteurs dans des conflits difficiles, et le problème de l'échec scolaire devient crucial.

Emprunts

Malgré ses inconvénients majeurs pour le développement harmonieux des capacités des jeunes et de tous les jeunes, ce modèle des savoirs à transmettre reste le plus prestigieux et le plus envié, si l'on en croit les emprunts considérables des pays africains ou latino-américains en développement, et ce malgré la forte imprégnation des traditions éducatives anglo-saxonnes dans le monde. ■

1. Cf. ECA 298, pp. 46-47.

2. Cf. ECA 296, pp. 44-45.

3. Cf. ECA 297, pp. 44+45.

4. Bulletin officiel (de l'Éducation nationale).

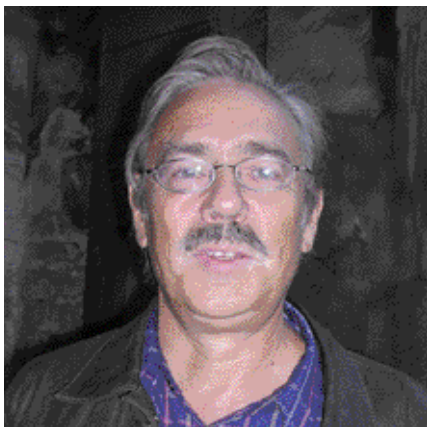
en résumé

Ce système scolaire se caractérise par les points suivants :

- **Les traditions culturelles de la zone :** les pays latins et méditerranéens.
- **Les accents prioritaires :** les savoirs, faire apprendre.
- **Les conséquences systémiques :** le tronc commun, les programmes.
- **Les qualités à développer :** la rigueur, la mémoire.
- **Les perspectives envisagées :** l'Université, l'Encyclopédie.

Apprendre : les antirecettes d'André Giordan

À quelles conditions l'école pourrait-elle être vraiment efficace et permettre aux élèves d'apprendre ? C'est ce qu'André Giordan, un ancien instituteur, devenu PEGC¹ puis chercheur, a expliqué, le 17 octobre dernier, lors d'une conférence à l'Institut supérieur de pédagogie² de Paris.



PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

Apprendre ce n'est pas écouter, mémoriser, répéter... Apprendre, ce n'est pas, non plus, absorber des contenus séparés qui varieraient avec les époques : la calligraphie, les rites et lamorale du temps de Confucius ; les images, les hypertextes aujourd'hui. C'est un processus mental et affectif complexe qui ne passe pas par des recettes !

Apprendre, c'est retenir ce qui vous touche ! L'élève est plus « auteur » qu'acteur de son apprentissage : il apprend à partir de ce qu'il sait déjà, de ce que son environnement lui a signifié. En classe, c'est donc un processus multiple, paradoxal, voire conflictuel. Les conceptions propres à l'élève peuvent constituer un obstacle. La plupart du temps, les structures mentales « vomissent » l'information nouvelle. C'est clair, évident mais si facilement oublié : pour apprendre, il faut d'abord avoir confiance ! Pouvoir se confronter à la nouveauté et à la réalité de ce qu'on entend, découvre, lit. Il faut y trouver du sens, se sentir concerné, interpel-

lé, être en mesure, aussi, d'ancrer les nouvelles données à d'anciennes connaissances, de créer des liens entre elles, d'utiliser ce qu'on a acquis en le communiquant à d'autres, au cours d'un échange de savoirs, par exemple. Mobilisation personnelle, ancrages, liens, prise de conscience : dès qu'un de ces éléments fait défaut, l'élève n'apprend pas.

Comment s'y prendre pour « faire apprendre » ? Avant tout, savoir qui l'on a en face de soi, chercher à savoir ce que sait l'apprenant du sujet abordé ! De « transmetteur de connaissances », l'enseignant devient ainsi « metteur en scène », fournisseur d'environnement favorable à l'apprentissage, soutien de recherche, organisateur du temps, soutien de réflexion... mais en premier lieu, créateur du désir d'apprendre.

« Il faut sortir du carcan de l'emploi du temps et de la classe. »

Le désir d'apprendre fonctionne comme le désir sexuel. Il faut qu'une dynamique se déclenche, que l'élève soit touché, voire déstabilisé, étonné, interpellé, au prix parfois de mille détours et confrontations. C'est sa personne propre qui est en jeu.

Il faut, selon les projets et la situation, utiliser les trois grands modèles traditionnels :

- *une transmission linéaire et frontale entre émetteur et récepteur* : Si l'élève a le même cadre de références que l'enseignant et se pose les mêmes questions que lui, tout va bien ;
- *un apprentissage « behavioriste »* : mise en situation, conditionnement, entraînement, récompenses ou punitions pour renforcer les comportements positifs. Cette méthode a ses vertus : apprendre un geste technique en EPS³, en technologie, par exemple ;

– *un apprentissage constructiviste* : l'apprenant construit son savoir par expérimentation, à force de tâtonnements, découvertes autonomes, mises en relation. Ce qui peut donner le désir d'apprendre, tout en sachant que l'on voit ce que l'on veut voir, qu'on entend ce qui vous dérange le moins...

Il n'y a pas de recette miracle. chacune possède des aspects qui fonctionnent. Lennui serait de se cantonner à une seule ! Le plus souvent, il s'agit d'introduire en premier lieu un apprentissage « allostérique »... D'après ce modèle né de nos travaux, l'école doit mettre en scène un environnement didactique qui doit provoquer une transformation par déconstruction et construction simultanées. L'élève ne mobilise pas un nouveau savoir sans déconstruire l'ancien. Toutefois, il ne peut déconstruire l'ancien en premier. La dynamique se joue sur trois niveaux en interaction : l'intentionnel (l'affectif, l'émotionnel...), le cognitif (les informations, les concepts...) et le métacognitif (les savoirs sur le savoir, les valeurs...). Concrètement, pour y parvenir, il faut sortir du carcan de l'emploi du temps et de la classe. On peut s'adresser à un grand groupe, prévoir des tête-à-tête pour dépasser un blocage. Et aussi passer du temps sur des projets, sur une règle... ■

1. Professeur d'enseignement général des collègues.
2. Sur internet : www.isp-formation.fr (rubrique : « Repères »).
3. Éducation physique et sportive.

Savoir +

André Giordan est agrégé de biologie, docteur en biologie et en sciences de l'éducation. Il dirige actuellement le laboratoire de didactique et épistémologie des sciences à l'université de Genève (www.ldes.unige.ch) et a écrit une trentaine de livres dont, *Une autre école pour nos enfants ?* (Delagrave, 2002) et *Apprendre !* (Belin, 2004).

Dix ans de formation au fait religieux

Le 14 novembre 2005, l'Ifer¹ de Dijon fêtait ses dix ans d'existence. Un anniversaire qui a permis de rendre hommage à cet institut que Régis Debray qualifiait en 2002, dans son rapport, de « *pôle d'excellence* » de la formation sur le fait religieux.

SYLVIE HORGUELIN

Au début de *L'Éducation sentimentale*, le héros, Frédéric Moreau aperçoit celle qui va devenir le grand amour de sa vie : madame Arnoux. Et Flaubert écrit : « Ce fut comme une apparition. » Nous sommes sous le Second Empire, au temps de Lourdes. La dimension religieuse du mot est certaine. Il faut pouvoir l'expliquer aux élèves ! » Dominique Borne, président de l'Institut européen en sciences religieuses, illustre ainsi la nécessaire introduction du fait religieux dans les disciplines, ici les lettres. Mais le doyen honoraire de l'inspection générale prêchait des convaincus, ce 14 novembre 2005 à Dijon. Son auditoire était composé de 200 professeurs qui participaient à la 20^e session nationale de formation de l'Ifer (cf. encadré).

Depuis dix ans déjà, l'Ifer programme, à raison de deux fois par an, des stages ouverts aux enseignants de toutes les disciplines, mais aussi aux cadres éducatifs et animateurs en pastorale scolaire. La fidélité de nombreux stagiaires a d'ailleurs conduit cet institut à construire un dispositif de formation pour l'obtention d'un diplôme d'université « Sciences et enseignement des religions ». René Nouailhat, qui fut à l'origine de sa création, a rappelé à l'occasion de cet anniversaire que « *l'annonce, en 1994, de nouveaux programmes qui allaient insister sur le fait religieux, fut l'élément déclencheur de la création de l'institut* ». Et d'ajouter : « *En dix ans, le cap a été maintenu. Le contexte, pourtant, a bien changé. D'un problème posé par les enseignants, on est passé à un problème de société.* » Le rapport Debray, « *pris très au sérieux par l'en-*

seignement catholique », a souligné Paul Malartre, a conduit le secrétaire général de l'enseignement catholique à créer, en septembre 2002, une mission « Enseignement et religions ». Pilotée par René Nouailhat, cette mission a produit un site² et proposé des orientations énoncées lors du colloque de mars 2005³. « *Enseignement du fait religieux n'est pas un enseignement religieux, c'est un enseignement ouvert aux questions religieuses, qui doit pouvoir les travailler comme les autres faits de culture, avec la rigueur des approches disciplinaires* », a précisé René Nouailhat.

Urgence

Depuis la rentrée, un réseau de 75 coordinateurs diocésains et régionaux a été mis en place, pour aider tous ceux qui souhaitent se lancer, a



Et si... ? Se pourrait-il que bientôt l'on ne sût plus rien des monuments, chapelles, monastères, cathédrales, qui fleurissent la France ? Ici l'abbaye de Lérins, dans les Alpes-Maritimes.

© S.Horguelin

annoncé à son tour Paul Malartre. À l'Ifer, dans les diocèses et les régions, l'urgence est la même : favoriser le vivre-ensemble par la connaissance des religions mais aussi... rendre notre patrimoine à nouveau lisible. Car, comme le souligne Dominique Ponnau, directeur honoraire de l'École du Louvre : « *Il serait dangereux que chacun de nous devînt étranger à soi-même et que, par exemple, dans un pays comme la France, où la tradition chrétienne fait corps avec la terre au point de la faire fleurir de chapelles, de monastères, de cathédrales, l'on ne sût rien – ou presque – de l'essence de ces monuments.* » ■

1. Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions du Centre universitaire catholique de Bourgogne (CUCDB). Adresse : CUCDB-IFER, 69 av. Aristide-Briand, 21000 Dijon. Tél. : 03 80 73 45 90. Dir. : Gérard Gobry.
2. Adresse : www.enseignement-et-religions.org
3. Cf. ECA, 293, pp. 6-7.

Enseigner les monothéismes aujourd'hui

► Au programme de la 20^e session de l'Institut de formation pour l'étude et l'enseignement des religions (Ifer), du 14 au 19 novembre dernier à Dijon, un thème passionnant mais difficile : « Enseigner les monothéismes aujourd'hui. » Pour en débattre, écrivains, philosophes, historiens et exégètes de haut vol (Mohammed Arkoun, Maurice Bellet, Philippe Haddad...) se sont succédé devant 200 enseignants. Et comme toujours, lors des sessions de l'Ifer, des ateliers, animés par des professeurs de différentes disciplines, ont permis de voir ce qui peut être transféré dans la classe. Dans une introduction percutante, Bernard Descouleurs, conseiller scientifique de l'Ifer, a relevé que « *l'enseignement des monothéismes fait émerger des situations de violence – croisades, expulsions, guerres des religions* ». « *Ces images violentes du passé viennent en surimpression de l'actualité* », a-t-il noté avant de poser une question qui brûle : « *Les monothéismes seront-ils capables aujourd'hui, au moment de la mondialisation, de faire naître un nouvel humanisme, au service d'un vivre-ensemble et de la paix ?* »

SH

« *Ni une mode
ni une matière
à option !* »



**RELIER ENSEIGNEMENT
ET FAIT RELIGIEUX**

L'exemplaire : 10 €

8 € à partir de 5 exemplaires

6 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

L'Antiquité à portée de main

Le *Dictionnaire de l'Antiquité*, sous la direction de Jean Leclant, comble un vide. Il n'a que deux concurrents au monde : l'un en Grande-Bretagne, l'autre en Allemagne. Tour d'horizon des civilisations du bassin méditerranéen (du IV^e millénaire avant J.-C. au VI^e siècle après J.-C.)... en un volume.

Education du corps au gymnase, éducation de l'âme au contact des poètes : l'Antiquité savait y faire. À partir de sept ans ! Avant ? Pas d'école maternelle, nous l'avons inventée depuis ! Les maîtres d'école ? Ils étaient, en Grèce, humbles, mal payés, souvent méprisés. Pour écrire, on utilisait des tablettes de bois, des fragments de papyrus...

Voici un peu de ce que nous raconte Luc Brisson, directeur de recherche au CNRS², dans son article clair et concret, consacré à l'éducation dans la Grèce antique, partie prenante du magnifique *Dictionnaire de l'Antiquité* édité par les Presses universitaires de France.

*On peut vagabonder
au fil des pages en quête
des racines de notre culture.*

Luc Brisson est l'un des 520 auteurs – déjà connus ou jeunes chercheurs – réunis par l'éditeur qui, soucieux de répondre à sa vocation, s'adresse en premier lieu à un public étudiant. Il y a au fil de plus de 2 400 pages organisées en 3 200 entrées, de quoi répondre à toutes les curiosités : se rafraîchir la mémoire avant une visite au Louvre (au fait, les Kouros, qu'est-ce que c'est ?), découvrir la langue gauloise (indo-européenne, du groupe celtique, parlée en France, en Belgique, au sud des Pays-Bas et en Suisse), comprendre le millénarisme (croyance selon laquelle le Christ reviendra sur terre avant la fin du monde) ou situer l'île d'Éléphantine (en face d'Assouan)... avant de plonger dans l'histoire de la Macédoine ou la poésie chrétienne.

« *La culture classique n'a jamais cessé d'irriguer nos rêves* » : remarque de Jacques Chirac au maître d'œuvre de ce monument, Jean Leclant, l'un de nos égyptologues les plus éminents, qui lisait avec plaisir l'hommage présidentiel, au public venu découvrir son *Dictionnaire*, ce travail de Romain ! Nos rêves peut-être, ceux des jeunes, de moins en moins... Là est sans doute

le principal mérite de cette gigantesque entreprise de synthèse : nous mettre en contact, jeunes et moins jeunes, au fil des pages, de manière vivante et précise, avec les événements, lieux, personnages, créations artistiques et expressions culturelles de la naissance de l'histoire jusqu'au milieu du VI^e siècle, en Égypte, en Mésopotamie, au Levant, en Grèce et à Rome. L'histoire des religions, du droit, de l'épistémologie, la vie publique, la vie privée, tout est passé au crible de ce dictionnaire hors norme. Un exemple : l'organisation familiale, à Rome (dominée par l'autorité du *pater familias*), en Égypte (famille nucléaire), en Grèce (maisonnée réunissant homme et femme, maîtres et esclaves) ou en Mésopotamie (monogamie et mariage contractuel) ; situations faciles à comparer à l'aide des différents articles...

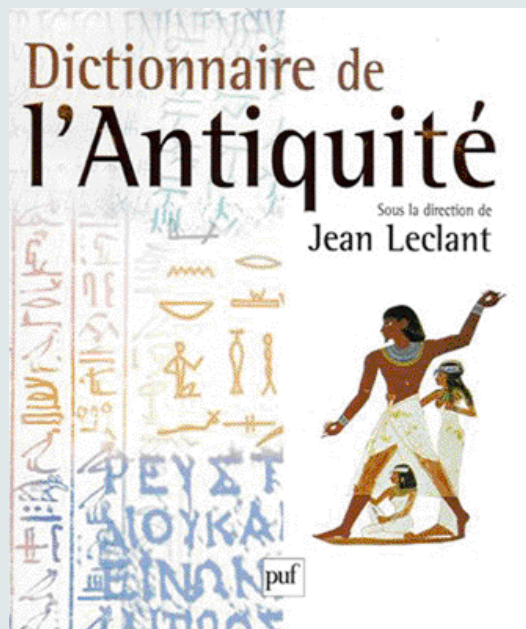
« *Des dialectes à la naissance de l'écriture, des monnaies aux échanges économiques, des mythes aux rites, des calendriers aux fêtes, des polythéismes aux monothéismes, des cultes aux persécutions, des coutumes aux règles sociales, des tribus aux empires, des guerres aux traités de paix...* » : nos ancêtres reprennent vie sous nos yeux.

De mot en mot

« *Destiné à répondre de façon pratique à des interrogations ponctuelles, à introduire à l'univers austère et stimulant de la recherche* », comme l'explique Jean Leclant, ou à vagabonder au fil des pages en quête des racines de notre culture, ce *Dictionnaire de l'Antiquité* comble un vide : il n'existait rien de ce type en France, et il n'a que deux concurrents au monde, l'un en Grande-Bretagne, l'autre en Allemagne.

En fin d'ouvrage, un index réunit les mots traités mais aussi ceux qui ne le sont pas et

pour lesquels on peut se reporter à des entrées existantes. Pour *Dictateur*, voir à : *César, Droit*



romain, Faisceaux, Guerres civiles du I^{er} siècle avant J.-C....

À la fin de chaque article, des corrélats permettent d'affiner la recherche de mot en mot (d'*Agora* à *Athènes*...). Une bibliographie, au terme de chacune des entrées, mentionne les principaux ouvrages sur le sujet : pour les passionnés.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Édité par les Presses universitaires de France, il est proposé en deux versions : coffret luxe (édition limitée, 2 416 p., 149 €) ; poche (coll. « Quadrige », 2 458 p., 49 €). La revue *Historia* a consacré un numéro spécial (septembre-octobre) à cet ouvrage.

2. Centre national de la recherche scientifique.

Savoir +

Les Presses universitaires de France sont sur internet : www.puf.com

Au Pays des jouets

Objets de plaisir aux fonctions éducatives et sociales, les jouets et les jeux ont leur région naturelle, le Jura Sud, où ils sont fabriqués depuis plusieurs siècles. Au cœur de ce « Pays de l'Enfant », Moirans-en-Montagne, avec son musée du Jouet¹, accueille un indispensable lieu de mémoire.

On appelle cette région, le « Triangle des Pères Noël ». Au sud du Jura, dans une zone géographique où vivent 60 000 personnes, une trentaine d'entreprises et des dizaines d'ateliers artisanaux fabriquent près de la moitié des jouets français. Depuis plus de quinze siècles, les habitants utilisent leurs deux principales richesses – les forêts et les cours d'eau – pour tourner le bois et façonner toutes sortes d'objets. Aux chapelets et autres articles de piété, et à la bimbeloterie utilitaire (robinets à tonneaux...), viendront se greffer, aux XVI^e et XVII^e siècles, les premiers jouets – sifflets, toupies, yoyos... – puis, dans la seconde moitié du XIX^e, les quilles, les crécelles ou les bilboquets. En attendant les jeux de société – dames, dominos, jeux de l'oie...

Au début du XX^e siècle, cordes à sauter, chevaux de bois (à bascule ou à roulettes), croquet, seaux de plage et diabolos font le bonheur des plus jeunes, avant que les créateurs ne se lancent dans les copies miniatures de trains et d'automobiles. Le coup de fouet, pour cette industrie du jouet, vient dans les années 1950/1960, avec l'apparition de la matière plastique et le développement des grandes marques jurassiennes dont les noms chantent encore à nos oreilles : Smoby, Vilac, L'Arbre à jouer, JeuJura, Berchet, Clairbois, Jouef. La petite commune de Moirans-en-Montagne, qui les abrite (ou les a abritées) toutes ou presque, mérite son surnom de « capitale française du jouet ». Il était logique qu'elle possédât un musée digne de son industrie reine. Créé en 1989, devenu « musée de France » en 2003, il évoque, à travers 16 000 pièces du monde entier, 5 000 ans d'histoire de l'humanité. Dans ce vaste bâtiment aux allures d'énorme pièce de Lego, le visiteur aborde les salles par une allée où sont retracées l'histoire et les techniques de fabrication du jouet jurassien, à grand renfort d'objets et de vidéos.



Nostalgie. Les petits chevaux font remonter au galop nos souvenirs d'enfance.

« Plus qu'une simple rétrospective du jeu enfantin, analyse le directeur-conservateur, Thierry Haag, ces objets reflètent les valeurs et les modèles propres à chaque société à un moment donné. » Ainsi les corps de métier font florès, offrant une initiation à la vie profes-

sionnelle : bureau de poste, petite épicerie, panoplie de menuisier, mallettes de chimie, uniformes de soldat ou de policier. Les poupées, qu'elles soient dans des intérieurs bourgeois, dans de minuscules cuisines parfaitement équipées, ou dans des décors glamour, participent à l'apprentissage de la culture maternelle. Quant aux vocations de chefs de gare, d'aviateurs, de capitaines au long

cours, elles sont encouragées par les reproductions de qualité, réalisées en fer blanc, dès la fin du XIX^e siècle.

Ce parcours thématique s'aventure avec bonheur vers les « jouets des enfants du monde », la plupart du temps fabriqués avec des matériaux de récupération. Des véhicules en fil de fer et chambre à air voisinent avec des ballons de chiffon et des poupées de tissu.

Magie des images

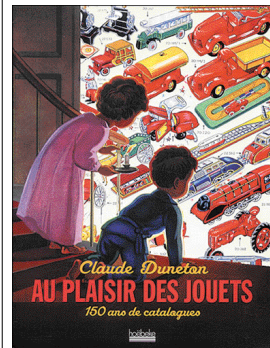
Enfin, une exposition temporaire² fait revivre la magie des images animées au travers des petits théâtres, ombres chinoises et lanternes magiques.

« Notre musée est actuellement en pleine re-création, poursuit Thierry Haag. Il devrait offrir d'ici à deux ans une approche à la fois plus ludique, attractive et surtout interactive. Nous sommes au cœur du nouveau plan de développement économique, culturel et touristique qui a pris le nom de "Pays de l'Enfant". »

BRUNO GRELON

1. Adresse : 5 rue du Murgin, 39260 Moirans-en-Montagne. Site internet : www.musee-du-jouet.com E-mail : musee-du-jouet@jurasud.net
2. Jusqu'en avril 2006.

LE RÊVE SUR PAPIER GLACÉ



Linguiste, écrivain, Claude Duneton s'est penché sur l'histoire des catalogues de jouets. Cent cinquante ans de poupées, voitures à pédales et trains mécaniques sont ainsi passés au crible d'une réflexion toujours pertinente. À chaque époque, sa représentation enfantine : celle de la fin du XIX^e ne concerne qu'une élite, avec un monde ordonné ; dans les années 60-70, elle passe par la télévision et ses héros : de Thierry la Fronde à Goldorak. Tout aussi intéressants sont les catalogues des années 1916. Avec un Père Noël habillé en « poilu », portant les poupées Alsace et Lorraine, ils sont de véritables « va-t-en-guerre » offrant petits soldats, jeux de tir contre les Alboches, énormes canons et panoplies aux couleurs de toutes les armées... alliées. Si l'on apprécie le ton alerte et ironique, on s'arrêtera avant tout sur les magnifiques illustrations pleine page qui ont fait briller bien des yeux depuis des dizaines de générations, et rendront plus d'un lecteur nostalgique. **BG**

Claude Duneton, *Au plaisir des jouets*, Hoëbeke, 2005, 144 p., 34 €.

INVENTER SON JOUET

Chasse au trésor à travers le musée, histoire et fabrication du jouet jurassien ou découverte de la formidable habileté manuelle des enfants du monde sont quelques-uns des thèmes des visites guidées que propose le musée du Jouet de Moirans-en-Montagne (Jura). En complément : des ateliers ludiques de réalisation de personnages et d'animaux en bois, de création et de manipulation de marionnettes, d'initiation à la magie de la lumière à travers les inventions optiques du XIX^e siècle... **BG**

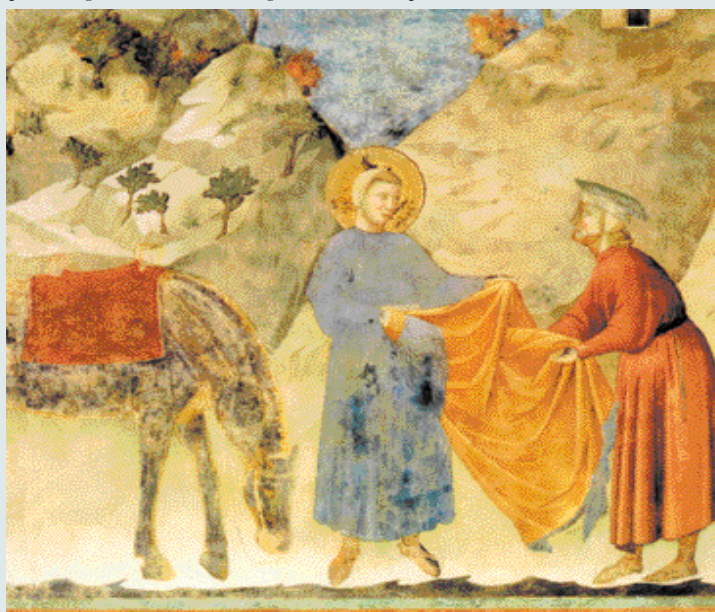
Renseignements : 03 84 42 38 64.

François vu par Giotto

Les vingt-huit scènes de la vie du *Poverello* en photographies monumentales : une prouesse technique et une émotion intense. Après Angers, l'exposition, organisée par Ars Latina et sponsorisée par la Mutuelle Saint-Christophe, va poursuivre son périple dans d'autres villes de France.

Après la chapelle de la Sorbonne, à Paris, puis celle du château de Chambord, le palais épiscopal d'Angers s'est récemment transformé en basilique d'Assise. Côte à côte ont été exposées pendant un mois, durant l'édition 2005 du festival d'art sacré du diocèse, les vingt-huit scènes peintes par Giotto et célébrant la vie de saint François d'Assise. On n'est pas ici en présence des fresques – heureusement préservées du tremblement de terre qui a touché Assise en 1997 – mais de photographies monumentales, presque grandeur nature, que l'on doit à Antonio Quattrone. Et pourtant, l'émotion est pure face à ces reproductions si fidèles aux œuvres originales.

L'idée de cette époustoufflante exposition, on la doit à Élisabeth de Balanda, déléguée générale de l'association Ars Latina (cf. encadré) au savoir-faire reconnu dans ce genre de reconstitutions spectaculaires. Elle prévoit de faire tourner ces images dans quatre grandes villes de France en 2006, grâce au soutien de la famille franciscaine, enthousiasmée par cette idée, et de la Mutuelle Saint-Christophe, sponsor de l'exposition.



Au plus près de l'œuvre. En photographiant les fresques d'Assise, Antonio Quattrone n'avait qu'un objectif : s'effacer derrière l'œuvre de Giotto.

solu du don de soi, il a su allier des valeurs bien contemporaines : celles d'humilité, d'écologie, de solidarité et de fraternité. En grand poète qu'il fut, il célébra celle qu'il appela « notre sœur et mère la Terre ». Quand son père, riche dra-

pie, le déshérite, il épouse « Madame la Poverello », selon ses propres mots. Mais ce serait réduire François d'Assise, mort à 44 ans en 1226

peu après avoir reçu les stigmates, que de le résumer à ces quelques faits. Car il est bien au-delà de tout cela, François. Certains l'ont salué comme « la plus parfaite copie du Christ », et c'est dans ce mystère qu'il faut sans doute chercher à comprendre la singularité du *Poverello*.

Deux révolutionnaires

Giotto, d'ailleurs, ne s'y est pas trompé lorsque, à la demande des Franciscains, il réalisa, en trois ans, de 1297 à 1299, les fresques de la basilique d'Assise, traduction en images du livre de saint Bonaventure, alors ministre général de l'ordre.

« Il présente François comme un autre Christ », confie Élisabeth de Balanda. « L'exposition est un copier-coller de la Bible », répond en écho le père Thierry Gournay, président des Éditions franciscaines. Giotto et François : ces deux-là sont à jamais associés. Deux révolutionnaires, l'un du message chrétien, l'autre de la peinture grâce aux postures des personnages, aux émotions sur les visages mais avant tout parce qu'il introduisit la nature dans ses œuvres.

ÉLISABETH DU CLOSEL

PROJETS

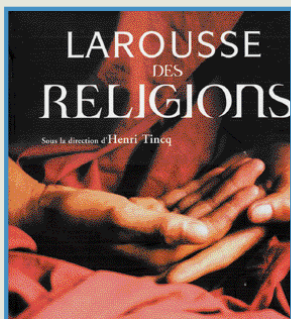
Depuis 1990, l'association Ars Latina, pionnière et spécialiste reconnue dans le domaine de la photographie monumentale, rend accessibles au plus grand nombre des chefs-d'œuvre intransportables ou préservés pour des raisons de conservation. Certains se souviennent peut-être du grand taureau de Lascaux ou des images d'azulejos, ces carreaux de céramique d'Amérique du Sud. Aujourd'hui, Élisabeth de Balanda souhaite se lancer dans des expositions liées au monde judéo-chrétien, « pour participer à la nouvelle évangélisation par des voies originales ». Elle a déjà prévu, pour le futur, de montrer Michel-Ange et *La Cène* de Léonard de Vinci. Des projets autour desquels elle aimerait voir se mobiliser l'enseignement catholique. Pour l'exposition Giotto (cf. notre article), des pédagogues et des enseignants pourraient travailler avec la famille franciscaine sur un dossier pédagogique, et certains établissements accueillir dans leurs murs ces panneaux remarquables. **EDC**

Contact : Ars Latina, Élisabeth de Balanda, 47 rue du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 01 40 47 58 90. E-mail : arslatina@voxlatina.com

Savoir +

Le livre *Giotto – François, l'humilité radieuse* (Éditions Ars Latina, 2004, 130 p., 15 €) réunit des textes de Dominique Ponnaud, Bernard Collin, Daniel Russo, Éloi Leclerc (otm) et des photographies d'Antonio Quattrone. En vente à : Famille franciscaine, 27 rue Sarrette, 75014 Paris. Tél. : 01 45 40 73 52. E-mail : servicecommfranciscaine@wanadoo.fr

LES RELIGIONS DU MONDE



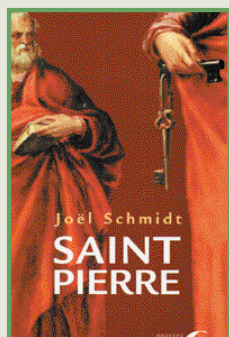
→ Que les choses soient claires : « *Est Indien tout citoyen de la nation appelée Inde. N'est hindou que l'Indien qui appartient à la religion brahmanique, concerné par le système des castes.* » Il est parfois des précisions indispensables avant de débiter toute explication. Et pour l'hindouisme, ce « détail » en fait partie. Ce n'est pas le moindre intérêt de cette encyclopédie que de revenir à la base des définitions. Au fil des trois grandes parties – « Les religions monothéistes », « Les traditions orientales », « Animisme, syncrétisme, sectarisme » –, chaque confession est examinée selon son histoire, ses dogmes et doctrines, ses

rites et pratiques, ses institutions, son implantation géographique, et la vision de l'homme et du monde qu'elle propose. Certains épisodes ou points de vocabulaire, sur fond noir ou encadrés d'un filet rouge, sont plus particulièrement mis en lumière.

MATHILDE RAIVE

Henri Tincq (dir.)
Larousse des religions
Larousse

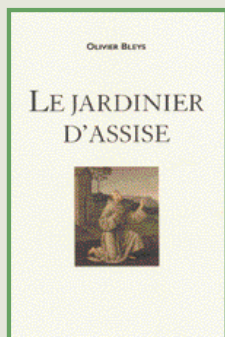
384 p., 320 illustrations et cartes, 42 €



LES CLEFS DU ROYAUME

→ Jésus avait prédit à Pierre : « *Avant que le coq chante deux fois, tu m'auras renié trois fois.* » Ce fut fait. Pierre a trahi le prophète, menti pour sauver sa peau à l'heure où Jésus était accusé de blasphème par le grand prêtre Caïphe et condamné à mort. Trente-quatre ans plus tard, Pierre, perclus de remords et n'ayant depuis le jour de la mort du Christ cessé de prêcher la bonne parole, fut arrêté à Rome par les sbires de Néron et supplicié à son tour sur la croix lors d'une nuit de massacre. Basé sur des sources testamentaires et historiques, cette biographie romancée du premier des apôtres est aussi celle d'un homme, avec ses faiblesses et ses actes de bravoure. **MR**

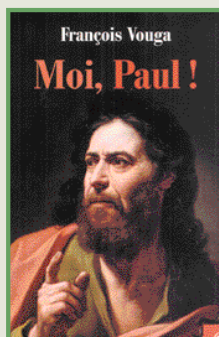
Joël Schmidt
Saint Pierre
Presses de la Renaissance
370 p., 21 €



FRANÇOIS DANS SON JARDIN

→ Nul doute que l'auteur de ce joli roman retraçant la vie et le caractère de François d'Assise soit un écrivain voyageur. Par la voix du jardinier Donatien, compagnon du *Poverello*, Olivier Bley nous entraîne sur les mers, les routes et les chemins. Il nous fait partager la vie quotidienne au sein de la Fraternité d'Assise, où le frère fut chargé de s'occuper du jardin de la Portioncule. C'est au contact du saint que ce dernier découvre que l'on peut parler aux arbres et aux animaux, et qu'il faut continuer à prêcher la Parole pour qu'elle se répande hors des murs du couvent. Un parcours vivant, chaleureux que l'on dévore comme un récit d'aventures. **MR**

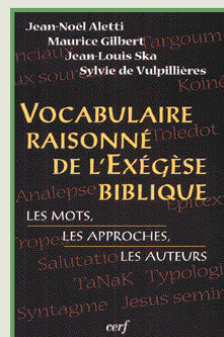
Olivier Bley
Le jardinier d'Assise
Desclée de Brouwer
Coll. « Littérature ouverte », 108 p., 13 €



CONFESSIONS DE PAUL

→ « *La route est le lieu du compagnonnage et de l'imprévu... Mais elle est aussi un lieu privilégié de repos et de ressourcement.* » Ainsi s'exprime l'apôtre Paul par la voix du théologien François Vouga, spécialiste du Nouveau Testament à la faculté de théologie de Bethel, à Bielefeld (Allemagne). De la Galatie au projet de voyage en Espagne où il doit « *apporter l'Évangile* », en passant par les années de jeunesse à Tarse, Damas ou Antioche, puis l'Arabie, Jérusalem, Rome et Corinthe, le saint nous entraîne à sa suite sur le sentier de l'identification chrétienne. Réputé pour son soi-disant « *mauvais caractère* », Paul, de dix ans plus jeune que le Christ, est surtout un homme de conviction, libre et responsable. **MR**

François Vouga
Moi, Paul !
Bayard/Labor et Fides
311 p., 20 €



LES MOTS DE L'EXÈGÈSE

→ Si vous comptez vous consacrer à l'étude des différents livres de la Bible et vous plonger dans les textes, cet ouvrage vous sera indispensable. Après une première partie consacrée aux principaux manuscrits, à leur support (papyrus, parchemin, papier...), à leur langue de rédaction et à leur signification, le lecteur trouvera les diverses approches synchroniques et historiques de l'exégèse moderne avant d'aborder, par ordre alphabétique, les vocabulaires hébreu, grec, allemand et anglais et leurs traductions. Cette somme se clôt sur une liste des grands exégètes. **MR**

Jean-Noël Aletti et alii
Vocabulaire raisonné de l'exégèse biblique - les mots, les approches, les auteurs
Cerf
159 p., 25 €

UNE VIEILLE DAME TRÈS DIGNE

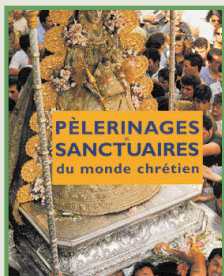


→ « *Vivre est de plus en plus passionnant* », lance la vibrante sœur Emmanuelle dans ce dialogue complexe entretenu avec Sofia Stril-Rever, spécialiste de la tradition du Kalachakra, discipline spirituelle enseignée par le Dalaï-Lama. Au crépuscule de sa vie, si la religieuse catholique continue à prêcher pour l'espérance et l'amour, elle avoue s'adonner désormais « à la contemplation et à l'adoration de la présence du Christ » plus qu'à « la lutte acharnée pour sauver l'enfance malheureuse », cause à laquelle elle a consacré sa vie. Persuadée que chacun d'entre nous possède un précieux trésor au fond du cœur, elle maintient que les « *les pauvres sont l'es-*

poir du monde ». Émaillés de citations, prières, méditations ou poèmes écrits par les grandes figures mystiques et contemplatives qui inspirèrent sa recherche, ces entretiens témoignent de la vitalité d'une femme toujours convaincue que « *l'amour est plus fort que tout* ».

MATHILDE RAIVE

Sofia Stril-Rever
La folie d'amour - entretiens avec sœur Emmanuelle
Flammarion
288 p., 18 €



SUR LES ROUTES DE LA CHRÉTIENTÉ

→ De l'opulence gothique de la cathédrale Saint-Guy à Prague jusqu'au promontoire rocheux de Notre-Dame du Puy-en-Velay, en passant par les églises enterrées sur le plateau éthiopien de Lalibela ou l'oratoire Saint-Joseph à Montréal, les lieux de pèlerinage et de culte chrétiens font l'objet d'un engouement croissant dans une société en quête de sens. L'intérêt de cet atlas non exhaustif, répertoriant 55 lieux phares de la chrétienté à travers le monde, repose sur la qualité des informations récoltées pour chaque édifice : chronologie, rites, itinéraires, localisation, plans architecturaux, cartes, photos... Une passionnante invitation au voyage. **MR**

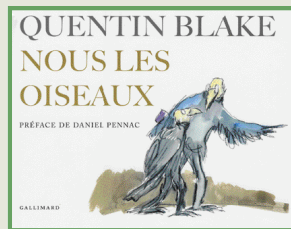
Gioia et Fernando Lanzi
Pèlerinages et sanctuaires du monde chrétien
Rouergue
280 p., 42 €



UNE VOIX HUMBLE ET FIDÈLE

→ « *Voilà qu'en vieillissant on se sent reconnaissant de la pluie et du soleil, des lames et de la joie, si pauvre et si émerveillée de tout recevoir ainsi de notre Père des Cieux...* » Ainsi se confiait Geneviève de Gaulle Anthonioz dans l'une de ses lettres écrites « à une amie », le 18 avril 1981. Certains extraits de sa correspondance ont été réunis ici pour témoigner de l'engagement spirituel de cette jeune étudiante résistante, déportée à Ravensbrück, qui consacra le reste de sa vie à soulager les exclus au sein d'ATD Quart Monde et à militer pour les droits de l'homme. C'est une voie d'amour et de miséricorde qu'elle trace au fil des jours. Le message humble et fidèle d'une grande dame. **MR**

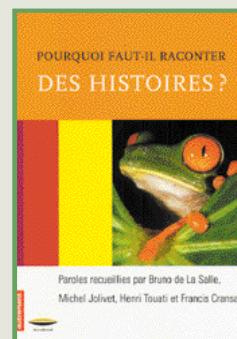
Geneviève de Gaulle Anthonioz
Lettres à une amie - correspondance spirituelle
Parole et Silence
172 p., 13 €



LES HOMMES SONT DES OISEAUX

→ Lunettes sur le haut du front, cheveux en bataille et plume au bec, un auteur cherche le mot juste. Quelques pages plus loin, une mère célibataire joue à l'équilibriste sur un fil entre ses deux petits. Plus loin encore, un promeneur trempé se protège des ondées avec son parapluie. Tout est juste dans les attitudes des modèles. Pourtant, tous sont des oiseaux et non des hommes. Réalisés entre 2000 et 2003 par l'illustrateur britannique Quentin Blake, ces dessins ont été faits d'un seul jet de Stabilo aquarelle puis recouverts d'eau ajoutée au pinceau souple. Un détrempe qui leur confère une grâce fragile à l'image de « *nos bruyants petits bonheurs et de nos regrets muets* », écrit Daniel Pennac dans la préface de ce bel album. **MR**

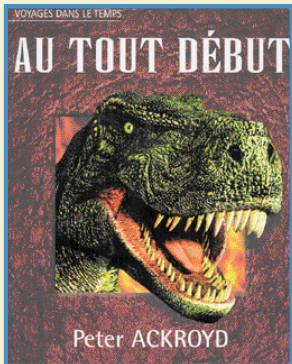
Quentin Blake (préface de Daniel Pennac)
Nous les oiseaux
Gallimard
80 p., 35 €



DES GENS DE PAROLE

→ « *On dit que quand tes pieds t'engagent quelque part, tu peux les retirer, quand tes mains t'engagent, tu peux les retirer, mais quand ta bouche t'engage, tu ne peux t'en retirer. Une parole qui est sortie ne s'avale plus* », rapporte le conteur, chanteur et comédien Hassane Kouyaté. C'est pourquoi il est bon de se taire de temps en temps. Mais ce n'était pas le but des tables rondes organisées le 17 octobre 2004 au théâtre du Rond-Point, à Paris. Au contraire, on y a parlé. Et beaucoup parlé entre amis du conte : Jacques Lacarrière, Claude Sicre, Gilles Lapouge, Boris Cyrulnik, Lucien Gourong, Muriel Bloch. Leurs paroles sont recueillies ici. **MR**

Collectif
Pourquoi faut-il raconter des histoires ?
Autrement
256 p., 15 €



NAISSANCE D'UNE PLANÈTE

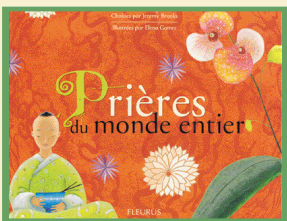
→ Gigantesque boule en fusion, la Terre flamboya pendant 100 millions d'années avant de s'entourer d'une croûte minérale qui mit encore 100 millions d'années à sécher. Paré de ce manteau, le globe a le même aspect depuis quatre milliards d'années. Depuis les tout débuts jusqu'à notre ère, celle de la migration des premiers humains, voici un condensé de l'existence terrestre, reposant largement sur l'exploration minutieuse des êtres vivants dans tous leurs états. Outre un texte didactique, rédigé dans sa version originale par l'un des maîtres de la littérature anglaise d'aujourd'hui, le lecteur se régale des illustrations, des photos et de la multiplication des notices qui agrémentent les pages.

Telle la description de cette épouvantable « terre à plumes » de 150 kilos au bec gigantesque, ou celle de cet œil aussi gros qu'une boule de bowling arboré par les « ichtyosaures », monstres marins chassant à la vue pluttôt qu'à l'ouïe. Dernier bonus, l'arbre généalogique des mammifères et des dinosaures est une grande réussite visuelle.

MATHILDE RAIVE

Peter Ackroyd
Au tout début
Tournon

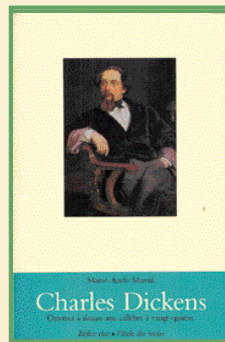
Coll. « Voyages dans le temps », 144p., 20, 90 €



PRIÈRES DU MONDE

→ « Les yeux dans notre assiette, / En avant les fourchettes, / Dieu soit loué, / Nous savons mâcher. » Une prière, cette comptine ? Eh oui ! Elle nous vient d'Écosse et se récite tout bas ou à voix haute avant les repas. Car il ne faut pas croire que les mots doivent toujours être solennels quand on s'adresse au Seigneur. Preuve en est cette collection de mini-textes glanés du Japon aux Pays-Bas, du Kenya à la Nouvelle-Angleterre, en passant par la Chine. Autant de voix différentes, de verbes familiers pour communier à la façon des enfants du monde entier. Du matin, « dans l'éclat du soleil », jusqu'au soir quand « un manteau de silence recouvre le pays ». À partir de 4 ans. **MR**

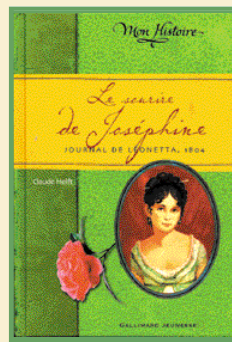
Jeremy Brooks (choix des textes),
Elena Gomez (ill.)
Prières du monde entier
Fleurus
36p., 14,60 €



BRÛLER SA VIE

→ « Il ne nous paraît pas certain que ses livres survivront », écrit un critique après la publication de *La Petite Dorrit*. Charles Dickens fait des jaloux. C'est un auteur populaire qui enflamme ses lecteurs par ses feuilletons et par les lectures qu'il donne de ses textes devant des auditoires de plus en plus nombreux. Dandy courageux et travailleur infatigable, le père d'*Oliver Twist* a vécu intensément. Il fallait une biographe passionnée pour évoquer celui qui restera toujours associé aux rues enfumées de ce Londres miséreux du XIX^e siècle. Marie-Aude Murail a réussi le pari de ranimer sous sa plume celui que toute l'Angleterre pleurera au son du tocsin le 14 juin 1870. À partir de 10 ans. **MR**

Marie-Aude Murail
Charles Dickens
L'école des loisirs
Coll. « Belles Vies », 166 p., 8,50 €



FRAGILE JOSÉPHINE

→ Une fois refermées les pages de ce roman, vous ne verrez plus du même œil l'année 1804 ! Ou plutôt, vous la verrez, comme si vous l'aviez vécue ! Vous aurez croisé des Merveilleuses, jeté un œil sur les journaux de l'époque (*La Gazette*, *Le Moniteur*), croisé Corvisart, le médecin personnel de Bonaparte, découvert Joséphine, femme fragile et privilégiée, au milieu des serres de la Malmaison... Tout cela, à travers les yeux d'une adolescente de 14 ans, orpheline depuis la Terreur. Elle a du caractère, Léonetta, et, à lire son journal, on perçoit la fascination qu'exercent luxe, raffinement et pouvoir sur celui qui allait, avec sa femme, se faire sacrer empereur ! Un virage dans notre histoire... À partir de 11 ans. **MCJ**

Claude Helft
Le sursis de Joséphine - journal
de Léonetta, 1804
Gallimard Jeunesse
Coll. « Mon histoire », 160 p., 7,95 €

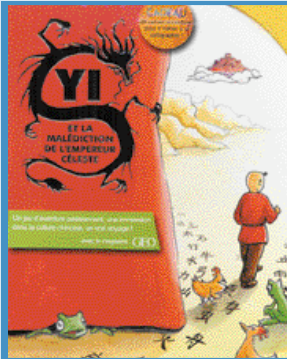


À LA RENCONTRE DES ROMS

→ Ils sont entre neuf et dix millions en Europe, dont deux millions en Roumanie et quelques centaines de milliers en France. Ils constituent la première minorité de notre continent et pourtant, depuis des siècles, ils n'en finissent pas de subir l'exclusion. Avec le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) qui a décidé cette année d'interpeller l'opinion publique sur les discriminations vécues par les Roms, les Gitans et les Manouches, Okapi est parti à leur rencontre. L'occasion de découvrir le travail de l'association Romani Criss qui forme des médiatrices sanitaires en Roumanie, et de briser les nombreux préjugés sur ce peuple trop souvent contraint à la migration. À partir de 11 ans. **BV**

Okapi/CCFD
Dossier « Roms, le peuple exclu »
Okapi n° 796
En kiosque dès le 11 janvier 2006, 4,90 €

VOYAGE EN TERRE DE SIGNES



→ La lune pleure, la terre a l'air bien triste. Même l'effrayant loup Céleste n'a plus peur d'elle. Il faut la sauver. C'est ce qu'ont décidé la lune et le vent qui confient à leur fils Yi la mission de sauver la planète. Grâce à une amulette pour déchiffrer les signes et à un carnet de voyage pour les collecter, le jeune garçon aidé d'une grenouille qu'il doit nourrir, d'un tigre, du vent et d'une tortue, s'efforcera de percer les énigmes qui jalonnent son chemin. Au-delà de l'aventure virtuelle, ce jeu propose également une initiation à la calligraphie et à la pensée chinoise. Sur la toile de fond d'un décor merveilleusement inspiré de la peinture traditionnelle, le navigateur se déplace par l'intermédiaire de la souris pour faire défiler le paysage

autant que pour faire une moisson de sinogrammes à mémoriser et manipuler comme des objets. Ces associations construites sur un équilibre subtil entre l'écriture et l'image, entre le visible du décor et la magie des éléments, permettent à l'enfant de créer un parcours unique.

MATHILDE RAIVE

Collectif
Yi et la malédiction de l'empereur Céleste
 Pour les enfants de 7 à 12 ans
Mindscape/Géo Jeunesse/Les Auteurs associés
 1 CD-Rom PC-Mac, 1 carnet d'initiation à la calligraphie
 et au dessin chinois, 29,99 €



PAROLES HISTORIQUES

→ « Notre régiment était envoyé aux Dardanelles [...], on attendait le renfort des Sénégalais pour déclencher l'offensive », raconte Roland Dorgèles, l'auteur des *Croix de bois*. « Il est très rare que nous voyions des Boches, dans les tranchées », lance l'aviateur Jean Roumens. « C'est inimaginable le bruit d'une bataille », se souvient le soldat Louis Truchon, alors que l'écrivain allemand Ernst Jünger dit avoir répondu à des journalistes que son plus terrible souvenir de la Grande Guerre reste de « l'avoir perdue ». Normal pour un soldat. En 180 témoignages sonores, des Allemands, des Américains, des Français... artistes, militaires ou politiques, disent l'époque de la Grande Guerre, telle qu'ils l'ont vécue. **MR**

Témoignages
La Grande Guerre (vol. 2)
Ina/Frémieux & Associés/Historial de la Grande Guerre
 3 CD, 1 livret 48 p., 29,99 €



AMOURS, COLÈRES ET PICASSO

→ Pierre Delorme, comme toujours dans ses chansons, gratte la croûte terrestre aux points du globe où ça la démange (*Djibouti, En Angola*), dévide des nostalgies amoureuses nées d'une réminiscence d'une chanson de Bob Dylan (*Si l'amour existe*) ou de brèves rencontres plus ou moins vécues (*J'ai dormi dans des lits, La virtuose*). Sans oublier l'hommage à un peintre de son panthéon personnel. Après Gauguin ou Renoir, dans les albums précédents, c'est au tour de Picasso. L'espace d'un *Pablo* ensoleillé, guitare, accordéon et contrebasse chaloupent comme dans les îles. Et puis, au fil des titres, ils sonnent, au diapason des mots, tendres ou durs comme la vie qu'on passe – en attendant l'ange. **RT**

Pierre Delorme
En attendant l'ange
1 CD autoproduit
 Commandes : Pierre Delorme, 39 rue Paul-Vertaine,
 69200 Villeurbanne. Prix : 22 € (port compris).



L'ÉGLISE ET LES SANS-PAPIERS

→ Mars 1996, des sans-papiers occupent l'église Saint-Ambroise, à Paris. Quelques mois plus tard, c'est au tour de l'église Saint-Bernard, toujours dans la capitale ! Que s'est-il passé entre-temps ? Quelle fut l'implication de l'Église ? Dix ans après, *le Jour du Seigneur* mène l'enquête. *Dix ans après Saint-Bernard*, un documentaire d'Éric Pailler, diffusé sur France 2, le 15 janvier à 10 h 30, permettra de mieux comprendre l'évolution de la position de l'Église dans cette actualité. Et de revenir en images sur des événements racontés et analysés par le père Henri Coindé dans son livre *Curé des sans-papiers - journal de Saint-Bernard* (notre illustration), publié au Cerf en 1997 et toujours disponible. **MS**

www.lejourduseigneur.com

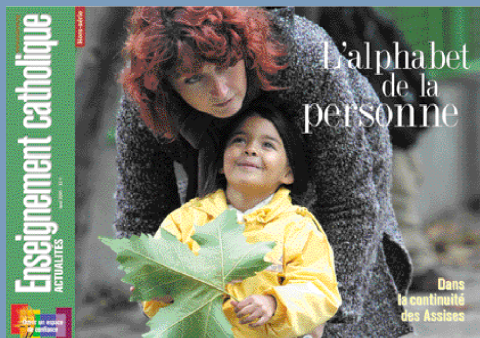


MOSAÏQUE DES MÉTIERS

→ Patrice est géomètre, Philippe architecte d'intérieur, Patrick, commissaire au comptes. Les 6, 13 et 20 janvier 2006, ils témoigneront tour à tour sur KTO à 19 h 05 sur le plateau du magazine *Des métiers et des hommes*. Ce rendez-vous hebdomadaire de 13 minutes, animé par Nicolas de la Bretèche (notre photo), se propose de faire « découvrir un métier et un comportement chrétien à travers un homme ou une femme ». Particularités de chaque profession, comportement, valeurs... Au fil des semaines, se dessine une mosaïque d'« un monde du travail parfois hostile, mais en quête d'humanité ». Autre rencontre : dans *Visages inattendus de personnalités (V.I.P.)*, du 2 au 7 janvier à 20 h 40 (ou le 8 janvier à 18 h 30 pour une diffusion intégrale), Jérôme Pasteur reviendra sur ses voyages et son combat pour la défense de la Terre. **RT**

www.ktotv.com

Ouvrir un espace de confiance



de poésie en images qui se décline au fil des lettres de l'alphabet... »

« Dans la continuité des assises 2004 de l'enseignement catholique, ce hors-série d'ECA, est un vrai petit bijou
Présence, n° 170



fondent toute leur démarche éducative sur la confiance »

Paul Malartre, secrétaire général de l'enseignement catholique

L'ALPHABET DE LA PERSONNE : 12 €
TENIR PAROLE : 3,50 €

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires de « L'ALPHABET DE LA PERSONNE » au prix de **12 € l'ex., 8 € l'ex. à partir de 10 ex., 7 € l'ex. à partir de 50 ex., 6 € l'ex. à partir de 100 ex.**

Souhaite recevoir : exemplaires de « TENIR PAROLE » au prix de **3,50 € l'ex., 2 € l'ex. à partir de 10 ex., 1,80 € l'ex. à partir de 50 ex., 1,50 € l'ex. à partir de 100 ex.**

Ci-joint la somme de €
à l'ordre de AGICEC : 277 rue Saint-Jacques -

PRATIQUE / petites annonces

SÉJOURS

➤ Situé à 25 kilomètres de Lourdes et Pau, le collège-lycée **Notre-Dame-de-Bétharram** peut accueillir, pendant les petites et grandes vacances, des **groupes jusqu'à 250 participants**. Avec ou sans restauration. Logement en box ou en chambre individuelle. Sur place: tennis, salle de sport, terrain de foot, rugby, fronton.

À proximité : kayak, équitation, VTT, raft.
Collège-lycée Notre-Dame-de-Bétharram, 64800 Lestelle-Bétharram.

Tél. : 05 59 92 99 10.

Fax : 05 59 71 95 13.

E-mail : nd.de.betharram@wanadoo.fr

DOCUMENTATION

➤ Les satellites d'observation voient des choses que nous ne pouvons déceler depuis le sol : c'est une raison, parmi bien d'autres, de visiter le site « **Espace et climat** » ouvert par le **Centre national d'études spatiales (Cnes)**. Des pages pédagogiques et didactiques d'une qualité graphique époustouflante.

www.cnes-tv.com/dossiers/climat

➤ Voulez-vous devenir « fonctionnaire du contrôle des drogues et de la prévention du crime » à l'ODC ? « assistant-secrétaire parlant le slovène » au Conseil de l'Europe ? ou encore « analyste dans la section assistance aux usagers » au Centre européen pour les prévisions météorologiques à moyen terme ?

On le voit, à travers ces trois exemples, le **Guide des métiers de la fonction publique européenne et internationale** ouvre des opportunités originales aux lycéens (dans certains cas, le niveau bac suffit) et étudiants friands d'horizons plus ou moins lointains : Apia (Iles Samoa), Budapest (Hongrie),

Luanda (Angola) ou... Paris (France). En 400 et quelques pages austères (mais efficaces) : des adresses, des témoignages, tout ce qu'il faut savoir des qualifications demandées, démarches à effectuer et conditions d'embauche... Sans oublier les conseils stratégiques réunis sous le titre « Méthodologie des recrutements internationaux ».

Anne-Sophie Hardy (dir.), Le guide des métiers de la fonction publique européenne et internationale, Sirey, 2005, 408 p., 20 €. Chez le même éditeur : Le guide des concours pour les étudiants en histoire-géographie, Le guide des concours pour les étudiants en économie-gestion.

SOLIDARITÉ

➤ Les **associations** qui mettent en œuvre des projets en faveur de l'emploi, de la formation et de la lutte contre l'exclusion ont tout intérêt à faire connaissance avec l'**Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (Avisé)** qui se propose notamment de les aider à obtenir un financement européen pour leurs actions.

Sur internet : www.avise.org

LA TOILE D'ECA

➤ Voir ECA+ (www.scolanet.org)

À votre service

➔ Cette page pratique est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce. ■

Prière pour la paix sociale

Ils sont nos frères, elles sont nos sœurs, ceux-là et celles-là qui subissent la violence et qui sont dépouillés de leurs biens, saisis par l'angoisse de l'insécurité et des exactions,

Ils sont nos frères, elles sont nos sœurs, ceux-là et celles-là qui, au péril de leur vie, rétablissent l'ordre, calment les émeutes et cherchent le dialogue entre les générations,

Ils sont nos frères, elles sont nos sœurs, ceux-là et celles-là qui, dans les associations, dans les écoles, ou dans les municipalités, colmatent les fractures sociales et donnent des raisons d'espérer,

Ils sont nos frères, elles sont nos sœurs, ces jeunes et ces enfants, en mal d'avenir et de projets, qui se laissent séduire par la violence, les transgressions et les incendies,

Ils sont nos frères, elles sont nos sœurs, ces adultes qui se tiennent à la marge et entretiennent les trafics et tous les marchandages au noir,

Ils sont nos frères et nos sœurs, ils ont besoin de sortir de leur enfermement, celui de la peur, celui de la violence, celui du profit facile,

Ils sont nos frères et nos sœurs, ils doivent pouvoir compter sur notre prière et notre soutien pour se sortir du mal qui est en train de les détruire,

Ensemble, tissons à nouveaux frais les fils de la convivialité et de l'apaisement,

Ne désespérons pas des efforts d'éducation, d'insertion et d'inculturation, où beaucoup se sont engagés depuis des années,

Ne doutons pas qu'il faille reprendre la route avec ceux qui se sont égarés pour reconstruire ce qui a été détruit dans nos rues et dans leurs cœurs,

Entendons le cri de ceux qui réclament l'accès à l'école, à la formation, au travail, au logement et aux biens sociaux,

Reprenons ensemble le chemin de la confiance les uns envers les autres, le chemin que le Christ reprend avec chacun de nous, chaque fois que nous nous en sommes écartés.

Mgr Daniel Labille
Évêque de Créteil

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!

MONTANTS DES ABONNEMENTS : L'abonnement : 45 € — De 3 à 9 abonnements : 38 € par abonnement
 septembre 2005- juin 2006 10 numéros par an — De 10 à 24 abonnements : 33 € par abonnement
 — À partir de 25 abonnements : 28 € par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € = x 38 € = x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79